



HAL
open science

**Églises et vie religieuse dans la région du Donjon :
Barrais-Bussolles, Le Donjon, Lenax,
Montaiguët-en-Forez**

Daniel Moulinet

► **To cite this version:**

Daniel Moulinet. Églises et vie religieuse dans la région du Donjon : Barrais-Bussolles, Le Donjon, Lenax, Montaiguët-en-Forez. Nos églises bourbonnaises, 2017. halshs-01718829

HAL Id: halshs-01718829

<https://shs.hal.science/halshs-01718829>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉGLISES ET VIE RELIGIEUSE DANS LA RÉGION DU DONJON :

Barrais-Bussolles, Le Donjon, Lenax, Montaignët-en-Forez

BARRAIS-BUSSOLLES

C'est en 1833 que les deux paroisses ont fusionné. L'église de Barrais a continué son service, tandis que celle de Bussolles a été désaffectée.

Eglise Saint-Julien de Barrais

Histoire

L'église est située sur le plateau surplombant les gorges où la Tèche prend sa source.

Le chœur roman a été démoli et remplacé vers 1540 par un chœur de style flamboyant construit par Christophe de Damas, chanoine de Langres et prieur de Barrais. Sa famille habitait le château des Plantais, près du Donjon.

La nef et le clocher-mur sont en granit extrait d'une carrière voisine. L'encadrement de la porte principale a été refait en granit dans le style flamboyant, en même temps que le chœur. Mais celui-ci a été édifié en grès houiller, tiré des carrières du bois de la Marsaude, à 4km au nord-ouest du bourg.

En 1085, Hugues Le Blanc, seigneur de Barrais, donna le prieuré à l'abbaye bénédictine de Saint-Rigaud, sur la paroisse de Ligny-en-Brionnais, en Saône-et-Loire, le jour même où est consacrée l'église abbatiale. L'église a toujours été livrée au culte sauf entre 1793 et 1823.

A l'égard des travaux opérés à l'église au XIX^e siècle, on trouve trace, en 1874, du remplacement par un dallage du carrelage, pour une dépense de 769,25F, sur laquelle est sollicitée une subvention de 300F. Le clocher est réparé à une date indéterminée pour un montant de 1500F sur lequel la fabrique fournit 120F. En 1898, le curé Flachard juge l'église insuffisante pour la population et souhaite sa reconstruction près du village dont elle est éloignée¹.

En 1907, le maire de Barrais, Théophile Aubert de La Faige, établit un contrat de jouissance pour l'église au bénéfice du curé, ce qui sera rendu inutile du fait des lois afférentes à la Séparation, mais qui dénote d'excellentes relations entre maire et curé.

Deux chapelles latérales ont été élevées à l'époque contemporaine, celle du sud vers 1840, et celle du nord en 1921. En 1962, l'abbé Debeaud juge que l'église est en bon état, quelques légères réparations seraient à faire à la sacristie. En 1992, les enduits extérieurs de l'église ont été refaits.

Description

C'est un petit édifice formé d'une nef romane de deux travées, remaniée au XV^e siècle et voûtée d'arêtes postérieurement et d'un chœur, reconstruit vers 1540 par Christophe de Damas, prieur commendataire de Barrais, dont les armes figurent à la clef de voûte (croix pattée et coquille). Ce chœur, à chevet plat, est voûté d'une croisée d'ogives avec liernes et tiercerons ; les nervures à contre-courbes sont reçues en pénétration dans les angles. Deux chapelles latérales ont été élevées récemment, celle du sud vers 1840, et celle du nord en 1921. Dans le chœur, sont conservées des piscines.

Derrière l'ancien clocher-mur de façade, à deux baies, a été accolé un clocher massif qui prend appui sur la première travée de la nef et est surmonté d'une flèche en charpente.

¹ Le projet est toujours dans les cartons en 1904, comme en témoigne l'abbé Brisset dans la visite pastorale de cette année-là. Arch. dioc. Moulins, 3F7.

Mobilier

En 1898, le curé signale que le maître-autel est en marbre blanc, il le juge assez convenable. Il est surmonté de deux gradins qui entourent le tabernacle. Il est maintenant précédé d'un autel moderne, en bois. Des stalles garnissent le chœur.

Dans l'église, à droite, près de la porte, à côté d'un bénitier en granit aussi ancien que la nef.

Sur la droite, on voit la statue de saint Christophe, sculptée dans une poutre de chêne du XVI^e siècle, honoré comme patron des automobilistes, qui viennent l'honorer le dernier dimanche de juillet. Ce jour-là, dans le parc du château, a lieu la bénédiction des autos et autres véhicules.

C'est en 1926 que l'abbé Debeaud reçoit une relique de saint Christophe, « parfaitement authentique, avec le sceau très visible du cardinal Perraud² ». Dès ce moment, il lance une fête avec bénédiction des véhicules. Il songe à fonder une confrérie et rapporte même un fait qu'il juge presque miraculeux, d'un ouvrier portant sur lui une médaille de saint Christophe et sauvé d'un grave accident du travail :

Il creusait un puits lorsqu'il reçut sur la tête une benne pleine de pierres, pesant au moins 125kg, tombée d'une hauteur de 6m. Il aurait dû être tué cent fois, or il n'eut qu'une entaille du cuir chevelu d'une longueur de 10cm environ et il put se rendre sans l'aide de personne à son domicile situé à 400m du lieu de l'accident. Maintenant il est complètement guéri, il n'a plus qu'une cicatrice attestant cette préservation extraordinaire. Une de ses premières paroles en sortant du puits a été : « C'est saint Christophe qui m'a protégé ! » et il la répète à qui veut l'entendre³.

L'année suivante, l'abbé Debeaud fait sculpter une statue de saint Christophe par un artiste, habitant Thoisse, dans l'Ain, M. Pomateau. Il semble, d'après la correspondance échangée, que celui-ci, à court d'argent, aurait rapidement dépensé le prix de la statue, avant même de l'avoir complètement réalisée. L'affaire se résoudra néanmoins et le pèlerinage à saint Christophe pourra débuter.

Au fond de la chapelle de la Vierge, on trouve un Christ en bois du XV^e siècle et une statue du XVII^e siècle de saint Léger, évêque d'Autun, martyrisé en 678. À gauche, une statue en granit de saint Joseph.

Le chemin de croix a été érigé par l'abbé Lampre le 25 septembre 1856. En 1879, M. Milliroux, de Lapalisse, fait réaliser deux vitraux dans le sanctuaire de l'église, après avoir fait rouvrir une fenêtre, avec l'accord de l'architecte Frédétat.

Deux nouvelles cloches sont bénies le 27 juillet 1930, par Mgr Gonon lui-même, à l'occasion de la fête de saint Christophe.

Dans la chapelle latérale nord, on conserve actuellement la chaire, sur pied, ainsi qu'un harmonium. Ils se trouvent de part et d'autre d'un petit autel, en pierre, très simple, surmonté d'un retable en bois ciré, à deux étages, orné de colonnettes torsadées.

Le vitrail axial, à deux lancettes, a été réalisé par Émile Thibaud, de Clermont, il représente une Vierge à l'Enfant (*Sancta Dei genitrix*) et saint Julien, patron de l'église. La Vierge, couronnée, tient l'enfant sur son bras droit et le globe, insigne du pouvoir, est posé sur sa main gauche. Saint Julien est représenté en militaire romain, le casque à ses pieds, et tenant un labarum rouge.

Le vitrail surmontant la porte d'entrée porte les armes de Mgr de Dreux-Brézé.

Les quatre autres vitraux ont été réalisés par Champrobert, de Clermont-Fd, en 1879 et ont été offerts par la famille Milliroux (deux ont été offerts par la famille Faure Milliroux et deux autres par la

² Lettre de l'abbé Debeaud au vicaire général, 10 décembre 1926, Arch. dioc. Moulins, Barraix 1P4.

³ Ibid.

famille Vauluisant Milliroux). Ils représentent saint Pierre et saint Paul, ainsi que saint Michel et sainte Marguerite⁴.

Le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 est très simple : une feuille de papier, dans un cadre en bois de forme gothique avec trilobe et pinacles (assez simples, à vrai dire). En dessous de deux textes bibliques en latin et en français⁵, il rappelle la mémoire de : Gilbert Fayet, Claude Maupertuis, Jean-Claude Dépalle, Eugène Forge, Francisque Melleret, Jean-Marie Coulette, Jean Luotière, Jean Gimet, François Pacon, Laurent Monin, Guillaume Fayet, Claude Jacquet, Benoît Chaussard, Joanny Lapauze, Jean Lecoin, François Chabot, François Meunier, Joseph Siraud, Pierre Cartou, Jean Dépalle, Émile Lapendry, Jean-Marie Lapendry, Jean Rondepierre, Gilbert Frobert, Noël Dupuy, Claudius Lapendry, Jean Bonnabaud, Jacquet Barthélémy, Claude Frobert, Joseph Olivier, Pierre Labourbe, François Chaussard, Benoît Grenier, Antoine Gacon.

Eglise Saint-Gervais et Saint-Protais de Bussolles

L'église de Bussolles a fait l'objet d'une étude extrêmement précise de Jacques Corrocher⁶, dont nous ne reprendrons que les éléments principaux.

Histoire

Bussolles se situe à 5km environ de Barraix, sur l'ancien chemin de Lapalisse, qui fut peut-être la voie romaine de Clermont à Autun. L'église était dédiée à saint Gervais et saint Protais, martyrs de Milan. La paroisse était à la présentation du prieur clunisien de Marcigny-les-Nonains (auj. Saône-et-Loire) et faisait partie de l'archiprêtré de Cusset.

Le chœur, de style flamboyant, fut construit au début du XVI^e siècle et l'autel consacré en l'honneur de saint Gal, évêque de Clermont, oncle de Grégoire de Tours, le 11 octobre 1507, par Jacques d'Amboise, abbé de Cluny et évêque de Clermont. Dans le chœur, une inscription découverte sous le badigeon rappelle l'événement : « Par Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, le onzième jour du mois d'octobre mil cinq cent et sept, en présence de noble homme Pierre d'Obeilh. »

Les procès-verbaux de visites pastorales du XVII^e siècle nous apprennent que l'église comportait cinq autels (peut-être en sus du maître autel). Si, en 1636, celui-ci était en assez bon état avec un tabernacle de bois peint, tous les autels manquaient de nappes, les fonts baptismaux de couvercle et les fidèles de confessionnal. Les deux cloches, dont l'une datait de 1614, étaient en bon état et le cimetière contigu bien clos de haies⁷. En 1673, on apprend que l'église possède en outre un reliquaire avec des restes des onze mille vierges de Cologne et des cheveux de sainte Élisabeth.

Le chœur était voûté, la nef simplement charpentée et non lambrissée, la chapelle seigneuriale, au bas de la nef, réclamait des réparations.

Saint Gal était fêté le 1^{er} juillet. En 1702, le représentant de l'évêque interdit de célébrer la messe sur trois autels, car il manquait un devant d'autel, des chandeliers, des crucifix et des tableaux. Le cimetière n'était plus convenable, la haie était ouverte en plusieurs endroits, d'autant que des charrois le traversaient. En 1745, la chapelle seigneuriale servait de sacristie, mais menaçait ruine, ce qui montre bien le désintérêt de ses propriétaires. L'église est vendue le 18 janvier 1799 à Claude Ressaute et à François Lapendry pour la somme de 1500F. Un certain Laborbe achète la cloche pour 25F, mais la laisse en place.

⁴ Les deux représentations ont une autre parenté : saint Michel terrasse le dragon tandis que sainte Marguerite a enchaîné à ses pieds la tarasque, qui ressemble plus ou moins à un chien.

⁵ *Quomodo ceciderunt fortes in prelio* (2R5) Comment les courageux sont tombés dans le combat – *Mani pugnantes sed Dominum cordibus orantes* Leurs mains ont combattu, mais leurs cœurs ont prié le Seigneur.

⁶ Jacques CORROCHER, «La riche histoire de la chapelle abandonnée de Bussolles à Barraix-Bussolles», *Les Cahiers bourbonnais*, n°181, novembre 2002, p. 60-68.

⁷ C'était l'un des objets de la vigilance des évêques ; il fallait en effet empêcher les divagations des animaux parmi les tombes.

En 1830, l'église appartient à la communauté des Bardets et son chef, Guillaume Bardet, demande que la messe y soit célébrée, même sans curé résident. Vers 1854, le curé de Barraix-Bussolles, l'abbé Lampre, lance une souscription pour la restaurer, mais elle échoue.

La chapelle est vendue à la commune, le 14 avril 1856, par ses propriétaires, la famille Bardet, et particulièrement M. Annet Carton et sa femme, pour 105F. Cependant le conseil municipal est très réticent et désavoue pratiquement le maire, M. Janny, qui a acheté l'église au nom de la commune. Le conseil ne donne son adhésion à cet acte qu'à « la condition expresse que l'immeuble acquis ne sera jamais et dans aucun cas une source de dépense obligatoire pour la commune déjà si obérée. [...] Le conseil fait observer en outre que les fonds nécessaires pour les frais d'acquisition provenant de souscriptions volontaires, la commune doit se trouver libre de toute réclamation à ce sujet et il autorise le maire à accepter l'abandon du prix de l'immeuble dans le cas où les propriétaires seraient disposés à le faire⁸. »

L'affaire est complexe car, en fait, c'est l'évêque qui donne au curé les 100F du prix, mais l'abbé Lampre se refuse à payer l'intégralité des frais, soit 800F. Toute une correspondance est échangée avec M^e Colachot, notaire à Lapalisse, et M^e Petitcuenot, avoué à Cusset. Au terme, le curé, qui s'est mis en mauvais termes avec plusieurs des protagonistes, est envoyé à Sazeret et c'est l'abbé Lamblot qui lui est donné comme successeur, en septembre 1857. L'abbé Lampre est bien déçu car il avait fait acheter l'église pour amener les habitants de Bussolles à retrouver le chemin de la pratique religieuse, dans la mesure où ils refusaient de faire le trajet de Barraix.

Après un certain nombre de démarches, l'abbé Lamblot peut jouir de l'édifice au printemps 1858 et demande à l'évêque de le bénir, « pour le relever de l'interdit dont il avait été frappé depuis environ douze ans⁹ ». Le curé souhaiterait qu'une quête soit faite auprès des curistes de Vichy pour trouver les ressources nécessaires aux réparations de l'extérieur et de l'intérieur.

Il ne semble pas que les désirs du curé aient été exaucés car, dans une lettre postérieure, il revient sur la question de l'interdit, pour affirmer, cette fois, qu'il n'est pas certain qu'il ait été porté – il pense qu'il s'agissait peut-être seulement d'un argument utilisé par un missionnaire, le RP Marcel, pour motiver les paroissiens – ou, s'il l'a été, c'était sous l'épiscopat de Mgr de Pons. Quant aux réparations, il annonce qu'une famille, propriétaire des terres entourant la chapelle, est prête à subvenir aux frais mais aussi que, lors de la mission qui va être prêchée, on lancera une souscription. Cependant, sans attendre, il fait près de 1000F de réparation à la toiture, au clocher et aux murs¹⁰.

En septembre 1880, c'est avec émotion que l'abbé Lamblot découvre, sur les murs de la mairie, une affiche annonçant l'aliénation par la commune de l'église et du cimetière de Bussolles avec, au préalable, une enquête de *commodo et incommodo*. Cette décision est consécutive aux orages de l'année précédente qui avaient fortement endommagé l'édifice, pour lequel la commune ne voulait faire aucune dépense. Le 2 octobre, le préfet demande à l'évêque son avis sur ce projet. L'abbé Lampre, consulté, explique que son intention, en faisant acheter l'église, était d'aller y dire chaque dimanche la première messe pour éviter aux paroissiens de l'endroit le long trajet pour se rendre à Barraix. Il n'a pu réaliser ce projet ayant été subitement mis à pied¹¹. En avril 1881, l'abbé Lamblot respire car le conseil municipal n'a pas donné suite à la vente, à la suite des démarches du curé auprès des propriétaires du hameau de Bussolles au moment de l'enquête. Le curé a également menacé le maire au nom des anciens souscripteurs qui avaient permis l'achat. Dans ce contexte, le 15 avril, l'évêque répond au préfet en exprimant son hostilité au projet d'aliénation, au nom de l'intention des souscripteurs – dont il était :

Monsieur Lampre avait concentré entre ses mains jusqu'à 508F versés par divers souscripteurs *dans le but exclusif* que j'ai marqué plus haut, et il y avait joint de sa poche un

⁸ Copie d'une délibération du Conseil municipal de Barraix-Bussolles du 14 mai 1856, Arch. dioc. Barraix 1P1.

⁹ Lettre de l'abbé Lamblot à l'évêque de Moulins, 29 mai 1858, Arch. dioc. Barraix 1P1.

¹⁰ Lettre de l'abbé Lamblot à l'abbé ?, 16 novembre 1867, Arch. dioc. Barraix 1P1.

¹¹ Lettre de l'abbé Lampre au vicaire général, 31 mars 1881, Arch. dioc. Barraix 1P1.

don de 70F. Monsieur Lamblot avait souscrit à son tour pour 60F et moi-même pour 45 ou 50F.

Dans ces conditions, Monsieur le préfet, la commune de Barraix ne peut être autorisée, il me semble, à vendre l'église de Bussolles et à s'en approprier le prix. Cette mesure présenterait un caractère manifeste d'indélicatesse et l'exposerait aux revendications très certaines des souscripteurs encore vivants ou de leurs ayant-droit, d'autant plus que je n'ai aucunement abandonné la pensée de rétablir dans ce petit édifice les exercices du culte que les habitants de la section sont contraints d'aller chercher fort loin d'eux¹².

Ce n'est que le 7 décembre que le préfet lui répond :

Le conseil municipal que j'ai consulté a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de faire des dépenses pour la conservation de l'ancienne église en question qui ne conserve plus trace d'ailleurs de son ancienne destination et a persisté dans sa demande d'aliénation. De son côté, M. le maire déclare que si la vente n'est pas autorisée, il ordonnera la démolition de l'église pour cause de vétusté. Enfin le Conseil de préfecture estime qu'il y a lieu d'autoriser la vente, l'acquisition ayant été faite en 1856 sans aucune réserve¹³.

C'est donc logiquement que le préfet permet la vente. Le curé Lamblot rappelle que, lors d'une mission prêchée en 1867, il avait demandé à l'évêque la permission de faire célébrer quelques messes dans la chapelle et que l'évêque avait refusé¹⁴. L'abbé Lamblot se dit néanmoins convaincu que le propriétaire des terres alentour achètera l'église. Il pense que l'opération est aussi consécutive au besoin de fonds par la commune – qui est pauvre – afin de faire bâtir une école. Il transmet à l'évêché une lettre de Félix Martin, de Lapalisse, qui s'engage à acheter la chapelle mais refuse d'y faire ensuite des travaux. C'est finalement lui qui l'acquiert de la commune, le 8 juillet 1883, pour 1000F, semble-t-il. Elle passe alors à M. Aubert de la Faige par son épouse, née Martin. L'église est en partie démolie en 1892. La partie subsistante (le chœur de l'ancienne église des XI^e-XII^e siècles et l'ancienne chapelle seigneuriale) a une surface d'environ 80m². Elle sert de sépulture à la famille Aubert de La Faige.

Dans la première moitié du XX^e siècle, la messe y est célébrée le 1^{er} ou 2 juillet, pour la fête de saint Gal et, peut-être aussi, le mercredi de la semaine de la Passion et le mardi des Rogations. Le culte a été rétabli dans la chapelle en 1904. L'abbé Debeaud, un peu plus tard, signale qu'elle sert à des réunions de Carême et qu'on y célèbre la messe le mercredi de la Passion et le mardi des Rogations. L'Association diocésaine en devient propriétaire par un apport fait par Mmes Nicole Liechty et Noëlle Françoise Collas de Châtelperon, filles de M. Aubert de La Faige, le 16 décembre 1955. La toiture, en ardoises, est actuellement en mauvais état.

Description

De l'église consacrée le 11 octobre 1507 par Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, il ne subsiste que le chœur à chevet plat, couvert d'une voûte d'ogives à huit compartiments, et flanqué au sud d'une chapelle voûtée d'ogives, qui sert actuellement de chapelle sépulcrale à la famille Aubert de la Faige. Une baie flamboyante est percée dans le mur du chevet. Reprenons la description qu'en donne J. Corrocher :

La chapelle, édifiée en granit de Saint-Prix, présente un chœur de style gothique, voûté d'ogives à huit compartiments, à chevet plat percé d'une baie à remplage flamboyant de l'extrême fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle ; au sud, la petite chapelle, elle aussi voûtée d'ogives, comporte une cheminée ! La baie axiale est équipée de vitraux dans le

¹² Copie de la lettre de l'évêque au préfet, 15 avril 1881, Arch. dioc. Barraix 1P1.

¹³ Lettre du préfet à l'évêque, 7 décembre 1881, Arch. dioc. Barraix 1P1.

¹⁴ Il semble que l'évêque réclamait que l'église soit pourvue de tous les ornements nécessaires, avant de pouvoir donner l'autorisation.

remplage (ange porteur de la croix, ange plantant une croix, ange tenant la couronne d'épines), puis de grisailles ornées de fleurs de lis stylisées, avec au bas le blason des Aubert de La Faige, d'azur à la bande ondulée d'or. La façade, surmontée d'un clocher-mur meublé d'une cloche de bronze, est timbrée du monogramme métallique IHS sous l'alpha et l'oméga ; sur le flanc nord la lettre A (Aubert) et au chevet F (Faige) signent la restauration. En entrant, sur le mur gauche de retour, a été encastrée une pierre calcaire (128x45cm) gravée sur cinq lignes d'une épitaphe latine en lettres gothiques du XVII^e siècle, datation renforcée par la forme de l'épée qui accompagne l'écu des d'Obeilh : [...] « Ci gît noble homme Charles d'Obeilh damoiseau, seigneur de Bussolles. Il mourut l'an du Seigneur 1452 le 1^{er} jour du mois de juin »¹⁵.

Plusieurs inscriptions peintes, à l'initiative de Genest Émile Aubert de La Faige (1855-1904)¹⁶, rappellent des éléments de l'histoire de la chapelle. Une litre présente dans l'église porte les armes des Chavagnac et des Gallois. Il reste aussi la pierre tombale de Charles d'Obeilh et une petite cheminée.

Mobilier

Un rapport non signé – mais de la main de l'abbé Debeaud – signale qu'une statue de saint Antoine, ermite, datant du XVI^e siècle, aurait été enlevée de l'église de Bussolles vers 1890, et emportée chez des particuliers à Loddes. D'autres statues ont été ôtées de la chapelle, en 1974, représentant les saints Abdon, Sennen, Roch et Gal.

On note la présence, aujourd'hui, en dessous de l'épitaphe mentionnée ci-dessus, d'un bénitier en pierre à deux trous, et d'une pierre tombale de la famille Aubert de la Faige, à l'imitation du Moyen Âge¹⁷, contenant les restes de Genest-Émile (1855-1904), de son épouse née Louise Martin (1861-1945), de son frère Théophile (orthographié Théophyle) (1861-1944) et de son fils Genest Jacques (1885-1945).

Chapelle Notre-Dame de La Tour-Pourçain

La chapelle se trouve à 800m en dessous de l'église de Barrais, à la limite de la commune de Loddes, et se trouve sur une butte autrefois entourée d'eau sur trois côtés. Elle a été érigée en 1926-1927, à l'initiative de l'abbé Debeaud, dans un ancien fortin, construit en grès rose, d'une superficie de 65m² environ par niveau¹⁸, établi par un seigneur de Barrais pour garder l'ancienne voie romaine, encore chemin important au Moyen Âge.

Il y a dans ma paroisse à 1km de l'église une vieille tour du XIV^e siècle, placée dans un site extrêmement pittoresque. Le propriétaire qui n'a pas le moyen de faire réparer la toiture qui s'est effondrée met la tour à ma disposition pour la transformer en oratoire dédié à Notre-Dame de Lourdes. C'est le seul moyen de préserver d'une ruine totale cet unique et intéressant monument ancien de Barrais. Pour la restaurer et la transformer, plusieurs de mes paroissiens m'offrent le bois de charpente et de la main d'œuvre. La Providence et N.-D. de Lourdes m'aideront pour le reste¹⁹.

Du coup, le curé cherche une statue de Notre-Dame de Lourdes. Finalement, la chapelle, solennellement bénite le 24 avril 1927, est dédiée à Notre-Dame de Pitié et à saint Pourçain dont on y conserve une relique. La messe y est célébrée alors le 25 avril ou bien pour les Rogations, le 15

¹⁵ J. CORROCHER, loc. cit., p. 62-63.

¹⁶ Il est le co-auteur des *Fiefs du Bourbonnais*.

¹⁷ En lettres gothiques, on lit : « Ici reposent dans la paix du Seigneur et dans l'attente du jour de la bienheureuse résurrection. Priez Dieu pour eux. »

¹⁸ La chapelle est installée au rez-de-chaussée, dans une ancienne salle avec four à pain. La tour comporte un premier étage auquel on accède par un escalier de pierre.

¹⁹ Lettre de l'abbé Debeaud au vicaire général, 10 décembre 1926, Arch. dioc. Moulins, Barrais 1P4.

septembre, en la fête de Notre-Dame des sept douleurs et le 24 novembre, fête de saint Pourçain. On y voit aussi un escalier voûté, deux cheminées du XIV^e siècle, une échauguette, des meurtrières et des sièges en pierre. L'accès est difficile, le sentier étant presque abandonné.

La chapelle, propriété de l'Association diocésaine²⁰, fait l'objet de réparations à la toiture en 1991. Elle a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des MH le 23 septembre 1937.

Maison des religieuses

L'abbé Debeaud signale l'existence d'une maison des œuvres paroissiales, sous le patronage de Notre-Dame du Bon Conseil, où il y a un oratoire qui a été béni le 20 avril 1921²¹. La maison a été fondée par Mme Championnet, de Gueugnon, et comprend un patronage, un ouvroir et une pharmacie.

Chapelle Notre-Dame du Faitrez

L'abbé Debeaud fait encore élever, sur le plateau du Faitrez, une chapelle qui est dédiée au Cœur immaculé de Marie et à saint Symphorien martyr ; elle est bénie le 22 août 1947. Il y a auparavant dressé une croix :

Le 12 septembre, fête du Saint Nom de Marie, en présence des paroissiens des environs – il y en avait même plusieurs de Barraix et de Bert – la nouvelle croix du Faitrez, érigée par les soins de la famille Robert Méplain, qui était là presque au complet, fut bénite solennellement. Toute l'assistance se rendit ensuite, en récitant le chapelet, sur le Mont Gible, site ravissant qui domine la plaine de la Loire où bientôt, on l'espère, un modeste oratoire champêtre abritera une belle statue de Notre-Dame du Rosaire (Fatima). De là, Notre-Dame du Faitrez bénira et protégera les trois paroisses de Loddes, de Bert et de Barraix qui s'étendront à ses pieds²².

Des travaux ont été menés en 1989-1991 à la chapelle.

Presbytère

Le presbytère est un ancien prieuré qui remonte à plusieurs siècles. Il est dans un état que le curé, en 1898, juge passable. Le jardin est de taille suffisante. En 1925, le curé juge médiocre l'état du presbytère²³.

Histoire paroissiale

Si l'abbé Lampre a dû quitter assez brutalement la paroisse, ce n'est pas à cause de l'achat de l'église de Bussolles mais parce que, contrairement aux règles canoniques, il exploitait une ferme. Dans une lettre où il tente de se justifier, il explique à l'abbé Lejeune, vicaire général, qu'il ignorait cette interdiction :

L'article du synode n'interdisait pas aux curés de faire valoir des fermes dans leur paroisse, mais seulement d'y acquérir des propriétés, et que touchant celle qu'il avait faite, il avait, sur sa demande, présenté un mémoire à Mgr et qu'il attendait, avant de la quitter, que Sa Grandeur, après avoir pris connaissance de ce mémoire, lui fît une défense formelle²⁴.

²⁰ Elle a fait l'objet d'un apport le 25 mars 1927 par M. et Mme Jacquy, Mme Jacquy, née Duverger, la tenant de sa famille.

²¹ Lettre de l'abbé Debeaud au vicaire général, 17 janvier 1929, Arch. dioc. Moulins, Barraix 1P4.

²² *Bulletin paroissial de Barraix, Bert et Loddes*, novembre-décembre 1943, Arch. dioc. Moulins, Barraix 9P.

²³ Visite pastorale de 1925, Arch. dioc. Moulins, 3F14.

²⁴ Lettre de l'abbé Lampre à l'abbé Lejeune, vicaire général, 25 août 1856, Arch. dioc. Moulins, Barraix 6P1.

Alors que le vicaire général nourrit le projet de l'envoyer comme premier vicaire à Gannat, le curé de l'endroit s'y oppose résolument :

Sous quelque face que j'envisage la nomination de M. Lampre à Gannat, il m'est impossible de lui trouver un côté avantageux. [...] Je ne puis me dissimuler tous les inconvénients qui naîtraient pour moi et plus encore pour ma paroisse de la collaboration d'un vicaire qu'il me sera impossible de diriger dans la voie d'un zèle prudent et éclairé. Et puis que fera-t-il ici sous le rapport de la prédication dans une ville difficile ? Pourrai-je lui laisser même momentanément (en cas d'absence) la direction de la paroisse sans craindre les imprudences ou de son zèle ou de son caractère ou même de son intelligence²⁵ ?

L'opinion du curé de Montmarault n'est pas meilleure :

Malgré mon désir d'être agréable à Monseigneur et l'intérêt plein de compassion que je porte au pauvre M. Lampre, je ne puis l'accepter comme collaborateur, non à cause de son caractère qu'il est inutile de juger et que me sentirais le courage de supporter avec la grâce de Dieu, mais parce que je le crois dans l'impuissance de faire le bien dans ce pays qu'il a habité pendant 20 ans²⁶ où par un fatal enchaînement de circonstances malheureuses il n'est pas aimé. Enfin une raison positive, péremptoire à mon avis : il a ici ou dans les environs plusieurs créanciers qui seront d'autant plus disposés à le presser qu'ils le croiront plus exposé à ne pouvoir sortir honorablement de ses embarras par suite de sa position plus malheureuse²⁷, or quel désagrément pour moi de recevoir les visites des huissiers, et surtout quel obstacle au bien ! [...] On a pu lui reprocher de s'être laissé entraîner dans le négoce par son frère qui n'est plus mais jamais un manque de zèle et encore moins aucune légèreté contre les mœurs. Toutes ces raisons, j'en ai l'espoir, porteront Sa Grandeur à se laisser fléchir²⁸.

L'abbé Lamblot ne semble pas malheureux à Barraix. Il se félicite même du succès d'une mission paroissiale prêchée par le RP Marcel, constatant que l'église est trop étroite pour accueillir la foule des fidèles qui se pressent pour écouter le prédicateur, auquel le frère de l'abbé Lamblot, prêtre d'un autre diocèse, est venu prêter main-forte²⁹. L'évêque prodigue ses encouragements, mais demande que les paroissiens soient incités, à cette occasion, à faire restaurer leur église.

L'abbé Flachard connaît certaines difficultés, puisqu'il faut qu'intervienne le curé-doyen de Lapalisse, l'abbé Brillaud, pour essayer d'arrondir les angles entre le curé et le maire, M. Faure³⁰. Deux ans auparavant, un premier différend s'était élevé à propos de la sonnerie des cloches pendant les orages et l'évêque avait dû préciser au préfet, que le maire avait saisi que si le règlement diocésain, pris de concert avec la préfecture, interdisait la sonnerie des cloches à la volée, il ne proscrivait pas une sonnerie plus discrète³¹. C'est en novembre 1893 qu'est béni le nouveau cimetière de Barraix.

Dans le rapport de 1898, il signale que sa servante a une soixantaine d'années. Le catéchisme des petits enfants se fait le dimanche une heure avant la messe, tandis que l'enseignement préparant à la première communion a lieu tous les jours de 8h à 9h. La messe de semaine est célébrée à 6h1/2 en été et 7h1/2 en hiver, celle du dimanche à 9h en été et à 10h en hiver. Les vêpres sont chantées par le curé, car le chantre n'y vient pas. Il y a quatre confréries : du Saint-Sacrement (5-6 membres), du Rosaire (10 membres), de la Bonne Mort (30 membres) et de la propagation de la foi (17 membres).

²⁵ Lettre de l'abbé Cornil au vicaire général, 13 septembre 1856, Arch. dioc. Moulins, Barraix 6P1.

²⁶ Il a été curé de Saint-Bonnet-de-Four de 1828 à 1852.

²⁷ Son salaire sera inférieur à ce qu'il était dans son précédent poste.

²⁸ Lettre de l'abbé Gille au vicaire général, 26 novembre 1856, Arch. dioc. Moulins, Barraix 6P1.

²⁹ Lettre de l'abbé Lamblot à l'évêque, 13 novembre 1867, Arch. dioc. Moulins, Barraix 8P6.

³⁰ Lettre du curé Brillaud au vicaire général, 14 avril 1888, Arch. dioc. Moulins, Barraix 6P1.

³¹ Copie de la lettre de l'évêque au préfet, 16 octobre 1886, Arch. dioc. Moulins, Barraix 8P4.

Le curé se plaint que les offices sont très mal fréquentés en été et insuffisamment en hiver. Il y a eu un enterrement civil et plusieurs mariages civils de gens qui ont quitté la paroisse. La dernière mission a été prêchée en 1867. Le curé donne un tableau statistique des communions pascales depuis 1889 : environ 36 hommes, 18 jeunes gens, 16 jeunes garçons, 90 femmes, 42 jeunes filles, 12 filles de moins de 15 ans.

En 1904, l'abbé Brisset, quant à lui, célèbre les messes du dimanche à 7h et 10h et les vêpres à 2h1/2 ou 3h. L'effectif des confréries a peu varié : 40 membres à La Bonne Mort, 4 au Saint-Sacrement, 25 au Rosaire. Le curé ne tient pas à créer d'autres confréries ; il ajoute avec humour : « je voudrais établir celle des bons chrétiens. » Il a prévu de faire prêcher une mission vers 1900. Il y a une douzaine d'enfants au petit catéchisme (6-9 ans) et une trentaine au grand. Le catéchisme se fait à 8h à l'église. Deux ou trois fois, le baptême a été retardé au-delà d'une semaine et il y a deux enfants non baptisés sur la paroisse. Une cinquantaine d'hommes et une centaines de femmes font leurs pâques. Une demi-douzaine de personnes communient tous les mois et entre 30 et 50 aux grandes fêtes.

Face à la Séparation, l'abbé Brisset constate que si ses paroissiens ne sont pas opposés à la religion, ils ne sont pas décidés à faire des sacrifices financiers pour son maintien, et il ajoute :

Si le clergé avait exercé une influence sociale plus grande et plus pratique, nous ne serions pas réduits à de si tristes perspectives d'avenir³².

Leur proposant de s'inscrire, il relève les statistiques suivantes : 380 personnes majeures désirant le maintien de la religion concordataire, 16 personnes chefs de famille non inscrites par peur ou par méfiance, 3 personnes majeures déclarant ne pas avoir besoin de curé³³. Le 22 février 1906, il accueille, devant l'église dont les portes sont restées ouvertes, à la demande des conseillers de la fabrique, M. Garaud, receveur des Domaines de Lapalisse, chargé de réaliser l'inventaire des biens paroissiaux. Le conseil de fabrique lit une première protestation, où il rappelle que l'église et le presbytère ont été vendus à la Révolution comme biens nationaux, la première pour 5000F et le second pour 30 500F à MM. Claude Ressaut et Lapendrie³⁴. Puis le curé lit la sienne, reprochant à la représentation nationale et au gouvernement de s'être mis au service « de quelques groupes politiques malfaisants, [...] sectaires aveugles et déloyaux ». Il ajoute : « Ceux qui en font partie marchent au mot d'ordre, privés d'indépendance et de liberté individuelle et incapables autant qu'indignes de remplir leur mandat de représentants du peuple dans cet état de honteuse servitude qui porte atteinte à la souveraineté de la nation. » Si la porte de l'église était ouverte, celles de la sacristie et des armoires étaient fermées par des scellés³⁵. Après avoir hésité, le receveur les rompt et accomplit son travail. La gendarmerie est restée au bourg ; « la population s'est presque désintéressée de ce qui se passait, par crainte d'ennuis avec les représentants du gouvernement ; trois hommes seulement se sont trouvés à l'église en compagnie des trois fabriciens qui assistaient Monsieur le curé³⁶. »

Pendant la guerre de 14, alors que l'abbé Debeaud est mobilisé, la paroisse de Barraix est souvent privée de messe dominicale, car l'état de santé de l'abbé Buzet, curé de Bert, ne lui permet pas de s'y rendre, contrairement aux prévisions.

En 1925, l'abbé Debeaud juge assez bon l'état spirituel de sa paroisse qui compte 550 habitants. Il n'y a ni refus de sacrement, ni enfant non baptisé, ni mariage ni enterrement civil. Le dimanche, il y a 12 à 15 hommes à la messe et 40 à 50 femmes, ainsi qu'une vingtaine d'enfants. À Pâques,

³² Lettre du curé Brisset au vicaire général, 29 novembre 1905, Arch. dioc. Moulins 1M6.

³³ Lettre de l'abbé Brisset à l'évêque, 13 décembre 1905, Arch. dioc. Moulins, 1M6.

³⁴ Ce dernier est maire en 1803.

³⁵ Le curé explique dans une lettre jointe : « Les conseillers étaient d'avis de laisser tout ouvert à l'église et de n'occasionner aucun empêchement ni aucun dégât ; c'est pourquoi j'ai employé le système d'apposition de scellés de cire aux portes, qui était suffisant pour marquer la violence employée dans l'opération d'inventaire. »

³⁶ Rapport de l'abbé Brisset, 19 mars 1906, Arch. dioc. Moulins, 1M9.

communient 30 hommes et 80 femmes. Les communions aux grandes fêtes sont de 40 à 70, cinq le dimanche, une trentaine le premier dimanche du mois, quelques communions dans la semaine. Le petit catéchisme ne réunit que quatre garçons et trois filles et le grand 6 garçons et quatre filles. La confrérie de la bonne Mort compte 130 membres, celle du Rosaire 30 et celle du Saint Sacrement 6. Il y a un ouvroir avec 8 jeunes filles et un patronage de jeunes filles avec 10. Le dimanche, on vend 50 exemplaires de *La Croix de l'Allier*. La dernière mission paroissiale a été donnée à Noël 1923.

En 1937, sur les 565 habitants, il y a encore 10 à 15 hommes à la messe, 40 à 50 femmes et 30 à 40 enfants. 40 hommes communient pour Pâques et 70 femmes. 40 fidèles communient aux grandes fêtes, 5-6 le dimanche, 30 à 40 le premier dimanche du mois. Les catéchismes se font toujours cinq fois par semaine. La confrérie de la bonne Mort subsiste bien, mais plusieurs jeunes sont entrés à la JAC tandis que l'Union catholique compte quelques membres sur la paroisse. La Ligue patriotique des Françaises compte 25 membres et cinq benjamines. *La Croix de l'Allier* se diffuse ainsi qu'un journal paroissial. La dernière mission a été prêchée en 1935.

En 1962, l'abbé Debeaud, qui dessert Barraix (400 habitants), Bert (625) et Loddes (420), signale que la messe dominicale est célébrée à 8h et 11 h en été, 8h30 et 11h30 en hiver ; en semaine, à 7h30³⁷. Le catéchisme est fait cinq jours par semaine à 8h15 et, le vendredi, de 12h45 à 13h30 pour les petits. Il se fait à l'église en été et au presbytère en hiver. L'assistance à la messe semble baisser dans l'après-guerre : 50 à 60 personnes à la messe dominicale, dont une dizaine d'hommes, en 1949, une trentaine de grandes personnes dont 8 à 10 hommes en 1955 ; les pâques sont relativement stables : 30 à 40 hommes, une cinquantaine de femmes. La dernière mission a été prêchée en 1935. L'Action catholique féminine compte une quinzaine de membres³⁸, mais le curé estime qu'elle n'a aucune influence religieuse. Cependant, ajoute-t-il, « si la foi n'est pas très vivante en général, l'esprit est bon, tous les enfants sont baptisés, viennent au catéchisme, font leur première communion privée et solennelle ». Il ajoute que le maire est bien disposé et facilite l'action du curé, tandis que l'instituteur est « communiste, très sectaire ». Le curé a un petit groupe de chanteuses. Il y a une école libre à Bert, avec une douzaine d'élèves³⁹.

Cimetière

Le cimetière a été transféré en 1874 ; il a été solennellement béni le 1^{er} novembre 1893, il est situé à 7-8mn à pied de l'église et il est muni d'une belle croix en pierre.

Fête de saint Christophe

D'après la *Semaine religieuse*, la fête de 1928 attire 1500 pèlerins, avec 270 autos, 10 motos et 34 vélos. En 1930, la fête est présidée par Mgr Gonon, évêque de Moulins. en 1938, l'abbé Dory, curé de Thiel-sur-Acolin, invité à la fête, est amené à bénir un avion ! L'année suivante, c'est le P. Araud, supérieur des rédemptoristes de Gannat, qui donne le sermon.

R/ Écoute, ô saint Christophe,
Nos prières, nos chants
Évite-nous la catastrophe,
Préserve-nous des accidents.

Du Christ le nom sacré tu portes
Vaillant martyr de notre foi,
Garde des maux de toutes sortes
Ceux dont les vœux montent vers toi.

³⁷ La pratique religieuse n'est pas indiquée, la population est de 370 habitants.

³⁸ Arch. dioc. Moulins, 3F22.

³⁹ Arch. dioc. Moulins, 4F3-3.

Si nous en croyons la légende
 Avant de servir le Seigneur,
 Et de faire ce qu'il commande,
 Tu fus d'abord un grand pécheur.

Dès que tu connus l'évangile,
 Tu renonças vite à Satan,
 Et de la nature fragile,
 Tu vainquis les mauvais penchants.

Tu voulus dans la pénitence,
 Réparer tes péchés passés,
 Les expier par la souffrance,
 Pour qu'ils te fussent pardonnés.

Dans ce but, par obéissance,
 Tu fixas auprès d'un torrent
 Ta misérable résidence,
 Où tu vécus par dévouement.

Quand, pour franchir l'eau dangereuse,
 Un voyageur se présentait,
 Sur le champ, âme généreuse,
 Dans tes bras tu le recevais.

Tel un géant fort et robuste,
 Tu le portais sans te troubler,
 Conservant le calme du juste,
 Que rien ne peut faire trembler.

Un jour, durant une tempête,
 Tu perçois de l'autre côté,
 Une douce voix qui répète :
 « Viens me chercher par charité. »

Et voici que bravant l'orage,
 Sans te laisser désemparer,
 Tu découvres sur le rivage
 Un enfant qui semble égaré.

Rassuré par ta bonne mine,
 Il te tend ses petites mains ;
 L'ayant serré sur ta poitrine,
 Tu reprends ton mauvais chemin.

A mesure que tu progresses,
 Dans le courant impétueux,
 L'enfant qui sur ton cou se dresse,
 T'oblige à te courber en deux.

Tu gémis sous ce poids immense :
 « Pourquoi, petit, es-tu si lourd ? »
 Sans soupçonner que l'apparence
 Cache à tes yeux le Dieu d'amour.

Dans ma main, je porte le monde,
Ainsi répondit Jésus-Christ.
C'est pour cela que dans cette onde,
Malgré ta force tu faiblis.

Du haut des cieux je te contemple,
Venant en aise aux passagers,
Donnant à tous le bel exemple
D'une incomparable bonté.

Pour récompenser les services,
Qu'ici tu rends aux voyageurs ;
Je veux que ton nom soit propice
À qui te priera de tout cœur.

Mais auparavant le martyr
Couronnant ta fidélité,
Et venant confirmer mon dire,
T'assurera l'éternité.

Christophe, en sa foi très tenace,
Fut arrêté par des païens.
Il ne craignit nulle menace
Et fièrement se dit chrétien.

Il répandit avec courage
Son sang par amour pour Jésus.
Ce qui lui fut un nouveau gage
Pour régner parmi les élus.

Son corps porté de la Lycie
À Tolède et à Saint-Denis,
Maintenant au moins en partie,
Est vénéré dans ce pays.

Sa mémoire fut populaire,
Son culte dans les temps anciens
Fut célébré par nos vieux pères
Comme celui d'un très grand saint.

À la porte de leurs églises,
Beaucoup aimaient à regarder,
Reproduits dans la pierre grise,
Ses traits qu'ils y faisaient sculpter.

Ils se plaisaient encore à dire :
« Qui voit Christophe le matin
Le long du jour pourra sourire,
Le soir reposer sans chagrin. »

À notre époque où si faciles
Deviennent les excursions,
Les conducteurs d'automobiles
L'ont adopté pour leur patron.

Avant d'affronter les virages
Et les tournants trop dangereux,
Ils regardent sa sainte image,
Souvent mise devant leurs yeux.

Que saint Christophe nous préserve
De toutes sortes d'accidents,
Qu'il nous bénisse et qu'il conserve
Tous les amateurs du volant.

Qu'il leur obtienne la prudence,
Les accompagnant en tous lieux,
Qu'une constante vigilance
Les empêchent de tenter Dieu.

Qu'ils soient au Christ de corps et d'âme,
Saint Christophe, tes patronnés,
Que la charité les enflamme,
Qu'un jour les cieux leur soient donnés.

CURÉS DE BARRAIS

1528- ? : Guillaume JAMES
1542 : Christophe de DAMAS
BARBARIN
1644-1653 : D'UGNÉE
1658-1693 : Louis CHAMALET
1693-1759 : Jean JACQUEMONT
1761- avril 1793 : Jean FLEURY

CURÉS DE BUSSOLLES⁴⁰

s.d. : Charles DOYAT
1637-1672 : TOUSSAINT DE LA FAYETTE
1672-1678 : Joseph MARESCHAL
1692-1719 : Claude BRUN
1719-1735 : Jean-Baptiste BLETTERIE
1735-1744 : Joseph BLETTERIE
1744-1754 : Gaspard Colin BELLEROCHÉ
1754-1767 : MARTINET
1767-1792 : Gabriel BÉCHONNET

CURÉS DE BARRAIS-BUSSOLLES

1796-1802 : Pierre BENOÎT

1803 : Claude ROUGIER
Il était né à Inondez (Puy-de-Dôme).

⁴⁰ Pour cette liste, nous disposons de deux sources : un tableau des curés présent dans l'église de Barrais et une liste reconstituée par J. Corrocher (loc. cit., p. 66).

1805 : Jacques DUTUEL

1805-1807 : Claude QUINERY

1807-1823 : BARISSON-BENOÎT

1823-1833 : Pierre Pascal CHAVEROCHE

On sait peu de chose sur lui hormis le fait qu'il est né en 1792. J. Corrocher précise qu'il écrivit le 22 juillet 1826 à la duchesse d'Angoulême, en cure à Vichy, afin d'obtenir un secours pour orner l'église de Barraix et refondre une cloche.

1833-1841 : Gaspard CHAMALET (1802-1865)

Né à Thiers, il fait ses études au collège de Thiers avant d'entrer à 25 ans au grand séminaire de Moulins, peu après la fondation du diocèse. Prêtre en 1830, il est d'abord vicaire à Ferrières, puis curé de Loddes (1831), Barraix (1833), Gannay (1841), Saint-Didier-en-Rollat (1844) et Créchy (1849).

1841-1854 : Jean-Claude BARILLOT (1805-1862)

Né à Lyon, prêtre en 1835, après son passage à Barraix, il sera curé de Bègues, puis se retirera à Gannat en 1858.

1854-1856 : Jean Joseph LAMPRE (1800-1883)

Né à Champagnac (Cantal), il fait ses études au collège de Mauriac, entre à 23 ans au grand séminaire de Clermont. Prêtre quatre ans plus tard, il est vicaire à Gannat, curé de Saint-Bonnet-de-Four (1828), curé de Cesset (1852), de Barraix (1853), vicaire à Saint-Nicolas de Moulins (1856) et curé de Sazeret (1856) où il termine sa vie.

1856-1884 : Marc Eugène Claude LAMBLLOT (1817-1899),

Né à Roanne, il fait ses études au collège de Roanne puis entre à 22 ans au grand séminaire de Moulins. Après son ordination en 1843, il est vicaire à Lapalisse, puis curé à Saint-Pourçain-sur-Besbre (1849) et à Barraix (1856), avant d'être nommé à Pierrefitte (1884), où il se retire en 1892.

1884-1899 : Jean-Marie FLACHARD (1833-1903)

Né à Pomeys (Rhône), il fait ses études au petit séminaire de L'Argentière, avant d'entrer à 21 ans au séminaire Saint-Irénée de Lyon, puis, l'année suivante, au grand séminaire de Moulins. Prêtre en 1858, il est successivement vicaire à Saint-Clément (1858), curé de Luneau (1864), de Barraix (1884). En 1899, il démissionne pour raison de santé et se retire dans sa commune natale. Ses contemporains le décrivent comme énergique, cordial, spirituel, passionné de mathématiques, mais manquant de facilité oratoire.

1899-1902 : Antoine CHARASSE (1867-1949)

Né à La Chabanne, de Claude et Jeanne-Marie Lafaye, prêtre en 1893, est d'abord vicaire au Mayet-de-Montagne, avant de venir à Barraix. Il est ensuite chapelain de Saint-Jacques-des-Biefs (1905) puis curé de Saint-Palais (1906). Il quitte alors le ministère et mourra à Vallauris (Alpes-Maritimes).

1902-1907 : Louis BRISSET (1849-1928)

Natif de Bourges, prêtre en 1896, il est successivement professeur à l'institution du Sacré-Cœur de Moulins, puis vicaire à Ainay-le-Château, dès cette année-là, puis vicaire à Ébreuil (1898), avant de venir à Barraix. Il est ensuite nommé à Laprugne (1907) puis à Bressolles (1910).

1907-1972 : Jules Laurent DEBEAUD (1879-1974)

Né à Coulanges, il est ordonné prêtre en 1903. Il est ensuite vicaire à Broût-Vernet (1903), à Saint-Germain-des-Fossés (1904), puis curé du Pin (1905), avant d'effectuer la plus grande partie de sa carrière comme curé de Barraix (1907-1972). Le 8 décembre 1953, il est nommé chanoine honoraire.

1974-1980 : RP Thomas BECQUET (1896-1985)

Né à Bruxelles, prêtre en 1921, il est religieux bénédictin au monastère d'Amay, fondé peu de temps auparavant par Dom Lambert Beauduin. Dans la ligne du renouveau liturgique initié par celui-ci, il publie des missels et livres de prière à l'usage des enfants, mais aussi un ouvrage de théologie spirituelle : *Sagesse de vie. Les fondements d'une vie pleine selon l'enseignement catholique* (Beauchesne, 1929, 134p.) Disciple de Dom Lambert, Dom Becquet est prieur de Chèvetogne (1950-1963) et il est consultant pour l'œcuménisme durant la période préparatoire du concile Vatican II. Il devient ensuite curé de Bert avant de venir à Barraix.

À la mort de Dom Becquet, la paroisse est ensuite rattachée à Lapalisse. Cependant, à partir de 2007, les frères Christophe et Luc (Yves Arquembourg⁴¹ et Michel Scherbam) sont venus habiter, pour leur retraite, le prieuré de Barraix, tout en desservant l'église.

Reproduisons ci-dessous la notice nécrologique de Dom Becquet parue dans la revue œcuménique *Irenikon* en 1985.

Le 18 juin s'est endormi dans le Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, Dom Thomas Becquet, ancien prieur du monastère de Chèvetogne (1950-1963). Il était le dernier survivant de la fondation d'Amay-sur-Meuse en 1925.

Né à Bruxelles, le 5 novembre 1896, Paul Becquet entra à l'abbaye du Mont-César à Louvain le 17 janvier 1918, alors qu'il était déjà étudiant en théologie au grand séminaire de Malines. Il y reçut comme patron saint Thomas Becket. Envoyé à Amay pour aider Dom Lambert Beauduin dans sa nouvelle fondation⁴², il fut vite chargé aussi de lancer la revue *Irenikon* qui naissait en même temps. Peu de temps après, on lui confia de mettre sur pied le transfert de la fondation d'Amay à Tancremont, près de Pépinster. Le transfert ne put jamais avoir lieu, car le terrain fut déclaré zone militaire, mais le P. Thomas resta à Tancremont durant une vingtaine d'années ; en 1949, il se consacra à aider les réfugiés palestiniens avec le Comité belge "Palestina" et il eut l'idée d'intéresser à leur cause l'opinion publique et de récolter des fonds pour eux en organisant un tour du monde avec une grande croix de bois qui avait été portée solennellement à Jérusalem le vendredi saint. Ce tour du monde dura plus d'une année.

Au début de l'année 1950, il fut élu prieur de Chèvetogne et il se consacra dès lors entièrement à aider la communauté qui était passée par des moments difficiles ; en 1951, il eut le mérite de faire rentrer dans son monastère Dom Lambert Beauduin, en exil depuis 1932. Il conçut aussi le projet de bâtir une église de style byzantin pour donner à la partie orientale de sa communauté de Chèvetogne un cadre plus convenable pour les célébrations liturgiques. Entreprise en 1955, l'église fut consacrée en 1957, puis Dom Thomas la fit

⁴¹ Yves Arquembourg (1945-2015) et Michel Scherbam (né en 1939), ordonnés tous deux en 1983, ont desservi les paroisses du Sacré-Cœur de Moulins (1983) et du Donjon (1993).

⁴² Dom Lambert Beauduin (1873-1960), d'abord prêtre diocésain, était entré en 1906 à l'abbaye du Mont-César à Louvain, monastère lié à l'université catholique de cette même ville (auj. Leuven). Très vite, il s'était tourné vers le mouvement liturgique, visant à favoriser la participation des fidèles à la liturgie, notamment eucharistique. Mais il avait aussi découvert l'importance de l'œcuménisme. C'est dans cette ligne qu'est fondé, en 1925, le monastère d'Amay, qui juxtapose une communauté religieuse de rite latin et une autre de rite oriental, de façon à favoriser le passage éventuel à l'Église catholique d'orthodoxes russes. Mais Dom Lambert, qui est passé à une visée œcuménique plus "gratuite", n'est pas suivi dans cette ligne par l'abbé général bénédictin dont il dépend. Alors que le monastère peut continuer dans la même orientation sous la houlette de Dom Thomas Belpaire, Dom Lambert est envoyé au monastère d'Encalcat, dans le Midi de la France en 1932, avant de pouvoir revenir en région parisienne dix ans plus tard. En 1951, Dom Becquet, devenu prieur, surmontant les oppositions, parvient à le faire revenir à Chèvetogne, où s'est transporté le monastère d'Amay, pour l'accueillir dans sa fondation durant ses dernières années de vie.

décorer de fresques sur une superficie de plus de 2500m² qui en font aujourd'hui un monastère unique dans nos régions.

Atteint dans sa santé, dom Thomas résigna sa charge en 11963 et mena durant dix-huit ans une vie solitaire dans le diocèse de Moulins où il desservit de petites paroisses. Lorsque ses forces l'abandonnèrent, il revint à Chêvetogne, en 1981, mener la vie des frères avec simplicité, toujours prêt à rendre service, fidèle à la prière et à la louange de Dieu⁴³.

⁴³ *Irenikon*, 1985, p. 402-403.

LE DONJON

Pour cette approche de la vie religieuse du Donjon, nous avons eu recours, en sus des documents d'archives à l'étude de Denis Bournatot⁴⁴ et au livre de paroisse⁴⁵.

L'auteur du livre de paroisse explique le fait que, sous l'Ancien Régime déjà, le même curé desservait Le Donjon et Melleray par le fait que cette dernière paroisse n'offrait pas d'agglomération et que le curé ne pouvait s'y loger. Il souligne qu'il en était de même ailleurs, au XVII^e siècle, pour les paroisses de Dompierre et de Coutard. Les paroisses du Donjon et de Melleray se trouvaient à l'extrémité du diocèse d'Autun, à la limite du diocèse de Clermont.

La paroisse d'Huillaux, quant à elle, était séparée de celle du Donjon par un ruisseau, le Salièvre, mais un faubourg du Donjon, comportant une quinzaine de feux, appelé La Guillotièrre, s'était bâti de l'autre côté du Salièvre et ses habitants, pour satisfaire leurs devoirs religieux, devait effectuer une distance de trois kilomètres et demi pour rejoindre le centre de leur paroisse.

Aujourd'hui ne se visitent plus que l'église Notre-Dame du Donjon et la chapelle Saint-Hilaire, située dans le cimetière, l'église Saint-Maurice, la chapelle des Cordeliers et l'église d'Huillaux ont complètement disparu, tandis que l'église de Melleray est en très mauvais état.

Église Saint-Hilaire

Description

La chapelle se compose d'une nef, prolongée par une travée droite et d'une abside en hémicycle. Le chœur et l'abside sont d'époque romane et sont plus étroits que la nef. Ils sont ouverts par des baies en plein cintre, de style roman. La nef est d'époque gothique et comporte deux travées éclairées par des baies en plein cintre. Elle est surmontée par un haut toit en bâtière couvert de tuiles plates avec une corniche à modillons. Le pignon oriental est percé de baies géminées en cintre surbaissé. Un clocher peigne couronne l'édifice.

Le portail de façade comporte un tympan orné d'une croix, avec une archivolt, encadrée par un cordon mouluré. Un oculus polylobé éclaire la nef. La façade est surmontée d'une croix de pierre.

À l'intérieur, la nef est couverte d'une charpente en forme de carène de bateau renversé avec deux poutres transversales. Le chœur s'ouvre par un arc en plein cintre. La travée droite du chœur est voûtée en berceau tandis que l'abside possède une voûte en cul-de-four. Lors de la restauration de 1901-1903, la chapelle a été ornée d'un décor peint avec un faux appareillage de couleur crème, muni de faux joints de couleur rouge.

Le livre de paroisse donne une description précise de l'église Saint-Hilaire :

À l'ouest du Donjon s'élève une colline, sur le sommet de cette colline et tout près de la route de Jaligny est bâtie une chapelle dédiée à saint Hilaire ; le monument a environ 48 pieds de longueur sur 21 pieds de largeur, l'épaisseur des murs étant comprise dans ces mesures. À l'intérieur on remarque un chœur terminé en cul-de-four, un avant-chœur à deux côtés droits, et le corps de l'église s'élargissant et faisant place, à droite et à gauche de la sortie du chœur, à deux chapelles, l'une dédiée à la Vierge et l'autre à sainte Philomène. [...] Le maître-autel est dédié à st Hilaire. De larges pierres forment un chemin dans le milieu, allant de la grande porte au maître-autel. Ces dalles doivent être d'anciennes pierres sépulcrales qui se trouvaient dans la chapelle et mises là lors d'un pavage moderne. Le tout est terminé par une voûte surbaissée.

⁴⁴ Denis BOURNATOT, *Le Donjon, son histoire*, Moulins, Impr. Pottier, 1963, 284p.

⁴⁵ Arch. dioc. Moulins, *Le Donjon*, 10P.

La première partie du livre de paroisse (p. 1-171) a été rédigée par Victor Meilheur en 1874, la suite par l'abbé Dupichaud, sur la période 1849-1874 (p. 173-202), la suite probablement par l'abbé Virlogeux pour les années 1907-1909 (p. 203-208), puis par l'abbé Guillaumin, pour les années 1910-1913 (p. 208-218), par l'abbé Duprat pour les années 1913-1936 (p. 218-248) et enfin par l'abbé Antoine Pierre pour la période 1936-1939 (p. 248-255).

À l'extérieur, le corps de la chapelle est couvert d'un toit aigu à pignons, très élevé. Celui de l'ouest est percé d'une porte, la grande porte d'entrée. Cette porte forme un plein cintre dont les archivoltes sont évidées en gorge. Au-dessus, dans la pointe du pignon, on voit une petite fenêtre à trèfle à quatre feuilles. Cette fenêtre est bouchée ; ouverte, elle donnerait dans les combles ; l'autre pignon, celui de l'est, est percé d'une croisée double séparée en deux par un pilastre. Dans les montants de ces deux fenêtres accouplées se remarquent deux trous qui ont dû supporter les jougs de deux cloches. Un escalier, pris dans le pignon et supporté par le toit de l'avant-chœur se remarque ; il servait à monter vers les cloches ; une petite porte du côté du sud, trois croisées, l'une à l'est dans le fond du chœur, l'autre au sud, donnant dans l'avant-chœur et la dernière, toujours au sud, éclairant le corps de la chapelle, offrent les mêmes caractères que la grande porte d'entrée.

On remarque encore, du côté du nord, dans l'angle extérieur rentrant, angle formé par l'avant-chœur et le corps de l'église plus large, trois arceaux, restes de portes qui ont été bouchées. L'un des arceaux est noyé dans le mur du corps de la chapelle et regarde l'est ; l'autre est dans le mur de l'avant-chœur et regarde le nord. Ils se réunissent tous les deux dans l'angle sur mur sur une base commune qui forme une colonne. Ces deux arceaux sont, à n'en pas douter, du XV^e siècle. Mais au-dessous de celui qui est dans le mur nord, s'en trouve un troisième, intérieur aux deux autres et qui a tous les caractères de l'architecture du XI^e siècle.

Le chœur est rond ; il est voûté ; comme l'avant-chœur ; il est beaucoup plus bas que le reste de la chapelle, qui est à pignon aigu et couvert à tuiles plates. Seuls le chœur et l'avant-chœur sont couverts à tuiles creuses.

Un mur, faisant contrefort, et s'élevant plus haut que le toit, sépare ces deux dernières parties extérieurement, et forme, en atteignant le sol, un contrefort au sud avec retraite en larmier. Tout le tour du chœur, le rebord du toit est formé par une petite corniche à gorge, faite en pierres de taille.

En examinant attentivement le pignon ouest, on remarque, en avant de la muraille, des fondations. Ce sont probablement les restes d'un porche, ou ballet, ainsi qu'on nommait au XVII^e et au XVIII^e siècle cette partie des édifices sacrés.

On les a supprimés presque partout ; nous n'en comprenons pas trop la raison. La grande porte des églises placée toujours au couchant se trouve exposée par là aux pluies. De plus, lorsque le pavé de l'édifice est placé plus bas que le sol environnant, ce qui se voit dans les constructions très anciennes, la pluie chassée par les vents d'ouest, qui règnent dans ces occasions-là, s'introduit dans l'intérieur de l'église et en inonde le sol. Le porche protégeant la grande porte d'entrée, sans parler du caractère pittoresque qu'il donne aux églises, a donc une très grande utilité⁴⁶.

L'auteur du livre de paroisse pense que l'édifice primitif était du XI^e siècle et a été réparé, notamment au niveau de la toiture, au XV^e. Il ne pense pas que la fonction première de cette église était de servir de chapelle funéraire. Notant que le 13 janvier, se tenait, chaque année, une foire dite de Saint-Hilaire, il se demande s'il ne s'agissait pas là d'un lieu de pèlerinage qui avait déterminé la foire.

Mobilier

On trouve dans l'église une statue de plâtre peint représentant saint Hilaire, patron de l'église. Sur le mur gauche, on voit un monument aux morts fait de plaques métalliques portant les photographies des soldats tués lors de la Première guerre mondiale : Pierre Belin, Jean Bonnichon, Louis Buffet, Jean-Baptiste Bassot, François Charbonnier, Baptiste Chevallier, François Coulon,

⁴⁶ Livre de paroisse, p. 35-37.

Claude Daumur, Félix Depalle, Claude Desserpit, Claude Eulalie, Jean et Paul Épinard, Antoine Fayet, Claude Fory, Henri Joseph Fugier, Auguste Gatelet, Jean Girard, Antoine Gonard, Claude-Marie Goyet, Léon et Pierre Guillon, Antoine Jacquy, Jean Jandot, Benoît Jaquet, Louis Jonard, François Laurent, André Marchand, Gilbert Marme, Jean-Marie Martinon, Jean-Marie Meilleurat, Anatole Méplain, Pierre Montagnier, Henri Prella, François Picard, Jean Ravat, Lucien Reduron, François Reverdy, Gilbert Remaux, Benoît Segaud, Benoît et François Serroux, ? Thévenet, François Thévenoux (2), Jean Thévenoux, Paul Tizon, Jean-Claude ?, René Verret. En face, est accrochée une plaque rappelant la mort de Jean-Marie Crouzier, soldat au 5^e chasseurs d'Afrique, tué au plateau de Pessenay (Aisne) en septembre 1914, à l'âge de 28 ans.

On voit aussi deux petits autels de pierre blanche, dont la table est soutenue par une colonne centrale, surmontés, l'un d'une statue moderne de la Vierge à l'Enfant, et l'autre, d'une statuette de sainte Thérèse de Lisieux. On trouve aussi, dans la chapelle, une Piéta polychrome, une statue de saint Hilaire, une autre de sainte Philomène, et une statue de la Vierge à l'enfant polychrome. Tout ce mobilier est en plâtre peint. La statue de saint Hilaire est posée sur un autel central, de marbre blanc. La chapelle possède également un chemin de croix.

Les vitraux ont été réalisés par Baratte, maître-verrier de Clermont-Fd, en 1904, dans le prolongement de la restauration du début du XX^e siècle. Ils représentent saint Paul (baie 3), l'apparition du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie à Paray-le-Monial (baie 4), saint Pierre (baie 5), l'éducation de la Vierge par sainte Anne (baie 6) et saint Hilaire (baie 101, en façade).

La cloche de la Chapelle Saint-Hilaire porte l'inscription suivante : ANNA - Don de Madame Tain, née Anna Fournier 19 mars 1898. Pesant 142 kg, elle a coûté 466F.

Eglise Saint-Maurice

Cette église, située dans l'enceinte du château, avait été vendue comme bien national sous la Révolution. Denis Bournatot la décrit ainsi :

Elle mesurait environ 30 mètres de longueur et une largeur de 12 mètres.

À l'extrémité Est, se trouvait le chœur, en cul-de-four, comme celui de Saint-Hilaire ; la nef était lambrissée ; la couverture était de tuiles creuses et un petit clocher en "campanier", rasé en 1793, supportait les cloches. Au cours des siècles, l'édifice dut subir de nombreuses et profondes modifications, notamment dans le nombre et la dédicace des chapelles intérieures ; mais c'est surtout en 1606, [...] sous le ministère de Denis Charnay, que l'édifice fut complètement remanié et de l'église primitive, il ne resta vraisemblablement que le chœur. Le cimetière, qui était petit, joignait la nef du côté Nord. Son emplacement a été absorbé par le garage. Il était entouré de palis de 3 à 4 pieds de hauteur⁴⁷. Il était insuffisant pour le nombre des paroissiens ; aussi inhumait-on à l'intérieur et tout autour de l'église et dans la chapelle des Cordeliers, ce qui causait souvent des conflits entre les curés du Donjon et les religieux. Voici, du reste, d'après les procès-verbaux d'estimation établis au moment de sa vente comme bien national, les caractéristiques de l'édifice :

« L'église appelée du château consiste en un corps de bâtiment d'environ 60 pieds de longueur sur 24 de largeur, de dedans en dedans, au clocher en campanier sur le chœur ; un petit cimetière d'environ un demi-quart de coupe mesure Le Donjon, joignant ladite église du côté de bize ... »

Le tout fut estimé 1200 livres⁴⁸.

Le visiteur épiscopal de novembre 1672 (Jean de Cluny, curé de Beaulon) note :

Nous avons trouvé toutes choses en asses bon état, hors qu'il manque un vaisseau séparé,

⁴⁷ Il s'agit d'une enceinte faite de pieux enfoncés dans le sol.

⁴⁸ D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 18-19.

pour l'extrême onction, le tabernacle de bois peint peu honnête pour le lieu ... Ensuite avons trouvé dans le tabernacle le soleil d'argent et reconnu que la clef dudit tabernacle y demeure nuit et jour. De plus la lampe de ladite église n'est point allumée jour et nuit⁴⁹.

En 1675, le visiteur écrit :

Le sanctuaire et le chœur ne sont point distingués par aucune balustrade, sont néanmoins voûtés aussi bien que la sacristie ; la nef est mal couverte et le pavé a besoin de réparations. Il y a trois petits autels assez mal entretenus⁵⁰.

En 1681, le bilan est plutôt positif :

« L'église de Donjon est assez bien plafonnée, les ornements sont assez raisonnables, et les vaisseaux sacrés. Il y faut un tabernacle. Il faut encore la paver ; le patron saint Maurice. Le cimetière est en état. Le curé M. Jean Jacquemot âgé de quarante huit ans, natif de Cordelle, diocèse de Lyon, fort zélé pour son ministère, d'une bonne vie, faisant son devoir.

Lors de la visite épiscopale de 1705, le mobilier est décrit ainsi :

L'église paroissiale est sous le vocable de saint Maurice patron de ladite paroisse ; il y a quatre autels, le principal est consacré, sur icelui est un petit tabernacle et des gradins de bois doré ; dans ledit tabernacle fermant à clef, et doublé dans le fond d'un satin rouge, est un ciboire dont la coupe est dorée au dedans et dans icelui plusieurs hosties consacrées, bien conditionnées, le devant est d'un satin à fleurs de diverses couleurs et dit autel était proprement orné⁵¹.

Église des Cordeliers

Au sud du village, s'élevait le couvent des Cordeliers, édifié par un Père Charelon, au XV^e siècle, natif du Donjon, sur un terrain appartenant à deux sœurs, Guicharde et Marguerite de Marcellanges. Le P. Charelon obtint le terrain et la permission du seigneur, Philippe de Lystenay, de la maison de Vienne.

La chapelle fut inaugurée en 1453⁵², sous le vocable de saint François et le couvent terminé en 1455, ainsi que la maison des hôtes. Il était au bord de l'étang aménagé sur le Salièvre, qui fut asséché vers 1794. Au XVI^e siècle, le couvent fut prospère, avec même un noviciat, mais en 1619, on écrivait qu'il était bien déchu de sa splendeur⁵³. Il servait de lieu de retraite pour des religieux en disgrâce, comme un sieur Hérault, prêtre, qui y est interné de force en 1723. Une lutte d'influence opposait les religieux aux curés et en 1752, Philibert Pinot, curé du Donjon, et les curés du voisinage, demandent la suppression des Cordeliers, vu leur inutilité⁵⁴.

⁴⁹ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 49.

⁵⁰ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 50.

⁵¹ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 55.

⁵² La pose de la première pierre de l'église a été effectuée le 30 mars 1450.

En 1482 est mise en place d'une cloche portant les noms de Françoise et de Jésus et Marie.

⁵³ On note pourtant, en octobre 1627, la fondation d'une confrérie du Rosaire par deux jacobins de Moulins en la chapelle Notre-Dame de l'église des Cordeliers (Poccachard gardien et Perponnier) et, le 31 janvier 1645, l'abjuration de Mathieu Pelon, cardeur, protestant, devant le P. Girard, gardien des Cordeliers.

Rappelons que, sous l'Ancien Régime, on appelle couramment "jacobins" les Dominicains, dans la mesure où leur couvent parisien était situé rue Saint-Jacques. Dans la mesure où l'Ordre de saint François met à la première place la pauvreté, le supérieur d'une maison franciscaine (ici, il s'agit de Cordeliers) ne porte pas ce titre, mais simplement celui de "gardien", ayant la charge de "garder" ses frères dans la fidélité à la règle.

⁵⁴ Jacques LAGARDETTE, *Le passé aux Basses-Marches du Bourbonnais*, Moulins, Édition des Cahiers bourbonnais, 1965, p. 42.

L'évêque d'Autun ôte les permissions données aux Cordeliers pour confesser ; ils sont interdits depuis le 14 septembre 1749, à cause de leur ignorance.

Après la Révolution, le culte est transporté dans l'ancienne chapelle des Cordeliers qui devient église paroissiale par décret du département et de l'évêque de Moulins du 14 avril 1791. Le transfert des vases sacrés a lieu le 16 avril. En octobre 1791, les bâtiments des Cordeliers sont affectés à la commune, pour une somme de 18 448 livres, sauf l'église, le clocher, l'escalier du clocher et un emplacement destiné à construire une sacristie. Dans la suite, ils abritèrent la mairie, la justice de paix, la gendarmerie et la prison, puis le presbytère après 1809, dans la partie joignant la chapelle.

La fabrication des salpêtres ayant cessé dans l'église des Cordeliers, la municipalité estima à 50 000 livres les dégradations commises et décida d'en demander le paiement au directoire du district en vue de la remise en état de ladite église, en remplacement de celle du château et autres églises paroissiales, vendues au profit de la nation (19 fructidor an III, 5 septembre 1795)⁵⁵.

Le livre de paroisse la décrit ainsi :

L'église paroissiale était située sur une petite colline qui se voit au nord de la ville. Elle était bâtie, comme la cure, dans l'enceinte de l'ancien château. Elle avait environ 90 pieds de longueur sur 40 et quelques pieds de largeur, un petit clocher, abattu en 1793, la surmontait. Il est assez difficile aujourd'hui de déterminer l'époque précise de son établissement. D'abord les murs ont été en partie refaits au commencement du XVII^e siècle : puis, comme elle fut vendue nationalement en 1793, de grands changements y ont été apportés pour la rendre propre à former des logements qu'elle contient aujourd'hui. Mais certains caractères que l'on remarque en la regardant attentivement doivent, nous le croyons, fixer l'époque de sa construction première au XI^e siècle.

Ces caractères, les voici :

Le toit d'abord qui ne fut pas retouché au XVII^e siècle ; il est bas et couvert à tuiles creuses, mode de couverture qui ne s'emploie plus de nos jours dans le pays. L'extrémité est, où se trouvait le chœur, se termine carrément, il est vrai, mais ce travail est moderne, il a été fait pour les besoins du logement ; et sur un plan de la fin du XVII^e siècle, que nous avons sous les yeux, nous voyons qu'il avait la forme du cul-de-four. De plus, un ou deux contreforts extérieurs, se terminant par une retraite en larmier et une ou deux croisées, reste évident de la construction première, étroites, basses et à plein cintre ; toutes ces raisons nous portent à établir la date de la construction au XI^e siècle⁵⁶.

Joignant l'église, et du côté du nord, se trouvait le cimetière entouré de palis. On enterrait les paroissiens dans ce cimetière, dans l'église paroissiale, dans l'église des cordeliers, dans la chapelle de St-Hilaire [...] et dans le cimetière qui était autour. On ne paraît pas avoir enterré à St-Hilaire du XVIII^e siècle avant 1788⁵⁷.

Le toit de l'église s'effondra dans la nuit du 9 au 10 décembre 1814 ; il est réparé avec des tuiles plates.

En 1830, on baissa d'un mètre cinquante le niveau de la route de Lapalisse à Digoin, à l'arrivée au Donjon, les fondations furent mises à nu, ce qui occasionna des lézardes profondes dans le pignon ouest de l'église et nécessita sa reconstruction.

On profita de ces réparations pour ajouter à l'entrée un porche avec tribune au-dessus, surmonté d'un clocher dont la forme et le style juraient avec le reste de l'église qui était de

⁵⁵ D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 173.

⁵⁶ Livre de paroisse, Arch. dioc. Moulins Le Donjon 10P, p. 28-29.

⁵⁷ Livre de paroisse p. 32-33.

style ogival ; elle se composait d'une nef à pignons aigus et de trois chapelles latérales. Cette transformation coûta 12 000F⁵⁸.

En juillet 1853, le curé fait réparer la chapelle de la Vierge qui menaçait ruine ; avec les 500F fournis par les dames et les demoiselles, outre les réparations, il fait exécuter des vitraux par la maison Thibaud de Clermont. Le curé fait faire la voûte de la chapelle Notre-Dame de Pitié et rouvrir les fenêtres qui avaient été murées pour qu'on puisse y exercer le culte. La décision de reconstruire l'église est prise par le conseil municipal après que le curé ait demandé un devis de réparation à M. Dadole, architecte de Moulins.

Les cloches de l'église des Cordeliers portaient les inscriptions suivantes :

+ EGO HELENA POPVLVM VOCO TEMPESTATES PELLO GAVDIVM AMNVNTIO
MORTOS PLORO⁵⁹

Mon parrain est Mr Pierre de Guet, docteur en l'Université de Paris Ma marraine demoiselle Hélène Rivière épouse de M. Jean-Marie Préveraud, seigneur de Laboutresse et des Plantaix, conseiller du roy, lieutenant des Basses-Marches du Bourbonnais et baillif du Donjon.

CURIS REVERENDI AMABILIS BOMPART GWARDIANI ANNO REPARATAE 1724

Cette cloche devait être celle épargnée au moment de la fonte sous la Révolution.

J'ai été bénite par M. François Aubignat curé du Donjon. J'ai eu pour parrain Mr Hector François Préveraud de Laboutresse membre de la Chambre des Députés, Conseiller à la cour royale de Riom et pour marraine Dame Hélène Marguerite Préveraud de Laboutresse, Vve Chassenay – Auguste Méplain maire⁶⁰.

Après la construction de l'église de l'Immaculée Conception, l'ancienne église est d'abord louée par la commune pour y déposer du bois et du fourrage, le bail imposant de n'y pas faire des logements ni un débit de boisson. Puis, après des orages qui ont endommagé sa toiture, elle est démolie à la fin de l'année 1880, et les matériaux ont été utilisés pour la construction de l'école⁶¹. Le curé lui-même était favorable à sa disparition :

L'état de dégradation et de profanation où se maintenait cette ancienne et vénérable église des Cordeliers ; l'impossibilité de la restaurer, de la reconquérir sur la commune pour quelque service ecclésiastique justifient sa démolition. Il me semble qu'il vaut mieux la voir disparaître que la voir servir à des usages moins que convenables. Quant à l'emploi que l'on veut faire des matériaux, la commune à qui l'ancien couvent des Cordeliers a été cédé avant 1789 ne peut mieux faire que de le destiner à la construction d'une nouvelle maison d'école. [...] Pendant la démolition, je veillerai à recueillir, s'il s'en trouve, les débris de sépultures antiques ou autres objets vénérables⁶².

Couvent des urbanistes

En 1637-1638, Gaspard de Saulx-Tavannes, marquis de Miaber, baron du Donjon, fait venir des religieuses, qui s'installent provisoirement, probablement sur la petite place des Halles, avant qu'un couvent soit édifié au milieu du siècle. Ces religieuses urbanistes suivaient la règle des Clarisses, mitigée vers 1260 par le pape Urbain IV, d'où leur nom. Pour l'édification du couvent, en 1666, on utilise des matériaux du château qui avait donné son nom à la paroisse, et qui était alors en ruine. Ce

⁵⁸ D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 202.

⁵⁹ Moi, Hélène, j'appelle le peuple, je repousse les tempêtes, j'annonce la joie, je pleure les morts.

⁶⁰ D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 2224-2225.

⁶¹ Lettre du préfet à l'évêque, 16 octobre 1880, Arch. dioc. Moulins Le Donjon 1P1.

⁶² Lettre du curé Virlogeux au vicaire général, 20 septembre 1880, Arch. dioc. Moulins Le Donjon 1P1.

couvent passe entre les mains des Carmélites de Moulins en 1780 et il est supprimé à la Révolution. Les bâtiments du couvent étaient alors en mauvais état.

Église de l'Immaculée Conception

Histoire de la construction

L'histoire de la construction de l'église actuelle a été rapportée ainsi par Denis Bournatot :

Le 16 mai 1861, le Conseil municipal avait pris une délibération que nous reproduisons in-extenso :

« Le Conseil, reconnaissant que l'église actuelle est d'une grandeur insuffisante, qu'en outre, elle manque de solidité, que de simples réparations donneraient lieu à des dépenses considérables susceptibles en pareils cas d'être renouvelées, invite M. le maire à s'entendre avec M. le curé pour faire dresser par un architecte le plus promptement possible, un plan et un devis qui seraient soumis au Conseil. »

Le 17 mai 1862, le maire de Villette convoqua le Conseil municipal et les plus imposés des contribuables de la commune⁶³, à l'effet de délibérer sur le projet de construction d'une nouvelle église. 13 conseillers et 13 notables répondirent à l'invitation.

Le maire, après avoir donné connaissance que le montant des réparations à effectuer à l'ancien édifice qui menaçait ruine, était évalué à 20 000F, soumit à l'assemblée des plans et devis établis par un architecte de Saône-et-Loire, pour la construction d'une église neuve s'élevant, déduction faite des matériaux à provenir de l'ancienne, à 75 812,56F, et encore, disait-il, « cette somme pouvait être diminuée en ne construisant pas de clocher pour l'instant ». Le maire exposait comme suit le moyen financier de résoudre le problème : une subvention de 18 000F répartie en 18 ans, vente des biens de la fabrique : 12 000F, impôt extraordinaire : 28 000F répartis en 18 ans. Mis aux voix, ce projet fut repoussé par 12 voix contre 14. C'est sans doute les voix des notables qui firent que la proposition du maire fut rejetée, car le Conseil incorpora néanmoins au budget de 1862 une somme de 1000F pour construction d'une nouvelle église. On prit donc le parti d'ouvrir une souscription publique pour atténuer les charges communales. La souscription produisit, d'après le registre des délibérations du Conseil municipal, la somme appréciable de 56 225F⁶⁴. Néanmoins, en ajoutant à cette somme le produit de la vente des biens de la fabrique (12 000F) et la contribution communale (1000F) on obtenait un total de 69 000F, chiffre insuffisant. Aussi, dans sa séance du 1^{er} novembre 1863, le Conseil municipal décida de demander à l'État de participer pour 20 000F à la construction nouvelle⁶⁵.

Le livre de paroisse permet d'apporter des compléments. Le curé indique que M. Berthier, de Mâcon, fait un devis de 85 000F, mais, à une voix près⁶⁶, le conseil municipal et les plus opposés, s'opposent à l'impôt sur les plus imposés. En 1862, le maire lance une souscription qui s'élève à 22 000F, mais certaines personnes riches refusent de souscrire ; en 1863, le curé fait de même et la souscription rapporte 36 000F ; la fabrique s'engage à donner 10 000F, la commune 3000F, le gouvernement 9000F. On arrive à 83 225F, mais le gouvernement exige 12 000F de plus ; après une nouvelle souscription lancée par le curé, on arrive à 97 772F. L'adjudication est donnée en novembre 1865 et le marché est emporté par MM. Giraud et Laurent, de Vitry, avec 7% de rabais. Reprenons le récit de D. Bournatot :

Trois emplacements s'offraient pour la nouvelle église :

⁶³ Une loi du 18 juillet 1837 exigeait que les contribuables les plus imposés fussent appelés, en nombre égal à celui des conseillers municipaux à délibérer sur les propositions d'impositions extraordinaires.

⁶⁴ Par la suite, le total des souscriptions se monta à 68.744F.

⁶⁵ D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 220-221.

⁶⁶ Selon D. Bournatot, il y avait, comme on l'a vu, une différence de deux voix.

- 1° L'emplacement de l'ancienne ;
- 2° Le jardin de la gendarmerie ;
- 3° L'emplacement où elle a été édifée.

On avait tout d'abord, sur le rapport de La Boutresse (séance du 1^{er} novembre 1863), décidé la reconstruction sur l'emplacement même de l'ancienne, en pratiquant une rue entre l'église et la propriété Fagot et en établissant devant l'entrée, une petite place de 15 mètres de profondeur ; ce projet, qui absorbait complètement le presbytère et son jardin, reçut l'approbation du Ministre qui accorda une subvention de 9000F (29 juillet 1864), et était accepté par la population.

Le Maire, Jacquolot de Villette, avait lui aussi accepté le rapport de La Boutresse et tout le monde fut surpris lorsqu'au mois de novembre 1864, il menaça de démissionner⁶⁷ si l'emplacement de la nouvelle église n'était pas changé. D'urgence le Conseil municipal fut réuni (27 novembre 1864) et après examen des trois emplacements il fut reconnu que celui où s'élève actuellement l'église était le seul convenable. On décida donc d'acquérir l'ancienne ou grande maison, dépendances et jardin appartenant à de La Boutresse jusqu'à l'alignement du mur de façade de la petite maison qui se trouve au midi et longeant le jardin Fagot, ce qui aurait pour avantage de conserver le presbytère, et d'agrandir la place servant de champ de foire. L'achat de cet emplacement coûterait 25 000F liquidés comme suit :

6000F par la commune pour l'agrandissement de sa place au nord de l'église,
10 000F montant d'une souscription faite par les habitants et propriétaires forains,
4000F à provenir des matériaux de l'immeuble à démolir,
6000F, somme offerte pour l'emplacement de l'ancienne église.

L'établissement des plans et devis fut confié à un architecte de Mâcon, nommé Berthier, qui établit le devis estimatif à 95 658,90F auxquels s'ajoutaient 2361,10F comme somme à valoir ; soit en tout 98 000F. Du total il y avait lieu de déduire 4000F à provenir de matériaux de l'ancienne église.

L'adjudication eut lieu le 5 novembre 1865 : cinq concurrents se présentèrent et Giraud Charles, entrepreneur à Vitry-sur-Loire, obtint les travaux avec un rabais de 5 %⁶⁸ ; on modifia, sur la demande du curé, le projet primitif en utilisant de la pierre de Bert, ce qui fut une faute, à notre avis, la pierre en question supportant mal la gelée.

On se mit à l'œuvre et tout n'alla pas sans de grandes difficultés. En procédant aux sondages, on s'aperçut que le sous-sol ne présentait pas une résistance suffisante pour supporter le poids du nouvel édifice.

L'ingénieur en chef Lomet vint sur place et constata que l'emplacement offrait une épaisseur de deux mètres en terre rapportée ou gravats, sur de l'argile et proposait d'enfermer simplement la « couche d'argile sur toute la surface des fondations par des pieux battus au refus » sur lesquels reposerait le béton. L'architecte, lui, proposait de faire reposer tout l'édifice sur un massif en béton, d'où une dépense supplémentaire de 16 000F que l'on était décidé à accepter lorsque l'entrepreneur présenta, le 3 mai 1866, en ce qui concernait seulement les fondations, un nouveau projet qui grevait le devis de 10 000F. Ce projet consistait à remplacer la couche générale de béton par une couche de béton d'un mètre cinquante d'épaisseur sur tout l'emplacement du clocher, avec empattement et soixante centimètres de chaque côté, un béton de deux mètres d'épaisseur sous le mur nord, aussi avec empattement de soixante centimètres, un béton d'un mètre cinquante d'épaisseur sous le mur sud avec empattement de quarante centimètres, sous l'abside du pignon, une couche de béton, comme sous le clocher, sous les pilastres du transept un béton de deux mètres cinquante carré et d'une épaisseur de deux mètres cinquante, sous les colonnes isolées un béton de deux mètres carrés et d'une égale épaisseur, sous le béton du clocher et du mur côté nord, des pieux de deux à cinq mètres de longueur et de 10 à 15 cm d'épaisseur, à raison de 4 à 6 par mètre carré.

⁶⁷ La lettre de démission fut adressée au préfet et il fallut une demande personnelle du sous-préfet de Lapalisse pour que le maire consentît à revenir sur sa décision.

⁶⁸ Là encore, on note une divergence avec le curé qui parle d'un rabais de 7%.

Le 4 mai 1866 le Conseil municipal accepta la proposition de Giraud, ce qui amena la démission de Berthier, lequel fut remplacé par Delaberthe, agent-voyer à Lapalisse (28 juin 1866) qui établit le montant du nouveau devis à 104 452, 09F.

La première pierre fut posée le 14 juillet 1866 et la nouvelle église dédiée à l'Immaculée Conception fut ouverte au culte en 1868⁶⁹.

Pour sa part, le curé indique que le problème des fondations est résolu moyennant un supplément de 10 000F avec des pieux et du béton non pas sous toute la surface, mais seulement sous les murs, sous la totalité du clocher et sous les piliers. L'architecte donne sa démission, ne voulant pas encourir la responsabilité d'éventuels désordres ultérieurs dans la construction, mais demande 3000F et transige finalement pour 2000F. Les travaux sont surveillés par l'agent-voyer de Lapalisse mais ne commencent vraiment qu'en mai 1866. La première pierre est bénite le 12 juillet 1866.

Il fallut trouver un patron : l'église des Cordeliers était sous le patronage de saint François d'Assise, et l'ancienne église, abandonnée en 1793, sous le patronage de saint Maurice. C'est l'Immaculée Conception qui fut choisie⁷⁰, saint Maurice demeurant patron de la paroisse. Le 31 août 1867, le curé a pu bénir la croix surmontant le transept. Des dissensions ont cependant surgi entre le curé et la municipalité car le curé n'a pu obtenir de faire avancer l'église d'un mètre pour que la circulation ne soit pas gênée derrière le chevet et pour que le transept nord ne soit pas trop caché par la maison Boussin. Le curé réclamait des transepts profonds de 3,5m pour placer les confessionnaux au lieu des 2m prévus ; il n'a pu obtenir que 2,9m.

En 1870, la commune réclame au curé la dépense supplémentaire pour avoir fait descendre les fondations à trois mètres, et finalement abandonne les poursuites.

Une plaque commémorative rappelle la construction de l'église :

Table commémorative.

Église édiée et ornée par la générosité des habitants du Donjon.

La première pierre fut bénite le 14 juillet 1866 sous le vocable de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge par M. P. A. Dupichaud, curé du Donjon, M. L. Jacquelot de Chantemerle de Villette, maire.

La consécration solennelle de l'église fut faite par Mgr De Dreux-Brézé, évêque de Moulins, le 15 octobre 1868, M. Arthur Méplain maire.

Une messe est dite tous les ans pour les bienfaiteurs.

En souvenir de son beau-père. Don de Dame Stanislas de Villette.

L'église est terminée en septembre 1868 et Mgr de Dreux-Brézé fait la consécration le 15 octobre 1868, accompagné de son nouveau vicaire général, l'abbé Barichard, de trois chanoines, de deux prêtres du grand séminaire et de trente prêtres du diocèse. Comme les vitraux n'étaient pas encore tous placés, le culte n'a commencé que le 8 novembre suivant.

L'église a fait l'objet de réparations du 25 janvier au 20 mars 1925. En 1962, il est signalé que la couverture est entièrement à refaire et que le clocher est en très mauvais état, mais la municipalité semble réticente à entreprendre des travaux⁷¹.

Une souscription est ouverte le 12 janvier 1925 pour des réparations à l'église ; le devis de l'agent-voyer se monte à 17 000F. La somme recueillie se monta à 20 692F. Il fut décidé de continuer la réparation des vitraux (une première réparation avait eu lieu en 1919) et d'installer des tambours (ce qu'avait souhaité l'abbé Virlogeux). Le chemin de croix qui avait souffert de l'humidité a été réparé par Jacques Lagardette. La réparation de l'église eut lieu par une équipe de 8 plâtriers du 26 janvier au 20 mars 1925. Les tambours ont été mis en place pour la Toussaint. Total des travaux : 23 300F.

⁶⁹ Denis BOURNATOT, *Le Donjon, son histoire*, Moulins, Impr. Pottier, 1963, p. 221-223.

⁷⁰ Le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge (son exemption du péché originel) a été proclamé par le pape Pie IX le 8 décembre 1854.

⁷¹ Arch. dioc. Moulins, 3F22.

12 juillet 1925 : bénédiction de la statue du curé d'Ars ; 26 juillet de celle de ND du Sacré-Cœur offerte par Mme Auguste Méplain ; le 26 septembre, de celle de saint Michel don de M. Emmanuel de La Boutresse.

En 1995, l'enduit extérieur sur les côtés septentrional et oriental de l'église a été refait par l'entreprise Gouby. Suite au sinistre du 5 juillet 1999, une grande partie de la couverture de l'église a été refaite (1999-2001). En 2004, des protections anti-pigeons ont été placées sur les toitures de l'église. En 2006, c'est la mise en conformité de l'horloge.

Les travaux de sécurisation de l'église se sont poursuivis en 2011, avec une réfection totale du système électrique et le changement de certaines pierres et du dessus des portes, pour un montant total de 107 324€ HT. Durant ce temps, les offices ont été déplacés à Neuilly-en-Donjon. En 2012, un filet contre les pigeons a été posé au clocher de l'église.

Description

L'église a été édifiée par l'architecte Berthier de Mâcon en style roman. Elle comporte une nef de trois travées avec un chœur, une abside et deux absidioles. Elle est accompagnée de bas-côtés simples. Le clocher a été construit en façade.

La nef, voûtée sur croisée d'ogives, est éclairée par de hautes fenêtres encadrées de colonnettes et soulignées par un boudin torique, et le transept est éclairé par quatre grandes fenêtres. Le chœur est éclairé par cinq fenêtres en plein cintre. Les arcades séparant la nef des bas-côtés sont également en plein cintre. Les arcs séparant les travées de la nef retombent sur des colonnes jumelées accolées aux murs et retombant sur des impostes. Les piliers sont constitués d'un massif carré cantonné de quatre colonnes engagées surmontées de chapiteaux ornés de feuilles.

Les transepts sont éclairés par une baie en plein cintre encadré de deux fenêtres occultées ; la fenêtre centrale est munie d'une voussure retombant sur une colonnette de chaque côté ; elle est encadrée par des pilastres cannelés, qui rappellent l'influence bourguignonne. Chaque façade du transept est surmontée d'une croix grecque.

La façade, qui s'ouvre par trois portails sans décoration, est éclairée par une rose polylobée. Elle est ornée de bandes lombardes et munie d'une horloge. Le clocher, carré, s'ouvre sur chaque face par deux baies jumelées. Il est surmonté d'une flèche de charpente, à pans. La décoration de bandes lombardes est présente, non seulement en façade, mais aussi sur le côté de la première travée du bas-côté, du transept et autour de l'abside.

On note malheureusement une forte dégradation des crépis des murs, mais surtout des pierres de façade, ce qui nécessitera certainement, dans les années à venir, d'importantes réparations.

L'église mesure 40m de long, 21m de large et 14,30m de haut.

À l'égard de la disposition, le curé Dupichaud se trouve devant un cas de conscience : pour ne pas modifier les habitudes des fidèles, il voudrait garder la même disposition que dans l'ancienne église : la chapelle de la Vierge du côté de l'épître et celle du Sacré-Cœur du côté de l'évangile, M. Stanislas de Villette, qui se propose de subvenir à l'ornementation de la chapelle de la Vierge, voudrait qu'elle soit située de l'autre côté car c'est par là qu'il entrera à l'église et il ne voudrait pas devoir la traverser pour prendre place dans "sa" chapelle⁷².

Mobilier

Le mobilier ancien est représenté par un Christ en croix du XVI^e siècle environ, conservé sous le clocher et surtout une statue polychrome de saint Pierre, représenté en pape, datant du XV^e siècle. Il est assis sur le siège épiscopal, porte les clés et la tiare et bénit de la main droite.

⁷² Lettre du curé Dupichaud à l'évêque, 29 janvier 1868, Arch. dioc. Moulins Le Donjon 1P1.

On voit aussi deux statues de bois doré de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle représentant saint Roch et saint Jean l'évangéliste.

Au fond de l'église est conservée une grande croix de bois, sans inscription, probablement une croix de mission, peut-être celle qui avait été enlevée de la place de la Batterie en 1848.

On voit aussi une statue en bois représentant une sainte femme et une statuette en bois, de facture moderne, figurant sainte Madeleine. L'église renferme aussi une statue de saint Maurice, une autre de saint Roch, peut-être du début du XIX^e siècle, une statue de la Vierge debout, tenant l'Enfant, plus moderne.

Une Piéta se trouve contre le mur latéral ; elle peut dater du XVIII^e siècle.

Un tableau montre sainte Madeleine au pied de la croix ; il s'agit certainement d'une copie réalisée au cours du XIX^e siècle d'une toile connue. Au-dessus de la statue de saint Pierre, on trouve aussi une toile représentant la Sainte Famille.

Le 3 mai 1919, a lieu la bénédiction du tableau représentant l'apparition du Sacré-Cœur à Marguerite-Marie, réalisé par une religieuse du carmel de Bergerac, offert par Mme L.

On trouve aussi un monument aux morts de la Grande Guerre⁷³, sur lequel figurent les noms suivants :

1914

Marcel Davrillon, lieutenant – Marius Michelon prêtre lieutenant – Pierre Belin – François Berger – François Bonnin – Jean Cruzier – François Durantet sergent – Jean Épinard – Paul Favier – Jean Fournier – Étienne Gatepain – Marc Hilarion – Gilbert Marme – Joanny Martinon caporal – Louis Véry.

1915

Auguste Guéraud capitaine – Claude Charrier – Jean Court caporal – Claude Fory – Jean Labonne – François Picard – Henri Prella sergent – Jean Ravat – Marius Ray sergent – Gilbert Renaud – Claudius Thévenet – Pierre Guillon – Léon Guillon – Benoît Segaud.

1916

René Gantheret lieutenant – Félix Petit lieutenant – Jean-Baptiste Bassot – François Coulon – Simon Courrier – Félix Depalle – Henri Fucier adjudant – Jean Girard caporal – Antoine Gomard – Benoît Jacquet – Jean Jandot – François Laurent – Jean-Marie Martinant – Jean-Marie Meilheurat – Pierre Montagner – Eugène Nigout – Claude Quéret caporal – Lucien Reduron – François Reverdy – Gilbert Segaud.

1917

Auguste Gathelet commandant – François Bueret sergent – François Chavignon – Antoine Fayet – Claude-Marie Goyet – Benoît Guéraud – Louis Jonard – Benoît Melleret – Anatole Méplain – François Raymondin caporal – Henri Roblet sergent – Benoît Serroux sergent – François Serroux – Paul Tizon sergent – René Verret.

1918

Henri Bion – Jean Bonnichon – François Charbonnier – François Collaudin – Baptiste Chevailler – Claude Daumur – Paul Épinard – Claude Eulalie – Philippe Girard – Jean-Claude Guéraud – Jean-Marie Jobert – André Marchand – Jean Thévenoux – François Thévenoux.

La statue de la bienheureuse Thérèse de Lisieux, offerte par Mme Auguste Méplain, a été bénite le 24 décembre 1923. Les statues de saint Maurice, sainte Anne et la Piéta en bois ont été restaurées à l'initiative de la municipalité⁷⁴.

⁷³ 30 novembre 1919 : inauguration du monument aux morts de l'église à la mémoire des 78 soldats de la paroisse morts au champ d'honneur. La quête avait débuté dès après le 11 novembre 1918 : 5200F, dont 4200F ont été employés aux frais du monument ; le reste sert à une rente pour un service religieux à perpétuité. Le plan indiqué par le curé a été exécuté par la maison Armand-Calliat de Lyon.

Le monument est constitué de trois plaques de marbre blanc, surmontées d'un crucifix, en-dessous de l'inscription : À la mémoire des soldats du Donjon morts pour la France 1914-1918.

⁷⁴ *Bulletin paroissial*, juin 1994.

On trouve dans le livre de paroisse l'indication du financement d'une bonne partie du mobilier de l'église. Le maître-autel a été payé par une loterie, 2500F, la chaire et les fonts baptismaux par la fabrique, 2150F, l'autel et la balustrade par Mme Stanislas de Villette 2000F, la table commémorative et la lampe par la même 375F ; l'autel du Sacré-Cœur par M. Gaspard de Villette 1530F, l'autel de st Joseph par Mme Arthur Méplain 800F, l'autel de Notre-Dame de Pitié par Mme Crousier des Malgarnis (800F), la lampe et la statue du Sacré-Cœur en grande partie par Mme Arthur Méplain et plusieurs autres (500F), la balustrade du chœur par la fabrique (500F) ; le curé a payé le pavé des grandes chapelles (150F) et a fait ajouter deux autres fenêtres à la grande abside (200F), il a fait remplacer le dallage du chœur prévu en Volvic par des carreaux de Viviers dans l'Ardèche (420F). Au premier dimanche de Carême, il a lancé un appel pour le chemin de croix et a récolté 1500F, dont la moitié par les ouvriers et domestiques, il a été installé le vendredi saint, sorti des magasins de M. Beer, à Paris. Il appela le P. Dillier, lazariste de Vichy, comme prédicateur.

Vitraux

La plupart des vitraux ont été réalisés par Brunel, maître-verrier à Moulins, au moment de la construction de l'église.

Les verrières basses représentent l'Immaculée Conception (0), saint Pierre (1), saint Paul (2), sainte Élisabeth et Jean-Baptiste enfant (3), l'éducation de la Vierge par sainte Anne (4), saint Étienne (5), saint Michel (6), saint Joseph et l'Enfant Jésus (7), saint Patrocle (8), saint Alexandre (9), saint Antoine (10), saint Hilaire (11) et saint Augustin (12).

Les verrières hautes montrent sainte Cécile (101), saint Henri (102), saint Jean-Baptiste (103), l'Assomption de la Vierge (104), la Vierge couronnée portant l'Enfant Jésus (105), le Sacré-Cœur (106), saint Louis (107), saint Louis de Gonzague (108), sainte Jeanne (109), l'apparition de Notre-Dame de La Salette (110), saint Hubert (111), saint François d'Assise (112), sainte Catherine d'Alexandrie (113), saint Nicolas (114).

Le livre de paroisse indique de manière précise les noms des donateurs. Les vitraux de la chapelle du Sacré-Cœur ont été donnés par la famille de La Boutresse des Plantais, ceux de la chapelle de la Vierge par la famille de Villette de Contresol, l'Immaculée Conception par Mlle Marguerite de La Boutresse, saint Henri par Mme du Douet née de La Boutresse, saint Pierre par l'abbé Crouzier, curé de St-Pierre de Moulins, saint Paul par l'abbé Paul Crouzier, alors chapelain de l'église Saint-Louis-des-Français à Rome, saint Joseph, saint Alexandre et saint François d'Assise par l'abbé Dupré, curé de Beaulon, saint Antoine par l'abbé Lependrie, curé de Commentry, saint Patrocle par Mme Hippolyte Méplain née Aupetit-Durand, saint Augustin et saint Michel par M. Arthur Méplain, Notre-Dame de La Salette par M. Gaspard Fongarnand, alors greffier, puis juge de paix à Digoïn, sainte Cécile par Mme Terrier née Préveraud, sainte Jeanne par Mme Fagot, née Péllocieux, sainte Elisabeth par M. Théophile Michaud ancien adjoint du Donjon, saint Étienne par Mme Gantheret née Gallay, saint Hubert par les chasseurs du Donjon, sainte Catherine par les jeunes filles du Donjon, saint Nicolas par les jeunes gens, sainte Anne par les femmes du Donjon, saint Hilaire par M. Victor Meilheurat de Montcombroux, trésorier de la fabrique de l'église, les quatre petits vitraux du bas de la rosace par le verrier, M. Brunel de Moulins.

Cloches

Voici des inscriptions figurant sur les cloches de l'église du Donjon :

+ VESPERE ET MANE ET MERIDIE NARRABO ET ANNUNTIABO ET EXAUDIET VOCEM MEAM⁷⁵ : Ps 54. Je m'appelle Victorine Charlotte parrain M. Jn Nlas⁷⁶ Victor Préveraud de la Boutresse, maire du Donjon, marraine Mme CATHrine Charlotte du Lyvron épouse de Mr Ls Mie⁷⁷

⁷⁵ Le soir, le matin et à midi, je parlerai et je ferai entendre ma voix.

⁷⁶ Jean Nicolas.

⁷⁷ Louis Marie.

Jacquelot de Vilette, Curé M. Pierre André Dupichaud MDCCCL St Maurice priez pour nous St Roch priez pour nous, G. Morel à Lyon.

Cette cloche, qui a un diamètre de 1,134m, et pèse 900 kg, sert de timbre à l'horloge.

ANNA HENRIETTE AIMEE. J'ai été bénite le 28 mai 1899 par l'Abbé Boutry vicaire-général. Donnée par Mme Anna Fournier Vve Tain. Ma marraine Mme Anna Dupuy née Virlogeux et mon parrain Mr l'abbé Henri Virlogeux curé doyen chanoine honoraire de la cathédrale de Moulins - Jules Gacon Maire du Donjon AD. TE. DOMINE. LEVAVI. ANIMAM. MEAM. UNDE. VENIET. AUXILIUM. MIHI⁷⁸, Barbier fondeur à Moulins. Cette cloche pèse 450kg.

Église Saint-Martin de Melleray

En novembre 1672, Jean de Cluny, curé de Beaulon, qui effectue la visite pastorale, note :

Ensuite nous nous serions transporté en la paroisse de Saint-Martin de Melleray, où nous avons trouvé ledit R. P. Anthoine de Boni, qui nous a déclaré n'avoir aucun titre concernant ledit bénéfice et n'avoir que quelques fondations. Et après avoir convoqué le peuple au son de la cloche, adoré le Saint Sacrement de l'autel selon les cérémonies, visité le tabernacle, les fonts baptismaux et autels de la dite église. Nous aurions trouvé les choses en assez bon état, sauf une partie de l'église qui n'est point carrelée, de quoi avons laissé une ordonnance audit R. P. Boni pour y faire travailler diligemment, de plus deux petits autels du côté du maistre autel détaché d'œuvres très étroit et le marchepied encore davantage. Nous avons trouvé encore qu'il y manque un soleil d'argent et une petite aussi d'argent, pour porter le Saint Sacrement, et en avons chargé ledit RP. Bony de faire en sorte de soigner à en faire acheter au plus tôt. Les registres de la dite église non paraphés comme il est porté par ordonnances, de toutes lesquelles choses en avons dressé le présent procès-verbal en présence dudit P. Bony de la communauté des Cordeliers dudit Donjon, lequel désert ladite église de Saint-Martin-des-Donjon puis seize ou dix sept ans, en qualité de vicaire dudit Sr de Charnay, curé du Donjon, lequel R. P. Bony a signé avec nous. Fait lesdits jour et an que dessus. Signé F. Berroyer - R. P. Bony - De Cluny⁷⁹.

En 1681, le visiteur écrit :

L'église de Melleray quoiqu'éloignée du Donjon d'un quart de lieu en est la cure ; elle n'est point en état, pauvre obscure, humide et pavée, les vaisseaux sacrés y sont passables, le tabernacle fort pauvre, le patron saint Martin. Le cimetière enclos. Il faut un confessionnal et des vitres. Les Cordeliers de Donjon en font la desserte les fêtes et dimanches pour la messe seulement. De la nomination du prieur de Marcigny. Cent communions⁸⁰.

Le 28 octobre 1700, a lieu le baptême de la cloche de l'église de Melleray. Elle a pour parrain J.-M. Préveraud, seigneur de la Boutresse, avocat en parlement et bailli du Donjon, et pour marraine, demoiselle Jeanne Préveraud, fille de feu Jean Préveraud, avocat en Parlement.

La cloche porte le dessin d'un bras avec index tendu DIEU SOIT LOUE LAN 1830, LHERITIER FONDEUR. Elle a un diamètre 0,44m, et pèse 150kg.

L'église de Melleray, propriété de M. Antoine de La Boutresse, a été ouverte au public à l'occasion d'une exposition archéologique au printemps 1994. Elle a accueilli un chœur féminin des Pays-Bas pour un concert le 1^{er} septembre 2001.

Église d'Huillaux

⁷⁸ Seigneur, vers toi j'ai élevé mon âme, de toi viendra le secours.

⁷⁹ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 49-50.

⁸⁰ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 51.

Cette paroisse, peuplée de 456 âmes en 1790, très ancienne, a été donnée par Étienne et Ermengarde à Aimard, abbé de Cluny en 952. La visite de l'archiprêtre de 1689 nous apprend qu'il y a une chapelle de Sainte-Radegonde et de Notre-Dame du côté de l'épître ; on travaille aux réparations de l'église par les soins du curé ; le presbytère en mauvais état ; l'archiprêtre se montre sévère envers le curé Joanin (1692) et espère en sa conversion. La nef de l'église menace ruine ; l'église est couverte en tuiles creuses et surmontée d'un petit clocher avec trois cloches.

En 1719, le cimetière est en mauvais état et donc interdit.

Le 16 mars 1721, a été bénite la grosse cloche sous l'invocation de saint Jean-Baptiste : elle a comme parrain Pierre Préveraud, bourgeois du Donjon, et comme marraine demoiselle Claudine Jacquilot.

11 mai 1721, a lieu le baptême de la petite cloche, sous l'invocation des saints Cyprien et Joseph ; parrain : Antoine Pélassy, sieur de la Tour, marraine, Hélène Rivière, femme de Jean-Marie Préveraud, seigneur de La Boutresse, bailli du Donjon, lieutenant des Basses-Marches.

17 mai 1778, a lieu la bénédiction d'une troisième cloche, avec comme parrain Louis Jacquilot de Chantemerle, écuyer, conseiller du roi, et comme marraine, Anicole de Queuille, prieure de Marcigny.

6 janvier 1780, est nommé comme curé Xavier Laurent, qui signe le dernier acte de baptême le 11 avril 1789 avant son départ pour les États généraux ; il revient signer deux actes les 6 et 10 mai 1791, avec la mention « évêque du département ».

Histoire de la paroisse du Donjon

Le livre de paroisse offre de nombreux éléments sur l'histoire de la paroisse.

On entend parler d'un procès-verbal de réconciliation de l'église – pour une raison ignorée – opérée par Robert d'Adémare, évêque de Volturne, envoyé à cet effet par l'évêque d'Autun, le cardinal Rollin, fils de Nicolas Rollin, chancelier de Bourgogne, qui occupa ce siège épiscopal de 1436 à 1483. Parmi les signataires de l'acte, on note la présence de Jean Bougain, commandeur d'Heuvers, commanderie dépendant de La Racherie, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem.

La famille Poncet, qui donne un curé au Donjon, a donné par la suite, aux XVII^e-XVIII^e siècles, une longue lignée de notaires.

La communauté des Meilheurat, quant à elle, était établie auprès de l'église de Melleray, depuis une date antérieure à 1380. Par la suite, elle s'éteignit, mais une nouvelle branche naquit d'un cadet de la famille qui se maria en 1581 dans la paroisse de Montcombroux. Sept des membres de cette famille entrèrent dans la cléricature :

Benoît prêtre parrain d'un fils de Louis Meilheurat le 18 septembre 1566,

Pierre, curé du Donjon et de Melleray,

Blaise, né en octobre 1653, curé de Montperroux, décédé en 1730,

Benoît, né le 25 août 1657, curé de Montcombroux, puis de Châtelperroux en 1685, archidiacre de Cusset, mort en 1721,

Marie, née en 1686, religieuse urbaniste au Donjon, où elle mourut en 1766, après avoir été plusieurs fois supérieure,

Claude, né en 1716, religieux augustin,

Jean-Claude, né en 1731, mort en 1798, curé de Mercy⁸¹.

Le successeur de Pierre Meilheurat, Girard Charnay, avait reçu ses provisions du prieur de Marcigny et de l'évêque d'Autun. Il était né dans la paroisse de Bourg-le-Comte, peu éloignée du Donjon. Pour une raison inconnue, il doit rapidement s'absenter près de dix ans et ne prend possession de son bénéfice qu'à ce terme. Le service religieux est assuré, pendant ce temps, par le vicaire puis par un prêtre du nom de Naddes, vicaire probablement après le vicaire Giraudet. Enfin, le curé revient dans son bénéfice le 20 juin 1616 et fait son entrée dans l'église le 4 juillet. Charnay note dans les registres paroissiaux un certain nombre d'événements et dit même son opinion sur le gouvernement, faisant le plus grand cas de Richelieu ; les malheurs de la patrie sont de la faute du ministre, jamais du roi ni même de la reine. Il parle d'une comète qui fut observée tous les matins de septembre à décembre 1617. Comme l'église était en mauvais état, il fait venir le curé de Bourg-le-Comte, un abbé Perron, qui, par ses prédications, remue les habitants qui réédifient les murs de l'église, ne laissant de l'ancien monument que le chœur et la chapelle de saint Crépin.

En 1626, le curé Charnay obtient de Jean de Saulse, vicomte de Tavannes, une certaine quantité de terre, pour lui faire un enclos, dans lequel il plante de la vigne, entre les deux fossés du château. Il fait également changer deux pièces pourries de la charpente du clocher et fait recouvrir celui-ci à neuf. Au sommet, il fait placer une croix de fer surmontée d'un coq en cuivre servant de girouette.

Dans ses registres, il note le passage au Donjon du régiment du prince d'Épernon (?) pour aller assiéger la ville de Montpellier rebelle au roi. Il note complaisamment des rumeurs exagérées sur les méfaits des protestants et dit sa joie de la prise de La Rochelle. En avril 1629, le curé doit faire reconstruire les murs sud et ouest du presbytère qui se sont écroulés sous l'effet des pluies.

Il célèbre, en l'église de Melleray, les obsèques de Claude d'Augerolles de Thélis, écuyer, seigneur de La Boutresse et des Plantais, capitaine au régiment de Saint-Forjeux, mort de la peste le 22 août 1630, vers Pignerolles. Le service est célébré le 19 septembre suivant.

⁸¹ Livre de paroisse, p. 72-73.

En 1634, la visite pastorale est faite par l'évêque d'Autun lui-même, Claude de La Madeleine de Raygny, mais il ne vient que jusqu'au chef-lieu de l'archiprêtré, à Pierrefitte, pour faire promettre à tous les curés de l'archiprêtré de payer les droits synodaux, soit trente sols huit deniers par an.

En 1635, c'est le passage du pèlerinage emmené à Banelle par le curé de Charolles⁸². Le curé entreprend avec succès la conversion d'un hérétique installé dans sa paroisse, Mathieu Pélon, né en Auvergne. Le 31 janvier 1645, il a le bonheur de le voir abjurer entre les mains du frère Ligier Girard, gardien des Cordeliers.

En 1647, le pignon ouest de la cure, bâti en bois, briquetage et torchis, s'écroule ; les habitants se cotisent pour fournir la main d'œuvre et le curé fait venir les matériaux.

En 1648, Girard Charnay a 70 ou 72 ans, il est depuis 42 ans en place. Il a fait établir la confrérie du Saint Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel le 8 octobre 1651, en présence du père Gervais de Saint-Gilbert Jolet, religieux carme, avec l'approbation de RP Antoine Philippin, général de l'ordre du Carmel et de M. Saulnier, vicaire général d'Autun.

Girard Charnay fait venir auprès de lui son petit-neveu Denis, qui vient demeurer avec lui, comme vicaire, en octobre 1651, puis il résigne son bénéfice en sa faveur et celui-ci en prend possession le 2 septembre 1653, en présence de Jehan Joly, curé de Saint-Léger-des-Bruyères, de Jehan Tournus, curé de Saint-Didier, de Jean Cymitière, sieur de la Bazolle, bailli du Donjon, et d'autres personnalités de la ville⁸³. G. Charnay continue d'écrire dans les registres et se fait l'écho d'une ordonnance prise en 1655 par l'évêque d'Autun, défendant à ses prêtres d'aller boire dans les tavernes et cabarets.

L'église comportait alors trois chapelles, dédiées à la Vierge, à saint Crépin et l'autre à sainte Anne et st Roch. Au XV^e siècle, elles étaient dédiées à saint André, saint Nicolas et aux saints Innocents. En 1656, une confrérie de saint Roch avait été approuvée par le pape Alexandre VII avec une indulgence plénière à ses membres le dimanche après la fête de saint Roch, aux fêtes de saint Sébastien, saint Joseph, de la conception et de la nativité de Notre-Dame. Lors de la fête de saint Roch, des délégations des paroisses voisines venaient au Donjon avec leurs bannières et la statue du saint parcourait les rues de la ville. On dit que la tradition avait été établie à la suite d'une peste après qu'une délégation se soit rendue à Montpellier. L'auteur du livre de paroisse pense qu'elle remonte à 1585. Cependant la confrérie n'a pas survécu à la tourmente révolutionnaire.

Denis Charnay nous apprend que la marquise de Digoine, dame de La Boutresse et des Plantais, donne à l'église Saint-Martin de Melleray, le 21 février 1672, un ciboire à ses armes. On sait aussi qu'en 1664, les fabriciens font abattre le jubé de l'église. Le 9 avril 1676, est installé son successeur Jean Jacquemot, né dans la paroisse de Cordelles, dans le Forez, en 1632. En 1693, l'archiprêtre, dans sa visite, lui reproche de ne pas savoir prêcher. Il constate aussi que la maison presbytérale est en mauvais état et que le cimetière n'est pas tout à fait clos. Un essai avait été fait de réunir les prêtres de l'archiprêtré au Donjon plutôt qu'à Pierrefitte, qui n'avait pas été concluant. Les prêtres avaient eu de la peine à se loger ; ils avaient été obligés de dîner à l'hôtellerie du Cheval blanc au milieu d'une troupe de soldats de passage, et les propos de ceux-ci les avaient choqués.

Jacquemot meurt le 13 juillet 1694, âgé de 62 ans. Lui succède Jean Préveraud, originaire du pays, fils de Noël Préveraud et de Françoise Jacquelot. Mais il ne jouit de son bénéfice que durant quinze

⁸² Livre de paroisse, p. 89-90.

Le lundi de la Pentecôte 28 du mois de juin 1635, Monsieur le curé de Charolles et trois prêtres avec lui ont amené en procession plus de soixante personnes dudit Charolles pour aller en dévotion à Notre-Dame de Pitié de Banelle et ont logé au Donjon en allant et à leur retour et nous ont affirmé qu'il se fait plusieurs miracles en la chapelle dudit Banelle, située en la paroisse Dugueolles, en Auvergne, laquelle a été bâtie en considération d'une image de Notre-Dame, grande, en pierre, qui a été mise il y a longtemps entre deux branches d'un arbre, et a été découverte et reconnue depuis un an en çà, que l'on a édifié ladite chapelle et fait une petite muraille tout à l'entour du dit orme. Il arrive plusieurs processions et pèlerins en si grand nombre que l'on estime que, aux fêtes de Pentecôte dernière, il y avait 5 à 6000 personnes et autres temps souvent trois ou quatre cents par chacun jour et plus.

Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 38.

⁸³ Livre de paroisse, p. 99.

mois, ayant été nommé curé de Bert. Il a pour successeur Gilbert Jacquemot, neveu de Jean, qui prend son bénéfice en novembre 1695. Le nouveau curé a 28 ans et avait été vicaire de son oncle. Deux ans auparavant, l'archiprêtre disait de lui : « il est simple et fort modeste. » Il était peu intéressé par les questions temporelles. Assigné en 1738 par Michel Lefebvre, curé de Liernolles, qui voulait faire reconnaître les limites de sa paroisse, il déclare qu'il ne jouit que des dîmes noales, tandis que la grande dîme appartient au seigneur des Plantais auquel ses prédécesseurs l'avaient cédée moyennant une portion congrue

Louis Pinot était son vicaire depuis 1735. En 1743, celui-ci reçoit un peu plus de 200 livres avec lesquels le curé fait dorer les deux autels de la Vierge et de st Roch, redorer à neuf le cadre du maître-autel, celui du retable et ceux des devant d'autels. Il fait également peindre la chaire et acheter des rideaux pour les autels de la Vierge et saint Roch et pour couvrir les statues du chœur. Pinot, pour devenir curé du Donjon, avait refusé d'autres postes, dont celui de Saint-Didier⁸⁴. Le 18 octobre 1747, Jacquemot résigne son bénéfice en sa faveur. Il ne sera pas heureux comme curé, ayant à affronter la calomnie. Il prend possession le 7 avril 1748. En mai 1748, il se plaint au seigneur de La Rochette, de qui dépendait le Donjon, des inconvénients du franchissement du fossé boueux situé près des halles, ce qui conduit à faire établir un pont. En 1749, il obtient de l'intendant du Bourbonnais la permission de réunir les habitants pour décider de travaux au presbytère. Il fait aussi réparer un bâtiment qu'on appelait la vicairie, ainsi que les écuries du presbytère.

En 1751, se produit une querelle entre le curé et les cordeliers, à l'occasion de la sépulture de Marie Anne Terrier, qui voulait être enterrée chez les religieux, or le curé n'avait pas prévenu ceux-ci et avait fait inhumer la défunte dans son église. Les cordeliers, avec l'autorisation de leur père temporel, Pierre Préveraud, écuyer, seigneur de l'Aubépière, présentent une requête au bailli du Donjon, pour procéder à l'exhumation. Mais, le 23 janvier 1751, l'église est close. On ne sait pas comment l'affaire s'est terminée.

Le curé se préoccupe de récupérer les dîmes noales qui avaient été amodiées. Mais il a des ennemis au Donjon, notamment un nommé Debon, huissier, à qui il a refusé un certificat prouvant qu'il satisfaisait au devoir pascal parce que Debon avait organisé une pétition réclamant un vicaire. Il refuse aussi d'entendre en confession, en vue du devoir pascal, Denise Durand, veuve de Claude Lagoutte, qui avait contre lui un procès devant le parlement de Paris. Le curé fait l'objet de calomnies et de chansons, mais plusieurs dizaines de ses paroissiens prennent sa défense. Chez les cordeliers, se trouvait un certain Joseph Végear des Minières, ancien curé de Nelles, placé là en pénitence par son évêque. Lui aussi essaie – mais vainement – de compromettre le curé.

Clément Conny, habitant du Donjon, fonde dans l'église, le 30 mai 1766, la dévotion des quarante heures, les dimanche, lundi et mardi gras de chaque année.

Pinot fait reconstruire la cure à côté de l'emplacement précédent, sur un terrain un peu plus élevé. Après 35 ans de presbytérat au Donjon, il pense se retirer. Il résigne son bénéfice, le 24 février 1780, au profit de son petit-neveu Lazare Antoine Symon, qui lui assure une pension de 450 livres par an. Ce dernier décide de faire carreler à neuf l'église et faire refaire le lambris. C'est le 22 septembre 1788 qu'on établit un nouveau cimetière autour de l'église Saint-Hilaire, celui qui était autour de l'église du Donjon étant trop petit. Le nouveau cimetière est béni par Gabriel Raveaud, curé de Monétay-sur-Loire, archiprêtre de Pierrefitte, assisté de MM. Perrot, curé de St-Didier, Laurent, curé d'Huillaux, Simon, curé du Donjon, Breton, desservant des dames urbanistes, de Maleyre, gardien des cordeliers et de l'abbé Torterat, vicaire du Donjon.

Deux ans auparavant, les paroissiens de Melleray avaient demandé à l'évêque d'Autun de pouvoir établir dans leur église la confrérie de saint Isidore laboureur.

Pour la réunion des trois ordres à Moulins, Symon envoie son vicaire Torterat avec procuration et c'est l'abbé Laurent, curé d'Huillaux, qui est élu.

⁸⁴ Il s'agit fort probablement de Saint-Didier-en-Donjon.

Le 14 juillet 1790, est célébrée au Donjon une fête de la Fédération, à l'image de celle du Champ de Mars à Paris, avec une messe célébrée par le curé Simon.

Pour le serment, les prêtres se réunissent chez l'archiprêtre, curé de Monétay-sur-Loire, et après une longue délibération, la plupart décident de prêter le serment. Talleyrand avait invité ses prêtres à le faire par une adresse du 29 décembre 1790. Le presbytère tout neuf est vendu au profit de la nation. Symon prête le serment constitutionnel, sans restriction, le 30 janvier 1791. Le gardien du couvent du Donjon, André Moleyre, demande à quitter son monastère, à recevoir la pension fixée par la loi et à se retirer dans la ville du Donjon. Les officiers municipaux décident que seuls le curé et le vicaire pourront officier dans l'église, pour éviter que des prêtres insermentés puissent y officier. Sont inscrits sur la liste des suspects le 4 septembre 1792, entre autres, les abbés Méplain et Torterat (ce dernier vicaire au Donjon) qui avaient refusé de prêter le serment. Le premier se rend à Fribourg, en Suisse, et le second à Annecy. Ils partent le 7 septembre.

Sous la Convention, le 30 septembre 1792, Le Donjon prend le nom de Val-libre. Le 2 septembre précédent, on a procédé, en vue de l'élection des membres de la Convention, à la tenue d'une assemblée primaire au chef-lieu de canton. Elle s'est tenue en l'église des Cordeliers et a été précédée d'une messe célébrée par le curé d'Arfeuilles nommé Fougerolles.

Un an plus tard, le culte catholique est interdit. Le 6 octobre 1793, on procède à la descente de deux des trois cloches. Le 18 frimaire an II (8 novembre 1793), c'est l'inventaire des métaux précieux et des ornements se trouvant dans les sacristies, la destruction des statues en pierre et le brûlement de celles en bois. La flèche du clocher est rasée et la cloche placée en dedans de l'ouverture du clocher. Deux jours avant, Simon avait déclaré « abdiquer son état de prêtre pour que le peuple ne soit plus entretenu que de morale et de vertus républicaines⁸⁵ » et Edmond Bourachot, officier municipal, démissionne de son état de prêtre, bien qu'il ait abandonné l'habit sacerdotal depuis mai 1791 :

Il avait reconnu qu'un culte catholique était contraire aux principes de la Révolution : « Je ne crains pas de le dire, si tous les prêtres eussent pensé et agi comme moi, nous pourrions peut-être aujourd'hui même vivre dans les douceurs de la paix et les bienfaits de cette Révolution⁸⁶. »

Tous deux font brûler leurs lettres de prêtrise. Philibert Trocezard, propriétaire aux Plantais, transforme sa chapelle en cuvage. Une fête de l'Être Suprême est célébrée le 8 juin 1794. Deux ménages sont logés dans la chapelle St-Hilaire le 24 brumaire an III (4 octobre 1794) ce qui y rend impossible le culte. Le 16 avril 1795, Simon est nommé secrétaire-greffier en remplacement de Joseph Bletterie, désigné comme instituteur.

Avec le concordat, le culte catholique est rétabli. La fête de la Saint-Napoléon est célébrée le 15 août 1806 et le 1^{er} septembre 1807, sous la halle après une messe avec *Te Deum* et procession.

Après le concordat, Mgr Duwalk de Dampierre, évêque de Clermont, qui dessert le Puy-de-Dôme et l'Allier, vient en visite pastorale au Donjon. Symon lui demande de rompre les liens qu'il avait formés et de pouvoir reprendre son ministère. L'évêque lui demande de se séparer de sa compagne, ce que Symon refuse car, disait-il, il était âgé et infirme et avait besoin de soins. Aussi fait-il retour à l'état laïc. Il vivra encore quelques années et instruira les enfants.

La Révolution de 1848 provoque, au Donjon, quelques manifestations anticléricales. L'enlèvement d'une croix située sur la place de la Batterie pour être remplacée par une pompe provoque de graves mécontentements. La croix est d'abord placée dans l'église mais le préfet s'engage à ce qu'un autre emplacement soit trouvé⁸⁷.

⁸⁵ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 147.

⁸⁶ Cité *ibid.*

⁸⁷ Lettre du préfet à l'évêque, 7 novembre 1848, Arch. dioc. Moulins Le Donjon 1P4.

Faut-il voir dans l'expulsion des frères de Saint-Viateur, instituteurs publics depuis 1839, une manifestation d'un républicanisme anticlérical ? C'est possible, mais pas certain. En effet, dès le 8 mai 1847, le conseil municipal s'est plaint du peu de progrès des enfants à l'école et incrimine le peu de talent de l'instituteur religieux, M. Prudhomme. Dès le 7 août 1847, il décide de le remplacer par un instituteur laïc, Méchain, précédemment instituteur à Chavroches. Cependant Prudhomme reste sur place et, le 21 mars 1848, la commune demande son expulsion car sa présence pouvait provoquer des troubles. Cependant les clercs de Saint-Viateur sont rappelés en 1850 et reprennent l'école en novembre. Certains parents, entre temps, n'avaient pas voulu envoyer leurs enfants vers l'instituteur laïc. En 1851, celui-ci est retiré. Cela répond-il à la réorientation plus conservatrice de la Seconde République ?

L'abbé Dupichaud prend possession de la cure le 18 novembre 1849. L'abbé Roux s'était retiré quinze jours auparavant, en 1848. En 1850, la fabrique fait refaire la porte de l'église. Mgr de Dreux-Brézé se rend au Donjon le 3 décembre 1850 ; on a dressé un arc de triomphe et il bénit une cloche neuve de 762kg ; Victor de La Boutresse est le parrain et Mme Louis de Villette marraine. À la suite, on plante de nouveau la croix de la mission qui avait été abattue par les révolutionnaires en 1848. 22 prêtres sont présents autour de l'évêque et ses vicaires généraux Holaind et Jacquet.

L'abbé Dupichaud décrit ainsi les manifestations de protestation face au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte :

Le 3 décembre 1851, les chefs du parti démocratique sortent armés sur la place ; suivis de la mauvaise portion du peuple qu'ils ont égaré par leurs doctrines impies, ils mettent les autorités en prison, ils sonnent le tocsin pendant 24 heures. La cloche n'est pas cassée, mais elle est ébroquée⁸⁸, confondue. Obligés de passer par la cure pour monter au clocher, les révolutionnaires font voler en éclat les portes du presbytère, à coup de hache ; cependant, ils respectent les prêtres, ne leur font aucun insulte ; fortifiés par tous les mauvais sujets des communes environnantes, ils vont à Lapalisse, conduisent les autorités du Donjon comme des otages, ils firent feu sur les gendarmes de Lapalisse, tuèrent le maréchal des logis et blessèrent grièvement plusieurs gendarmes. Apprenant l'arrivée des soldats de Moulins, les insurgés du Donjon prirent la fuite. La troupe arriva le 5 décembre au Donjon, plusieurs insurgés furent pris, les autres se réfugièrent à l'étranger ; le conseil de guerre en condamna six à la peine de mort, d'autres à la déportation, d'autres aux travaux forcés, les moins coupables à l'internement. Tel fut pour les insurgés le résultat de l'émeute du 3 décembre, le chagrin et la misère pour les femmes et les enfants d'un grand nombre d'entre eux et enfin une tranquillité parfaite pour le pays⁸⁹.

Cet épisode a été relaté de manière précise par Jean Cornillon et par François Colcombet. Ils expliquent comment le juge de paix du Donjon, d'Olivier, s'était fait livrer à l'avance cinquante fusils par les gendarmes et comment, apprenant le coup d'État, il s'était concerté avec le maire, de La Boutresse, pour résister aux républicains. Mais ceux-ci sont intervenus en force et, emmenés par Nolhac, Pelassy et Alphonse Bourrachot, ont pris la mairie, emprisonnant d'Olivier, de La Boutresse et trois autres personnes, et désarmant les gendarmes. Munis des armes de ceux-ci et des fusils trouvés chez d'Olivier, ils se sont portés au Donjon, avec le renfort d'amis venus de Luneau, de Neuilly-en-Donjon, de Montaignet-en-Forez, de Bert et de Lenax. Toute la troupe, emmenée désormais par Benoît Fagot, décide de se rendre à Lapalisse, la sous-préfecture. Là, elle s'affrontera violemment aux gendarmes et aux pompiers rameutés par le maire Meilheurat. Pris par surprise, les gendarmes subissent de lourdes pertes : l'un d'eux est tué, deux autres grièvement blessés, d'autres plus légèrement. Le sous-préfet, Rochefort, qui avait été fait prisonnier, a pu s'enfuir et rallier les troupes envoyées pour rétablir l'ordre. Entre temps, les émeutiers sont revenus au Donjon⁹⁰.

⁸⁸ Nous n'avons pu trouver le sens de ce mot : on peut penser à ébréchée.

⁸⁹ Livre de paroisse, p. 175-176.

⁹⁰ Le maire, La Boutresse, qui avait été pris en otage, une fois libéré, découvrira que son château du Plantais a été pillé. Jean CORNILLON, *Le Bourbonnais en décembre 1851. Le coup d'État*, Cusset, Imprimerie nouvelle, 1903, p. 71-113.

Après cet épisode très agité, la vie paroissiale semble reprendre son cours normal. La confrérie du scapulaire a été érigée le 5 juillet 1832. Celle de la Sainte Face l'est beaucoup plus tard, par ordonnance épiscopale du 8 mai 1885.

Dans le rapport qu'il rédige en 1898, le curé Virlogeux, alors âgé de 68 ans, signale qu'il a à son service une servante de 54 ans. Le catéchisme se fait chaque jour pour les enfants de 10 à 12 ans et le vendredi et le samedi pour les petits. Le dimanche, la messe est célébrée à 7h, 8h et 10h et, pendant la semaine, à 6h, 7h et 8h. Il y a une dizaine d'enfants de chœur et un chantré. Outre les deux écoles laïques, il y a celle tenue par les religieuses.

Plusieurs confréries existent sur la paroisse : le Rosaire (220 noms sur le registre), le scapulaire, la Sainte-Face, les enfants de Marie (40 membres), les mères chrétiennes (120 membres), l'œuvre de la Propagation de la foi, l'œuvre de saint François de Sales (28 dizaines).

On dénombre environ 250 communions pascales d'hommes et presque toutes les femmes. Il n'y a eu ni mariage civil, ni enterrement civil. La dernière mission a été prêchée deux ans auparavant.

A la chapelle du cimetière se célèbre, une fois par mois un service pour les défunts de la paroisse.

En 1904, on note que la grand-messe est célébrée à 9h en été et 10h en hiver, la première messe respectivement à 6h et 7h. Les vêpres, auxquelles assistent environ 150 personnes, sont chantées à 3h. Il y a trois chantres et huit enfants de chœur. La dernière mission a été célébrée en 1898. L'œuvre de la Propagation de la foi compte 4 dizaines sur la paroisse. Une trentaine de personnes font la prière en commun chaque soir à l'église. Le petit catéchisme se fait deux fois par semaine, pour une quarantaine d'enfants. Le grand catéchisme rassemble 100 à 110 enfants. Il se fait à 7h à l'église. Il est rare que le baptême soit retardé au-delà d'une semaine. La communion pascale est le fait de 200 hommes et 500 femmes.

En octobre 1907, a été fondé le catéchisme de persévérance qui a lieu le dimanche après la bénédiction du Saint Sacrement et rassemble 100 à 150 personnes adultes. Il ressemble à une conférence et le curé regrette que personne n'ose prendre la parole pour évoquer des objections. Une dizaine de dames de charité se réunissent le mercredi chez Mme Ernest Méplain pour confectionner des vêtements pour les pauvres. Mme Auguste Méplain apprend le catéchisme aux enfants ignorants et malades. Il y a plusieurs confréries : œuvres de la Propagation de la foi et de saint François de Sales, enfants de Marie, Rosaire, œuvre du denier du Culte. Mais le curé déplore de n'avoir pas pu lancer une mutualité et aussi que les jeunes gens vont travailler en ville et abandonnent là la pratique. Le 23 mai 1909, a été fondé un comité paroissial en conformité avec la lettre épiscopale du 23 novembre 1908. À la demande d'un particulier et du sénateur-maire Gacon, une croix se trouvant route de St-Hilaire a été transportée sur un terrain privé appartenant au colonel Mouchet, président du comité paroissial.

Le curé Guillaumin peut se montrer optimiste. Les œuvres sont nombreuses mais la relève est difficile. L'école libre se porte bien (120 élèves). Un comité de dames, présidé par Mme Lagardette, vise à combattre la pauvreté. La Congrégation de la Sainte Vierge apparaît anémiée et languissante : les jeunes filles qui en sont membre donnent le bon exemple mais elles ne sont pas suivies. La confrérie du Rosaire est encore très florissante, les deux autres, le Scapulaire et la Sainte Face, languissent. Un patronage a été créé, animé par le vicaire, qui regroupe une soixantaine de petits garçons. Les enfants jouent des pièces morales et amusantes ; il a reçu le nom de patronage Jeanne d'Arc et le chanoine de La Celle a béni son local le 28 janvier 1912. Au patronage a été jointe une chorale d'hommes et de jeunes gens ; les premiers essais ont réussi, 25 inscrits. Ils ont chanté à Pâques. Le Comité paroissial n'a pas été réuni très régulièrement. Quelques enfants seulement ont été admis à la communion privée ; il a fallu en rester à la vieille routine du passé, les parents ne comprenant pas encore le changement. « Il faudra briser la glace janséniste. » Il en est de même pour les communions fréquentes. Il n'y a que 8 à 10 communions quotidiennes. Il ajoute :

Vis-à-vis de l'autorité municipale, j'ai voulu et cherché des rapports corrects, polis et conciliants. Mais pas de compromissions : de la dignité et de la fermeté. C'est peut-être ce qui m'a valu d'obtenir des réparations assez importantes à l'église et au presbytère. De toutes manières, je vise au bien spirituel de ma paroisse⁹¹.

La première guerre mondiale est marquée par deux événements pénibles.

L'abbé Michelon avait été nommé vicaire vers le 20 septembre 1913. Mobilisé avec le grade de sous-lieutenant, il est blessé une première fois le 8 septembre 1914, ayant reçu une balle à l'épaule droite et un éclat d'obus dans le côté droit, et évacué sur Guingamp. Le 4 décembre, il rejoint son poste de combat ; le 6 au matin, il est tué à Fontenoy, atteint par un éclat d'obus à la tête. Au poste de secours, il est administré par le curé de Fontenoy et meurt presque aussitôt la cérémonie finie. Ses obsèques sont célébrées le 7 décembre dans la soirée. Son corps est déposé au cimetière militaire établi dans le parc du château de Maredsous. Il a reçu la Légion d'honneur par un arrêté du 20 octobre 1919 publié au JO du 25 janvier 1920.

Un incident se produit au Donjon en 1915, à cause de M. Pinte, prêtre belge, qui avait invité ses compatriotes réfugiés au Donjon à la résignation et à la prière. Il est dénoncé par des commères ; des conseillers municipaux s'émeuvent et la justice est mise en mouvement ; mais après enquête et contre-enquête, tout est abandonné.

L'abbé Duprat note dans son livre de paroisse les différentes manifestations patriotiques, mais aussi la tension persistante avec la municipalité.

Le 10 mars 1918, les conscrits de la classe 19 font bénir leur drapeau. L'homélie est donnée par l'abbé Simon, curé de Bruville, diocèse de Nancy, prêtre mobilisé. Le 22 septembre, se tient la bénédiction du drapeau de la classe 20, perçue comme une nouvelle manifestation de foi religieuse et patriotique, la quête est faite au profit des églises dévastées.

Le 11 novembre, les cloches sonnent le soir à toute volée à partir d'une heure, un salut d'action de grâce est célébré : les enfants sont envoyés porter la convocation de tout côté ; à 4h1/2, l'église est pleine comme aux grands jours de fête. Le dimanche suivant, le *Te Deum* est de nouveau chanté. Puis chant du *Libera* après la messe pour les soldats tués.

Durant toute la guerre, les dames charitables du Donjon n'ont pas cessé leur activité : elles ont confectionné des ornements pour l'église de Bruville, bénis par l'évêque le 16 mars 1919 ; elles ont mené des actions en faveur des familles des mobilisés et des blessés. Près de 10 000 objets sont partis du Donjon au profit des blessés, à Vichy, Clermont, Reims, Moulins, Roanne, et pour les trains sanitaires. Les réfugiés n'ont pas été oubliés : 119 Belges. Des colis ont été également confectionnés au profit des orphelins et des prisonniers.

Le 26 octobre 1919, c'est la fête des combattants. Ils sont près de 300, l'église est pleine. Un cortège d'un millier de personnes se rend au cimetière ; une palme est bénie et posée provisoirement sur l'autel de la Vierge dans la chapelle Saint-Hilaire. Mais la municipalité, boudeuse, brille par son absence.

Le 30 novembre 1919, c'est la bénédiction du monument aux morts de l'église.

Le 6 mai 1920, est célébré un service solennel demandé par la Société de secours mutuel pour 14 de ses membres tombés au champ d'honneur.

Le 24 mai, lundi de Pentecôte, le pèlerinage à Saint-Hilaire, un peu ralenti pendant la guerre, retrouve la foule d'autrefois.

Le 17 octobre, 60 personnes se rendent à Paray pour les fêtes de sainte Marguerite-Marie en auto et en auto-camions.

Le 11 novembre, à 9 heures, est célébrée une messe d'action de grâce. À deux heures, un immense cortège se rend au cimetière.

Le 8 décembre, c'est l'inauguration de l'électricité à l'église.

Le 16 décembre, est célébré un service solennel pour les soldats de la paroisse morts pour la France, en présence des curés du doyenné, allocution de l'abbé Mathiau.

⁹¹ Livre de paroisse, p. 216.

En 1921, comme les processions ont été interdites « par la très libérale municipalité », la procession de la Fête-Dieu se fait dans le parc du château du Plessis.

Le 30 octobre, inauguration du monument aux morts, élevé devant l'église. La municipalité avait jugé à propos de faire de cette inauguration une cérémonie purement laïque. Quelques combattants protestèrent et après force pourparlers et démarches soit auprès du sous-préfet, soit auprès du maire, et devant la menace de se retirer, la municipalité laissa M. le curé libre de bénir le monument et de réciter une prière aux morts. À 4h1/2, M. le curé, après une courte allocution, bénissait le monument, récitait le *De profundis*. Une foule nombreuse s'unissait aux prières du prêtre⁹².

1922 : prédication d'une mission du 26 février au 19 mars, par les RR.PP. Garet et Vermorel. Fête des enfants le 5 mars, portant de petits oriflammes du Sacré-Cœur, cantiques, prières, supplications à Jésus et Marie. Deux retraites, pour les jeunes filles et pour les dames, particulièrement appréciées. Trois cérémonies attirèrent une foule qui déborda l'église : la fête des morts, la fête en l'honneur du Sacré-Cœur et celle en l'honneur de la Vierge. L'évêque était venu à la seconde. Le 21 juin, 80 personnes se rendent au pèlerinage de Paray.

Le 18 janvier 1925, se tient une réunion à la salle des fêtes, en vue de l'organisation catholique du canton. Plus de 300 hommes sont rassemblés, en présence du colonel Lacger et du chanoine de La Celle. Quelques incidents se produisent : dès les premiers mots du colonel Lacger, M. Tibier, instituteur aux mines de Bert, soutenu par une demi-douzaine de partisans, « étrangers implantés depuis peu au Donjon », veulent faire de l'obstruction pour empêcher le colonel de parler. Mais, devant l'attitude de la salle, ils prennent le parti de s'en aller. À la suite de la réunion, des comités catholiques sont formés dans presque toutes les paroisses du canton.

En 1925, le curé note qu'on dénombre quelques enfants non baptisés, issus de familles étrangères au pays qui s'y sont implantées. Le dimanche, à la messe, il y a de 50 à 60 hommes et 250 à 300 femmes, ainsi qu'une centaine d'enfants. 70 hommes font leurs pâques et 300-350 femmes. Une centaine de fidèles communient aux grandes fêtes et 15 à 20 chaque dimanche. Le curé signale la présence des œuvres de la Propagation de la foi et saint François de Sales. Plusieurs chapelles sont ouvertes sur le territoire paroissial : Saint-Hilaire, Melleret et Contresol. La dernière mission a été prêchée du 26 février au 19 mars 1922. Cependant le curé note dans son livre de paroisse :

Les fêtes se célèbrent toujours le plus solennellement possible grâce au concours très précieux des chanteuses, du ténor Alfred Tuloup et du baryton Louis Vincent⁹³.

Le 12 mai 1927, la confirmation est administrée par Mgr Gonon pour les enfants des paroisses du Donjon, Avrilly, Bert, Luneau, Montcombroux, Neuilly-en-Donjon, st-Didier-en-Donjon.

Le 17 juin 1928, se tient une réunion cantonale en vue de la formation de la Ligue patriotique des Françaises.

En 1930, il est prévu d'organiser au Donjon le 2^e congrès eucharistique diocésain.

Se pose tout de suite la question d'une procession. Lors d'une première démarche du curé, le maire, M. Corre, ne voit d'abord pas d'objection, mais décide de soumettre la question au conseil. Le curé visite quelques membres du conseil signalés comme douteux ou opposants. Ils disent ne pas faire d'objection. Le curé fait une demande officielle, à laquelle le maire ne répond pas. Le curé donne un avis en chaire, laissant entendre que, s'il n'y a pas d'autorisation, le congrès n'aura pas lieu au Donjon. Après une nouvelle lettre, le curé apprend le refus du maire. Mais le comité des commerçants intervient d'une manière énergique auprès du maire et les esprits s'échauffent, tandis

⁹² Livre de paroisse, p. 234.

⁹³ Livre de paroisse, p. 239.

que le curé est en retraite pastorale. À son retour, le curé annonce le refus du maire, ce qui déclenche un certain émoi dans la population. Le maire revient finalement sur sa décision. Le congrès est un succès dès le début ; l'église est bien garnie et il y a des hommes, pour entendre la prédication de Mgr Gonon. Chacun des quatre jours a sa spécialité ; le jeudi est le jour des enfants et du clergé. Les trente prêtres présents écoutent dom Chautard à l'école libre :

Il montre la médiation éternelle du Christ offrant son sacrifice en union avec tous les membres de son corps mystique, l'Église. Il distingue « la messe de combat », celle que célèbre sur la terre l'Église militante, et « la messe de gloire », celle du Christ ressuscité. Union nécessaire de l'une à l'autre en le Christ chef, le Christ total, prêtre éternel, pour la gloire du Père⁹⁴.

À cause du temps incertain, la messe est célébrée à l'église, qui s'avère trop petite. Deux repositoires se dressent néanmoins à l'extérieur, l'un à l'extrémité de la rue Basse, en face de la maison Fagot, l'autre au milieu du champ de foire face à la maison Mercier. L'après-midi, se tiennent deux réunions à l'école libre sous la présidence de Mgr Gonon : celle des dames, ligueuses et autres, avec une allocution de l'abbé Lafaye, et celle des hommes avec une allocution du chanoine de La Celle. Pour la procession de clôture, la pluie est moins dense. La fanfare d'Anzy-le-Duc déverse, sous la pluie, des flots sonores.

Le 14 décembre 1930, est organisée une journée rurale avec une centaine de jeunes agriculteurs des communes des alentours, accompagnés de leurs curés : séance d'études, grand-messe et repas fraternel, puis réunion de cadres, séance d'études, salut du Saint-Sacrement et séance récréative.

En 1937, alors que la population atteint 1831 habitants, l'abbé Antoine Pierre juge que la ville est spirituellement assez bonne et la campagne indifférente, avec quelques éléments hostiles. Il y a néanmoins peu d'enterrements civils. Le dimanche, il y a une quarantaine d'hommes à l'église, 140 à 200 femmes, 80 enfants. Une cinquantaine d'hommes communient pour Pâques et 200 femmes. On dénombre 100-120 communions aux grandes fêtes, 20 à 30 le dimanche, 7-8 en semaine. Pour l'instant, il n'y a pas d'œuvres d'hommes : le curé pense pouvoir fonder une Union catholique, mais l'implantation de la JAC lui paraît plus difficile. Pour les femmes, existe l'amicale des anciennes de l'école libre, les confréries du Rosaire, du scapulaire, de la Sainte Face. La LFACF compte 120 membres avec des réunions mensuelles ; 20 jeunes ont aussi leurs réunions mensuelles et les benjamines sont au nombre de 15. 30 *Croix de l'Allier* sont diffusées le dimanche. Trois zélatrices quêtent à domicile pour les vocations. L'école libre compte une cinquantaine d'élèves dont 5 petits garçons de 4 à 6 ans. La dernière mission date de 1922.

En 1937, le curé note la reprise de la fête de saint Roch, délaissée depuis quelques années : 30 agriculteurs ont répondu pour entendre la messe et la prédication du P. Vial, lazariste, dégustation de la brioche et d'un verre de vin blanc offert par le curé. En décembre, une vingtaine d'hommes veulent bien accompagner le curé à la réunion d'Action catholique à Vichy. En 1938, « le comité des hommes a été formé, qu'en résultera-t-il ? Il faut espérer, malgré la mollesse et le respect humain⁹⁵ ». Pourtant, dans la suite, le curé se montre un peu plus optimiste :

Le 16 août, st Roch, grâce aux efforts de nos hommes d'AC bien dévoués, 40 hommes assistent à la messe, entendent M. de La Celle leur indiquer leurs devoirs de catholiques, se groupent au presbytère pour le casse-croûte qui devient de tradition, puis passent à la salle des réunions de l'école libre, assistent au déroulement d'un film devant leurs yeux et s'en vont très contents avec l'espoir de recommencer l'an prochain.

Les anciennes de l'école libre ont tenu leur réunion annuelle en septembre et, à cette occasion, nos jeunes filles ont joué de belles pièces sérieuses et comiques qu'elles ont

⁹⁴ Livre de paroisse, p. 245.

⁹⁵ Livre de paroisse, p. 253.

reproduites le dimanche suivant pour le chauffage de l'église ; ce qui nous a permis de ne pas souffrir du froid pendant les offices du 1^{er} novembre au 20 mars.

Au 11 novembre, affluence plus dense que les années précédentes ; bon nombre d'anciens combattants⁹⁶.

Cependant, le rapport que lit l'abbé Antoine Pierre à Mgr Jacquin le 2 juin 1949 est assez négatif :

La population du Donjon, chiffrée à 1750 habitants, catholique, mais avec une minorité pratiquante, est surtout indifférente avec, cependant, quelques éléments hostiles.

Les enfants fréquentent, à part quelques exceptions, les catéchismes assez régulièrement, mais travaillent peu. La plupart délaissent le chemin de l'église après la communion solennelle.

Le groupe de garçons du patronage, faute de quelqu'un pour s'en occuper régulièrement, a fondu.

On va essayer de reprendre les petites filles de l'école laïque.

Les JACF, en veilleuse, essaient de réformer leur groupe. Les meilleurs éléments sont mariés.

La LFACF, sans s'étendre, fait cependant du travail. Réunions régulières des dizainières. Au cours de l'année, réunions des adhérentes et recollections ou même retraites à l'occasion des fêtes par des confrères étrangers à la paroisse ou par le curé. Activité réelle pour les œuvres d'entraide et pour l'école libre.

Les jeunes gens et les hommes sont plutôt récalcitrants. Raisons : respect humain et animosité entre classes sociales.

20 à 25 hommes ou jeunes gens assistent assez régulièrement à la messe le dimanche. Les fêtes, ils sont plus nombreux. 200 à 230 jeunes filles ou femmes chaque dimanche à la messe, un peu moins par temps froid.

Communions pascales de cette année : 42 hommes et 30 jeunes gens de 14 à 20 ans, 180 à 190 femmes ou jeunes filles. Communions quotidiennes moins nombreuses, de 6 à 15, variables. 6000 communions au cours de l'année 1948. [...] Notre école libre nous cause double souci : recrutement des élèves tombées de 75 il y a quelques années à 50 environ et traitements à assurer avec les autres dépenses. Certaines bourses se resserrent, d'autres se ferment. Quelques membres du Comité font montre d'un grand dévouement à l'école. Cette année 1948, nous espérons cependant équilibrer, mais de justesse⁹⁷.

La situation ne s'améliore pas dans les années suivantes : même les jeunes filles de la JACF apparaissent récalcitrantes ; seules quelques-unes viennent chanter à la chorale, et encore pas de manière régulière. L'ACGF (qui a succédé à la LFACF) fonctionne au ralenti. L'effectif de l'école libre diminue encore : en 1957, il n'y a que deux maîtresses et 40 élèves. Les communions pascales baissent lentement : en 1957, 39 hommes, 28 jeunes gens, 126 femmes, 66 jeunes filles.

Alors que la population est encore de 1750 habitants en 1949, elle tombe à 1500 en 1962. La messe dominicale est célébrée à 8h et 10h ; en semaine à 7h10. Le catéchisme est fait trois fois par semaine pour les grands et les moyens et deux fois pour les petits, à 8h. Il se fait à l'église, parfois dans le froid. La dernière mission remonte à 1954. Plusieurs journaux catholiques sont diffusés par les soins de l'ACGF qui compte 150 membres. La JAC et la JACF sont toujours en gestation. Le vicaire général Chacaton qui effectue la visite note que le curé-doyen (l'abbé Antoine Pierre) fait tout son possible malgré de grosses infirmités mais qu'il serait à souhaiter qu'il soit remplacé par un jeune prêtre actif.

En 1985, la population a encore décliné, elle n'est plus que de 1369 habitants. L'abbé Roger Aubry, curé, dessert également Saint-Didier-en-Donjon, Luneau et Montaignet. Le ton de son rapport⁹⁸ n'est

⁹⁶ Livre de paroisse p. 254.

⁹⁷ Arch. dioc. Moulins, 4F3-3.

⁹⁸ Visite pastorale de Mgr Quelen, Arch. dioc. Moulins, 3F23-10.

pas plus optimiste. Même du point de vue de la société, l'avenir est sombre : baisse de 10% de la population en vingt ans, aucune perspective d'implantation industrielle, départ des jeunes foyers. En ce qui concerne la pratique religieuse, celle-ci est tombée à 80 à 100 personnes le dimanche, 200 à 250 aux fêtes, quelques jeunes seulement, quatre ou cinq jeunes femmes, pas de jeunes foyers. 64 enfants sont inscrits au catéchisme, seuls trois ne le sont pas. Une chorale de huit personnes participe aux messes dominicales. Le curé assure une messe le samedi soir et une autre le dimanche. Le seul mouvement existant sur la paroisse est celui qui touche les retraités : Vie montante, avec 16 personnes ; il n'y a pas de groupe de jeunes, des essais de "partage d'évangile" nt été peu fructueux. Le curé se plaint de se heurter à l'indifférence et déplore qu'il n'y ait pas de chrétiens actifs dans la vie de la commune.

L'école Saint-Joseph

C'est dès 1839 que la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, congrégation autorisée par une ordonnance royale du 23 mars 1828, demande la permission d'ouvrir au Donjon un établissement « ayant pour objet le service des malades dans les hôpitaux ou à domicile, l'instruction gratuite des jeunes filles pauvres et la pratique d'autres œuvres de charité ». La demande est appuyée par une délibération unanime du conseil municipal du Donjon. L'autorisation est délivrée par le roi Louis-Philippe le 26 mars 1841.

L'école libre était composée de deux corps de bâtiments : une maison d'habitation appartenant à M. de Villette et un local comprenant quatre classes, bâti par le comité sur le terrain de M. de Villette.

En 1859, le curé s'en montre très satisfait à tous points de vue :

L'hygiène est parfaite, la santé des enfants ne peut réclamer des soins plus assidus, l'enseignement ne laisse rien à désirer ; M. l'inspecteur a été le constater dans sa dernière visite. Les livres sont tous autorisés par les autorités religieuses et civiles⁹⁹.

Face à la loi de 1904, interdisant tout enseignement par des religieux sur le sol français, la communauté se disperse. Sœur Philibert, accueillie dans une famille voisine, continue pendant quelques mois à s'occuper de l'église et à visiter les malades, avant de demander à regagner la maison-mère. Les autres religieuses acceptent d'être sécularisées. Mère Thérésia, supérieure en 1903, devient Mlle Marie-Louise ou Mlle Morel. On raconte que lorsque pour la première fois, elle traversa la place en vêtements civils, les consommateurs assis à la terrasse de l'hôtel Henri (Nouvel-Hôtel) se sont levés en signe de respect, ce dont elle gardera longtemps un souvenir ému. L'école demeure prospère, le nombre des élèves atteignant la centaine, avec un certain nombre de pensionnaires. Mlle Morel doit se faire aider par des institutrices non-congréganistes. Une amicale d'anciennes élèves est fondée. En 1909, le curé juge l'école libre florissante, avec 98 élèves. Les dimanches, les anciennes élèves viennent se joindre aux enfants pour une répétition des chants religieux. Quelques années plus tard, l'école libre réunit 120 enfants de tous les milieux, réparties en trois classes.

En 1925, l'école compte 56 élèves.

Le 19 août 1934, une grande fête est organisée pour le centenaire de l'école. En 1940, les réfugiés s'entassent dans les dortoirs et l'effectif augmente du fait de l'installation au Donjon de familles fuyant la zone occupée. Les sœurs (Mère Thérésia, sœur Louise, Sœur Marie-Sabine) peuvent reprendre l'habit. En 1944, les anciennes fêtent les 50 ans d'enseignement de Mère Thérésia Au Donjon. Mais les difficultés ne tardent pas : Sœur Louise est âgée et fatiguée et sœur Marie-Sabine meurt subitement en 1945, tandis que la maison-mère de Lyon ne peut assurer la relève. Mère Thérésia doit partir à la maison-mère pour la retraite et elle meurt en novembre 1947. Les religieuses sont remplacées par des enseignantes non-congréganistes¹⁰⁰. En 1961, l'école passe en contrat simple¹⁰¹. En janvier 1975, elle reçoit la possibilité de garder les garçons au-delà de 6 ans, ce qui augmente les effectifs en permettant d'ouvrir une troisième classe. Clémence Daumur, qui restera 47 ans en poste, depuis 1931, assure depuis 1945 l'enseignement dans "les grandes classes" : CE2, CM1, CM2, préparation au certificat d'études. Lucie Ducléroi s'occupe des petits et dirige l'école, de 1945 à 1955. A cette date, alors que l'effectif a doublé, atteignant 70 élèves, ne pouvant, faute de moyens, ouvrir une 3^e classe, elle doit céder la direction à Mlle Geneviève Berthelin, qui reprend l'école avec sa sœur. Mlle Sordet lui succède l'année suivante ; elle prendra sa retraite en 1976. Lui succède Mlle Christiane Gauthier jusqu'en 1981, puis Mme Journet, puis Mlle Lacote en 1985.

En 1962, on signale un effectif de 40 élèves.

⁹⁹ Lettre de l'abbé Dupichaud au vicaire général, 21 août 1859, Arch. dioc. Moulins, 8J2.

¹⁰⁰ *École Saint-Joseph, 150 ans déjà*, dactyl., Arch. dioc. Moulins Le Donjon 3P4.

¹⁰¹ En 1960, l'école libre du Donjon, sise dans des locaux appartenant à Robert Jacquolot de Chantemerle de Villette, et gérée par une Association familiale d'éducation pour jeunes filles, signe un contrat avec l'Éducation nationale. Elle compte trois classes et une cour de récréation.

Presbytère

Le presbytère subit d'importantes réparations en 1876, pour une somme de 4415,16F. En effet celui-ci était complètement délabré et, lorsque l'abbé Virlogeux est arrivé au Donjon, le maire a dû louer pour lui une petite maison près de l'église, appartenant à M. de La Boutresse, pour le loger ainsi que son vicaire¹⁰². En 1962, il est signalé qu'il nécessite beaucoup de réparations. Aussi une autre série de travaux sera opérée en 1966, pour loger l'abbé Méry. Le presbytère communal jouit alors d'un jardin de 20m sur 10.

Le clergé¹⁰³

Curés du Donjon et de Melleret

1445 : Louis GONDARD

1465 : Jean GAUCHARD

1539 : GATHELIER

1552 : DELAFOREST

1581 : BERNARDET

1581-1584 : PONCET

1584-1606 : Pierre MEILHEURAT

1606-1653 : Girard CHARNAY

Il meurt au Donjon le 23 juillet 1659. Il avait résigné son bénéfice en faveur de son neveu, qui prit possession de la charge le 2 septembre 1653.

1653-1676 : Denis CHARNAY

1676-1694 : Jean JACQUEMOT (1632-1694)

En 1692 l'appréciation de l'archiprêtre témoigne d'une grande animosité contre Jacquemot : « Le curé nommé Jean Jacquemot est l'un des pauvres sujets que nous ayons fort connu de Monsieur Girault, il n'y a point de réparation à espérer non plus que d'amandement : le gardien des Cordeliers passe pour un vilain moine ; une femme s'est plainte à moy de l'avoir voulu séduire et j'en ay donné avis à M. Girault¹⁰⁴. »

1694-1695 : Jean PRÉVERAUD

1696-1748 : Gilbert JACQUEMOT († 1748)

Il résigne son bénéfice en faveur de son successeur en 1748, à l'âge de 78 ans, mais continue ensuite d'habiter au Donjon. Mais, peu après, le 26 avril, se préparant à dire une messe d'obsèques, agenouillé sur le prie-Dieu à la sacristie, il est frappé d'apoplexie et meurt quelques instants plus tard, ayant été porté au presbytère. Il est inhumé le lendemain dimanche et sa tombe se trouvait dans l'église, du côté de l'Évangile, à l'entrée du sanctuaire.

1748-1780 : Philibert PINOT

1780-1790 : Antoine Lazare SIMON

Prêtre en 1779, il avait été nommé vicaire au Donjon juste après son ordination et curé du lieu l'année suivante.

¹⁰² Copie d'une lettre du sous-préfet de Lapalisse au préfet, 3 mars 1875, Arch. dioc. Moulins Le Donjon 2P1.

¹⁰³ Les listes figurent sur un panneau apposé dans l'église actuelle du Donjon.

¹⁰⁴ D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 52.

1802-1810 : Jean GROISNE

Né en 1731, il avait été curé de Saint-Avit d'Issoire avant la Révolution.

1810-1814 : Denis Félix BRULON (1750-1814)

Né à Cusset, il a été, avant la Révolution, curé de Saint-Félix. Au rétablissement du culte, il est d'abord nommé à Magnet avant de venir au Donjon, où il mourra.

1814-1824 : François AUBIGNAT (1767-1827)

Prêtre constitutionnel, il a été nommé vicaire au Donjon en 1802, puis curé de Saint-Didier-en-Donjon en 1809. Après son passage comme curé du Donjon, il termine sa carrière et sa vie comme curé de Vaumas.

1824-1849 : Louis ROUX (1790-1863)

En 1819, il est nommé curé de Billy. En 1827, il est nommé curé de première classe. Après son ministère au Donjon, il se retire à Vernine (Puy-de-Dôme) où il finit ses jours.

1849-1874 : Pierre DUPICHAUD (1805-1874)

Originaire de Nérès, il entame ses études au petit séminaire de Bourges, avant de les poursuivre, en classes de rhétorique et de philosophie, à celui d'Yzeure. Entré à 22 ans au grand séminaire de Moulins, il est ordonné prêtre en 1831. Il est successivement curé d'Audes (1833) puis d'Yzeure (1839) avant d'être nommé au Donjon où il exerce la plus grande partie de son ministère.

1874-1910 : Jacques Henri VIRLOGEUX (1831-1911)

Après ses études au petit séminaire d'Yzeure, il entre à 19 ans au grand séminaire de Moulins. Ordonné prêtre en 1854, il est envoyé comme vicaire au Donjon, puis à Lurcy-Lévis (1859). L'année suivante, il est nommé curé de Chavroche et c'est de là qu'il revient au Donjon comme curé. En 1895, il est nommé chanoine honoraire.

1910-1916 : Jacques Eugène GUILLAUMIN (1853-1916)

Originaire de Saint-Priest-en-Murat, il est ordonné prêtre en 1876 et nommé vicaire au Donjon. Il va ensuite à Saint-Paul de Montluçon (1880), avant d'être curé à Estivareilles (1882) et Coulevre (1890). En 1894, il revient à Montluçon comme aumônier du pensionnat des Dames de Saint-Maur. Il les suit dans leur exil en Belgique avant d'être nommé curé du Donjon.

1916-1936 : Antonin DUPRAT (1861-1956)

Originaire de Saint-Fargeol, issu d'une famille ayant donné de nombreux prêtres au diocèse, il est ordonné prêtre en 1885. Après un temps de professorat au petit séminaire, il est successivement vicaire à Diou (1891), professeur d'humanités à l'institution du Sacré-Cœur de Moulins (1894), curé de Verneix (1902), Coulandon (1907), Thiel (1911), Le Donjon (1916). En 1936, il se retire à Lalizolle puis à Moulins.

1936-1965 : Antoine PIERRE (1886-1965)

Originaire de Domérat, il est ordonné prêtre en 1910 et nommé vicaire à la paroisse du Sacré-Cœur de Moulins, puis à Marcillat (1910) et à Saint-Blaise de Vichy (1914). Après la guerre, au cours de laquelle il a servi comme brancardier et aumônier, il est nommé curé de Saint-Martinien, desservant aussi Quinssaines et Lamais (1919). Curé du Donjon, il est nommé chanoine honoraire en 1952 et se retire en 1965 sur place. Il meurt peu après.

1965-1967 : René MÉRY (1926-2007)

Originaire d'Orléans, prêtre en 1952, il est nommé curé du Vilhain, puis vicaire à Notre-Dame de Montluçon (1953), avant de passer par Le Donjon puis par Saint-Léon. Dès 1984, il entre au service de l'aumônerie de la centrale pénitentiaire d'Yzeure, tout en étant curé de Bessay et La Ferté-Hauterive. En 1992, il se donne totalement à son ministère d'aumônier et

crée l'association "Accueillir pour aider à vivre" et une maison pour les familles de prisonniers (Accueil et vie). En 2001, il se retire à la maison Villars-Accueil et est fait chevalier de la Légion d'honneur en 2004.

1967-1993 : Roger AUBRY (1922-1996)

Né à Teillet-Argenty, prêtre en 1948, il est successivement vicaire à Saint-Pierre de Moulins, curé de Gannay-sur-Loire (1951) puis du Donjon. En 1993, il se retire comme adjoint à l'équipe sacerdotale de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc de Vichy.

1993-2007 : Yves ARQUEMBOURG et Michel SCHERBAM

Yves Arquembourg (frère Christophe) (Fruges, Pas-de-Calais, 1945-2015) et Michel Scherbam (Montmirail, Marne, 1939) (frère Luc), tout d'abord religieux bénédictins à l'abbaye du Bec-Hellouin, ont été ordonnés prêtres pour le diocèse de Moulins en 1983. D'abord nommés à la paroisse du Sacré-Cœur de Moulins, ils ont été en équipe sacerdotale au Donjon, avant de se retirer en 2007 au presbytère de Barrais-Bussoles.

La paroisse est ensuite rattachée à celle de Lapalisse

Curés d'Huillaux

1658/1661-1693/1700 : Louis JOUANIN (†1700)

Il était originaire de Semur-en-Brionnais.

Octobre 1700 : CANOFFE

1701-1707 : LE SAGE (†1707)

Avril 1707 : GRÉGOIRE

Avril 1709 : JACQUELOT DE CHANTEMERLE

1711 : Éléonor BÉRARD

1713-1732 : François de LA CHAISE

1750 : DESFORGES

1779-1790 : François-Xavier LAURENT (1747-1821)

Lors de la réunion des trois ordres à Moulins (16 mars 1789), Xavier Laurent (1747-1821), originaire de Marcenat (Cantal), où il était né en 1747, s'était fait remarquer en contestant la dévolution à Sollmard de Montford, prieur de Sept-Fons, de la présidence de l'ordre du clergé, attendu que « la dignité curiale passe avant la dignité abbatiale¹⁰⁵ ». Il est élu député avec Tridon, curé de Rongères et Aury, curé d'Hérison. Il prononce un discours remarqué le 14 avril 1790 à propos des biens ecclésiastiques et de l'entretien des ministres des cultes :

Il s'agit d'une réforme générale de cet empire ! Que d'abus vous avez à attaquer ! Armez-vous du glaive de la justice, des armes de la sagesse, frappez tous les abus. Hélas, ils avaient investi le trône après avoir déshonoré le sacerdoce. Le roi les a repoussés loin de lui ; et le clergé, le vrai clergé, les ecclésiastiques utiles nous invitent à les proscrire à jamais du sanctuaire. Mais quel moyen prendrez-vous ? Votre comité vous annonce qu'il sera fait des règlements sur l'administration des biens nationaux, je veux dire, des biens domaniaux et ecclésiastiques ; je vais en présenter un ; j'examinerai l'administration primitive de l'Église et ce en quoi elle s'est écartée des conciles.

Distinguons la puissance temporelle et la puissance ecclésiastique. La morale, la discipline intérieure, voilà le district de l'Église ; le reste appartient à l'État ; la nation a à sa disposition les biens ecclésiastiques, elle en a l'administration, elle peut en disposer ; cette assertion est encore conforme aux principes du clergé ; si on m'interrompt, je citerai tous les conciles les uns après les autres. La nation s'est

¹⁰⁵ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 89.

chargée des dettes du clergé, elle est donc propriétaire des biens du clergé. On s'est constamment écarté des décisions ecclésiastiques les plus solennelles. En 1614, l'Assemblée du clergé demanda que le clergé fût rappelé à son institution primitive. Eh bien ! voyons si tout a été remis dans l'ordre. Qui oserait me dire que le tiers des biens de l'Église a été remis aux pauvres ? que l'autre tiers a été consacré à l'entretien des églises et que les prêtres du second ordre ont été équitablement salariés ? Ainsi, depuis plus de cent trente ans, le clergé a joui de soixante-dix millions de biens dont il n'est pas propriétaire. On a invoqué des privilèges pour quelques églises ; qu'on lise donc saint Paul, on verra que les biens d'une église doivent concourir à satisfaire les besoins d'une autre. Nous ne sommes ici que pour le temporel et nous devrions peut-être n'y pas être. À une assemblée d'Aix-la-Chapelle, convoquée par Charlemagne en 802, le clergé convint que ni les prêtres ni les moines ne devaient se mêler de la police temporelle ; il se borna à examiner si les canons et règlements de discipline avaient été exécutés. Comment peut-on dire qu'on fait une injustice au clergé en le ramenant à sa classe véritable ? Mais si la confiance du peuple nous appelle dans les assemblées politiques, répondons à cette confiance et ne nous permettons pas d'intrigues ! Pas de cabales ! Pas de menées sourdes¹⁰⁶ !

En 1791, Laurent est nommé évêque constitutionnel de Moulins. Il est victime de la campagne déchristianisatrice menée par Fouché en 1793. Après la suppression du culte dans sa ville épiscopale, il se retire à Clermont et y meurt le 10 mai 1821.

Vicaires :

?-ap. 1607 : Pierre GIRAUDET
 Vers 1607 : DECASSIER
 1606-1616 : NADDES
 1631-1652 : Denis CHARNAY
 1693 : Jean JACQUEMOT
 1735-1748 : Philibert PINOT
 1764 : Louis ROCHE
 1777-78 : Pierre MEUNIER
 1778 : Claude AMY
 1779 : Lazare SIMON¹⁰⁷
 1780-83 : Jacques MASSIN
 1787 : Nicolas TORTERAT
 1802 : François AUBIGNAT
 1823-1824 : Pierre ESMELIN
 1834-1839 : Michel CHASSIN
 1841-1842 : François COMBES
 1842-1845 : Barthélémy VINCENT
 1845-1847 : Henri MOSNIER
 1847-1849 : Jean-Baptiste TAUREAU
 1849-1850 : Gilbert MARTIN
 1853-1854 : François FIX
 1854-1859 : Jacques VIRLOJEUX
 1859-1861 : Beauzire VIOLLE
 1861-1863 : Jean-Baptiste RIVIERE
 1863-1865 : Jean-Baptiste MASSOUX
 1865-1869 : Eugène HYMONT
 1869-1870 : François-Xavier ROMIEUX

¹⁰⁶ Cité dans D. BOURNATOT, *op. cit.*, p. 89-90.

¹⁰⁷ On cite aussi les noms de Jacques MASSIN (1780-1783) et Nicolas TORTERAT (1787) mais il est possible qu'ils aient été seulement vicaires au Donjon, Simon demeurant curé.

1870-1871 : Gilbert BARDET
 1871 : Henri OLIVIER
 1871-1873 : Jacques PATURET
 1873-1874 : Jean-Marie PELLE
 1874-1876 : François LAVIGNE
 1876-1880 : Jacques GUILLAUMIN
 1880-1883 : Gilbert CHANTELE
 1883-1887 : Henri BAYON
 1883-1887 : Michel PARROT
 1887 : Joseph WEBER
 1887-1891 : François GUERET
 1891-1897 : Claude DEUX
 1897 : Louis Antoine MIGAT
 1905-1911 : François BELLAY
 1911-1913 : Joseph AUBEL

1913-1914 : Marius MICHELON¹⁰⁸

Ses obsèques ont été célébrées le 7 décembre 1914 à 4 heures du soir en présence du lieutenant-colonel Flocon qui a prononcé une allocution célébrant les vertus sacerdotales et militaires du lieutenant Michelon. Il avait été blessé une première fois, en même temps que le lieutenant-colonel Flocon, le 8 septembre. Flocon avait été évacué sur Montluçon et Michelon sur Guingamp ; il avait reçu une balle à l'épaule droite et un éclat d'obus dans le côté droit. Le 1^{er} octobre, il quittait Guingamp pour Montluçon où il avait été en convalescence. Il avait rejoint son poste le 4 décembre et a été tué deux jours plus tard.

Avant de repartir pour le front de bataille, il était allé prier dans le sanctuaire de Paray-le-Monial et avait offert au Sacré-Cœur de Jésus le sacrifice de sa vie pour l'Église et pour la France, c'est la confiance qu'il fit lui-même à un ami de qui nous le tenons. Un service a été célébré pour le repos de son âme dans la chapelle du grand séminaire le jeudi 17 décembre. Mgr présidait et a donné l'absoute¹⁰⁹.

Un service religieux a été célébré au Donjon le 22 décembre ; l'absoute donnée par l'archevêque de Bagdad, réfugié dans sa famille, avec lecture de l'allocution du colonel Flocon

Je le revois encore, figure si douce, quand officiant en Alsace à Hagersbach, il faisait rayonner dans les cœurs les beautés de la religion chrétienne ; je le revois encore le 8 septembre, blessé d'une balle en pleine poitrine mais cachant ses souffrances avec une résignation admirable et je me rappelle combien je dus insister pour qu'il se fasse transporter à l'ambulance avant moi. C'était une nature d'élite, délicate et fine¹¹⁰.

1972-1980 : André PILLARD

¹⁰⁸ MICHELON (Marius), né le 27 mai 1889 à St-Gérard-de-Vaux, entre au séminaire en 1906. Il effectue son service militaire en 1910-1912. Prêtre le 29 juin 1913, vicaire au Donjon, il est mobilisé comme sous-lieutenant au 321^e R.I. (63^e D.I.). Il est tué le 6 décembre 1914 à Port-Fontenoy. Il a reçu la croix de guerre avec palmes et il est décoré de la Légion d'honneur à titre posthume (20 octobre 1919).

¹⁰⁹ *La Semaine religieuse du diocèse de Moulins*, 19 décembre 1914, p. 800.

¹¹⁰ Cité dans : *La Semaine religieuse*, 1^{er} janvier 1915, p. 12.

LENAX

L'église de Lenax, jusqu'à maintenant, n'avait fait l'objet d'aucune étude. Bien que modeste, elle ne manque pas de charme et, lors de notre excursion, nous avons pu y découvrir une pièce de mobilier intéressante. L'histoire de l'édifice pourra être complétée grâce au livre de paroisse que nous publions intégralement dans ce numéro de notre revue.

Histoire

En 1877, alors que le curé attend l'agrandissement de l'église, la commune fait simplement remplacer le vieux lambris par un plafond, pour une dépense de près de 1000F. Le curé, constatant que la commune est déjà bien endettée, pour avoir fait un nouveau cimetière et deux maisons d'école, se résigne à attendre. En 1879, on projette la construction d'une nouvelle sacristie et la transformation de la sacristie existante en chapelle, pour 3816,80F.

En 1888, on déblaie l'ancien cimetière qui était autour de l'église, ce qui occasionne des difficultés d'accès et conduit à effectuer des travaux supplémentaires aux soubassements extérieurs de l'église. La même année, des réparations sont effectuées à la toiture.

C'est en 1897 qu'est reconstruite la nef (200m).

En 1962, l'abbé Lependry note que l'église est en bon état, bien entretenue par la commune.

Des travaux importants ont été menés dans les dernières décennies : l'installation d'un chauffage (1993), la réfection des gouttières (1994), celle de la couverture de l'église et du clocher (1995) et des travaux supplémentaires de gros-œuvre au clocher suite à la sortie d'une cloche de son support de fixation (1995). Dans la suite, a été réalisé un chantier de mise en sécurité des cloches, de mise aux normes du tableau électrique et de remplacement du paratonnerre (entreprise Heur'Tech, 2000), à quoi s'est ajouté le remplacement des appareils de tintement (2002) et la réparation du moteur de volée de la petite cloche de l'église (2004).

La toiture de l'église a été réparée, pour un montant de 23 814,80€ HT au cours de l'année 2006. En 2008-2009, le parvis a été réaménagé avec l'installation de jardinières de fleurs.

C'est en 2011 qu'a été restauré le plafond de la nef dont le mauvais état était signalé depuis 2002.

Dans les années suivantes, plusieurs actions ont été menées pour la remise en état de croix situées sur la commune, avec l'aide des *Amis du patrimoine de la commune de Lenax*, dont la croix du Domaine neuf, érigée au XIX^e siècle par la famille Bathier, ainsi que la croix des Rolins et celle de la Planche, en 2014¹¹¹.

Description

L'église Saint-Martin a conservé, de l'époque gothique, la travée surmontée du clocher, celle du chœur et l'abside à fond plat.

La nef a été édifiée en 1897 par l'architecte René Moreau, de Moulins.

De l'ancienne nef, le curé disait, en 1877, qu'elle n'avait aucun style et que les murs étaient en mauvais état. Il estimait les dimensions totales de l'édifice à 18x6,5m, le chœur à 6,5x6,5m. L'église, couverte en tuiles creuses, comportait alors trois chapelles, dédiées à la Vierge, à sainte Anne et au Sacré-Cœur. Le dallage était en bon état, sauf pour les chapelles, simplement carrelées. À cette date, il y a un seul vitrail : blanc, avec une croix au milieu et une bordure de couleur tout autour. Il signale un tableau, au fond de l'église. L'église est trop petite pour la population qui atteint déjà les 1200 habitants : « On se serre autant qu'on peut, vu que je suis obligé d'en faire asseoir sur les marches de l'autel, le prêtre n'a que l'autel pour se tourner¹¹². »

¹¹¹ Elles ont été rénovées par Jean-François Thévenoux, Victor Prio da Silva, Didier Dumont et Jean-Yves Vernisse, avec l'aide des familles Raquin, Dumont et Guéret

¹¹² On trouvera dans le livre de paroisse publié ci-après, aux pages 54-57, une description de l'état de l'église lors de l'arrivée de l'abbé Papat, en 1888.

La nef, pourvue de bas-côtés, couverte de tuiles romaines, s'ouvre par une façade dont le portail d'entrée, qui s'ouvre dans un avant-corps, a été très ouvragé. Il est muni d'un tympan sculpté d'une croix, entouré d'une triple voussure en cintre brisé retombant sur des colonnettes à chapiteaux sculptés. Dans la partie supérieure, se voit un oculus polylobé. Les bas-côtés sont éclairés par des baies en tiers-point.

La nef est éclairée par de grandes baies en arc brisé encadrées par des contreforts à double ressaut. Les fenêtres de la partie ancienne sont de même type, mais plus petites. Seul le fond plat de l'abside est percé d'une grande baie.

Le clocher, rectangulaire, comporte une baie en cintre brisé sur chacune de ses faces. Il est surmonté par une flèche de charpente couverte d'ardoises.

Le vaisseau central de la nef est voûté en berceau brisé, soutenu par des arcs doubleaux. La nef communique avec les collatéraux – couverts d'un plafond plat – par de grands arcs en cintre brisé. La croisée du transept, ancienne, se prolonge latéralement par deux petites chapelles voûtées en berceau surbaissé. Les parties orientales sont voûtées en cintre brisé soutenu par des arcs doubleaux retombant sur des culs-de-lampes. L'abside a conservé une large baie de style gothique.

Mobilier

L'église a conservé un mobilier abondant, avec cinq autels, de style baroque (XVII^e siècle), classique (XVIII^e s.) et sulpicien (XIX^e s.). Le premier, en bois peint, gris et or, avec des colonnes torsadées, présente une niche centrale, malheureusement vide, surmontée d'une couronne. Le second, en bois ciré, est orné des statues des quatre évangélistes. Le maître-autel est orné d'un groupe sculpté, probablement moderne, montrant la Cène avec un seul apôtre de part et d'autre du Christ qui occupe la place centrale¹¹³.

On conserve aussi une belle bannière de saint Étienne, en velours rouge.

Il faut signaler un beau groupe sculpté montrant saint Martin coupant son manteau au profit du mendiant d'Amiens, de la fin du Moyen Âge. Le pauvre, tout petit, appuyé contre le cheval, fait un geste de supplication en direction du saint qui, avec son épée, tranche sa tunique.

Il y a des statues modernes en plâtre peint : le Sacré-Cœur, sainte Anne et la Vierge, saint Antoine de Padoue, saint Étienne, saint Jean l'évangéliste, saint Jean-Marie Vianney curé d'Ars, sainte Jeanne d'Arc, saint Joseph et l'Enfant Jésus, saint Louis, saint Martin évêque, saint Pierre présentant les clés¹¹⁴, saint Roch, sainte Thérèse de Lisieux.

L'église possède deux représentations de la Vierge à l'Enfant qui, toutes deux, valorisent le Sacré-Cœur, mais de manière différente. L'une d'elles, portant une robe blanche semée d'étoiles et un manteau bleu à bordure dorée, tient l'Enfant sur son bras gauche. Celui-ci porte le globe, symbole du pouvoir, dans sa main gauche, et bénir de la droite, tandis que la Vierge garde la main droite ouverte (peut-être tenait elle, dans sa main, un sceptre qui aurait disparu). On voit son cœur (peint) au milieu de sa poitrine. L'autre représentation la montre, également debout, mais foulant aux pieds le serpent et présentant son Fils de face, qui ouvre les bras, le cœur étant sur la poitrine de l'Enfant. Il s'agit là de la représentation approuvée de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun.

Une statue est quelque peu énigmatique. On peut y voir un ange tenant contre lui une sorte de flambeau, mais, du fait de ses traits féminins, on pourrait aussi penser à une représentation de sainte Barbe portant sa tour.

Le chemin de croix est installé en 1884. Il est en bas-relief, issu des ateliers Fayeton, à Lyon¹¹⁵.

Le monument aux morts de la Grande Guerre n'est pas sans intérêt. Les noms, avec l'inscription « la paroisse reconnaissante » sont surmontés d'une représentation, accompagnée de l'inscription : « Je

¹¹³ Lors de la visite pastorale de 1898, le curé signale qu'un maître-autel neuf sera installé, lorsque les fonds seront complets ; en attendant, il use d'un autel en bois. Il ajoute que deux autels sont neufs ; « un autre autel en bois sculpté, style Renaissance, a besoin de réparations qu'on va faire. »

¹¹⁴ On peut se demander si cette statue représente vraiment saint Pierre, dans la mesure où il tient un livre dans sa main droite et fait un geste assez théâtral de la main gauche. Les clés ont pu être ajoutées postérieurement.

¹¹⁵ Procès-verbal d'érection du chemin de croix par le curé Roudillon (27 mars 1884), Arch. dioc. Moulins Lenax 1P1.

suis la Résurrection et la Vie », qui montre le poilu, gisant à terre, dans les plis du drapeau, se tournant vers un grand Christ en croix, tandis qu'un ange aux traits féminins, se tient devant lui, esquissant de la main droite un geste de compassion, tandis qu'il tient une ancre dans sa main gauche, figurant ainsi l'espérance. Le tout est encadré par un décor de pilastres avec arcature néo-gothique, surmonté d'un arc en accolade avec fleurons et pinacles. Le monument cite 42 noms :

Antoine Aubry, Antoine et Claude Baillon, Jean Bécaud, Joanny Boucharot, Jean Cantat, Georges Charnet, Antoine Charpin, François et Martin Courier, Claude Marie Debut, Laurent Desvernois, Étienne Dumont, André Dupuis, François Duverger, Pierre Frisot, Henri Gaillard, Claudius Gay, Pierre Jollet, Pierre Jonnier, François Lacôte, Joanny Lafay, François et Louis Laforêt, Jean Lapendry, Pierre Larue, Adrien Lassablière, François Lustière, Antoine Meilheuret, Pierre Nebout, Pierre Nicolas, Gaspard et Jean Paire, Antoine Pissy, Jean-Marie Pouzoux, Claude Quéret, Pierre Ravaud, Francis Segaud, Gilbert Thévenoux, François Tuloup, Jean et Joseph Vernisse.

Enfin, à la sacristie, se trouve un tableau jusqu'ici peu connu. Le donateur et son épouse, présentés par saint Jean-Baptiste et saint Roch, se trouvent aux pieds de la Vierge à l'Enfant, apparaissant dans la nuée. Ils font face à un saint Georges à cheval. Le tableau mériterait restauration. Le livre de paroisse (p. 166) nous apprend qu'il est daté de 1641, qu'il a été découvert en 1930 au grenier – probablement le grenier du presbytère – et qu'il a fait l'objet d'une restauration par un artiste parisien à cette époque-là. On peut penser que ce tableau se trouvait au grenier du presbytère avant même la Révolution. Aurait-il un rapport avec la famille d'une prieure de Marcigny qui nommait à la cure de Lenax sous l'Ancien Régime ?

En 1877, le curé signale la présence de deux cloches, l'une de 1700 livres et l'autre de 700 livres, qui est abîmée.

Vitraux

La baie centrale, œuvre de l'atelier Mailhot-Taureilles, du style vitrail-tableau, datée de 1897, présente le Christ en croix entouré de la Vierge et de saint Jean, Marie-Madeleine agenouillée aux pieds de la croix. C'est le même atelier qui a réalisé l'ensemble du décor : saint Gilbert représenté en croisé, tenant la bannière de sa main droite et le casque posé à ses pieds (2), l'ange gardien (3), saint Joseph et l'Enfant Jésus (4), saint Marcel, représenté en enfant de chœur en soutanelle rouge et surplis blanc (5), l'Annonciation (6), saint Étienne (7), dans un décor paysager, sainte Catherine d'Alexandrie (8), Notre-Dame de Lourdes (9), saint Claude (10), saint Martin (11), tous deux représentés en évêques, sainte Jeanne de Valois, en reine (12), saint Jean-Baptiste (13) et la rose de façade montrant la remise des clés à saint Pierre (15). Deux des vitraux ont été bénis en 1959, peut-être après une simple restauration¹¹⁶. On trouvera les noms des donateurs indiqués dans le livre de paroisse reproduit ci-après (p. 106, 108).

En face de l'église, on voit une belle croix, en métal, sur socle de pierre, rappelant la mission de 1890¹¹⁷.

Presbytère

L'abbé Villevaud, nommé en 1860 à Lenax, trouve un presbytère en mauvais état. Il comporte simplement un rez-de-chaussée de cinq pièces. Comme le maire ne veut rien faire, le nouveau curé se rend auprès de plusieurs conseillers municipaux et leur exhibe la copie de la lettre que l'évêque avait adressée au maire, le menaçant certainement de ne pas maintenir le curé si rien n'est fait pour améliorer son logement.

¹¹⁶ Arch. dioc. Moulins, 4F3-3.

¹¹⁷ Voir le livre de paroisse p. 77-79.

Sérieusement inquiet de me voir déterminé à donner suite à cette lettre, ils ont obligé le maire de convoquer extraordinairement son conseil et de lui adjoindre les propriétaires les plus imposés de la commune.

Cette réunion a eu lieu il y a un mois et il en est résulté, d'abord, d'établir aux yeux de tous la justice de mes réclamations ; car, après avoir visité le presbytère, ces messieurs qui, pour la plupart, ne professent pas des sentiments bien religieux et bien dévoués pour le prêtre, n'ont pu se défendre d'une sincère indignation, en voyant que par une incurie incroyable, on avait laissé tout tomber en ruines ; il en est résulté, en second lieu, de porter ces messieurs à voter la somme de 1000F pour être immédiatement employés aux plus pressantes réparations.

Il était trop difficile à M. le maire, en présence de cet acte de justice, de maintenir son opposition et de s'en tenir, comme par le passé, à de vagues promesses¹¹⁸.

Le curé se plaint cependant que la situation n'a pas évolué. Le maire continuerait-il à opposer la force d'inertie ?

Après lui, l'abbé Roudillon, nommé à Lenax, visite le presbytère et constate l'ampleur des réparations à réaliser. La commune ne peut rien donner, au moins pour l'année ; quant à la fabrique, elle ne dispose que de 300F, mais espère recevoir environ 600F de la ferme des chaises, qui lui seront versés à l'Assomption. Il conclut :

C'est à peine si cette somme sera suffisante pour les réparations les plus urgentes. Cette somme dépensée, il ne reste plus rien, plus rien pour l'église, et cependant tout y manque. C'est à peine si dans la sacristie on peut trouver un meuble pour renfermer les quelques mauvais ornements qui y sont. Tout le reste, surplis, aubes, soutanes d'enfants de chœur, tout est pêle-mêle sans pouvoir le ranger. De plus un confessionnal qui tombe en lambeaux ; je ne vous parle pas de beaucoup d'autres choses en très mauvais état¹¹⁹.

En 1885, comme le maire fait réaliser un mur de clôture du presbytère, le curé se voit contraint d'arracher de la vigne et des arbres fruitiers qui se trouvent à l'emplacement. En fait, il s'agit d'une réduction de la superficie du jardin au profit de la réalisation d'un champ de foire. En 1891, des réparations se font au mur de clôture du presbytère, non sans quelques démêlés avec la municipalité.

En 1898, le curé indique que le presbytère doit remonter à 200 ans, mais les pavillons annexes ont dû être construits 130 ans auparavant, par M. Nocher des Perrières, docteur en Sorbonne et curé de Lenax. Les communs ont besoin de réparation, mais le presbytère est en bon état. Le jardin a une superficie de 15 ares. En 1904, le curé signale qu'il faut refaire la toiture et une chambre mais que les travaux sont prévus. Le curé loge au presbytère avec sa bonne.

Un bail est conclu après la Séparation. En 1962, le curé Lapendry note que la commune laisse le presbytère à la disposition de la paroisse. Le presbytère de Lenax est vendu en janvier 1973 et le produit est affecté à la réparation de la toiture de l'église¹²⁰.

École religieuse

En 1877, les écoles sont très proches de l'église : « L'école des filles n'est séparée de la chambre de M. le curé que par un mur ; celle des garçons joint à l'église¹²¹. » Le curé a quelques doutes sur le

¹¹⁸ Lettre de l'abbé Villevaud au vicaire général, 15 mars 1860, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 2P1.

¹¹⁹ Lettre de l'abbé Roudillon à l'évêque, 6 juillet, 1876, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 2P1.

¹²⁰ *Vouloir ensemble, journal paroissial de Neuilly, Le Bouchaud, Lenax*, janvier 1973, Arch. dioc. Moulins, Lenax 2P1.

¹²¹ Visite pastorale de 1877, Arch. dioc. Moulins, 3F3-5.

fait que la classe commence et finit par une prière, mais, dit-il, l'instituteur et l'institutrice accomplissent leurs devoirs religieux¹²².

C'est en 1886 que le curé Roudillon essaie d'ouvrir une école libre, avec l'aide de M. Gacon, ancien maire. Le projet se réalise, mais quand, après la mort de M. Gacon, le 29 mai 1928, ses neveux songent à apporter l'école à l'Association diocésaine, les conditions mises par celle-ci leur paraissent trop lourdes. Une vive tension les oppose au curé, ce qui prélude à la fermeture de l'école. Ce sont deux religieuses, dont une brevetée, qui doivent prendre en charge l'école, en 1886. La supérieure de la communauté de Cusset, Sr Thérèse de Jésus, accepte la proposition, dans la mesure où elle semble solidement fondée¹²³.

Vers 1890, le curé Paput fonde la congrégation des enfants de Marie. Mais il regrette qu'elle ne puisse attirer les petites filles de l'école laïque :

Aucune de ces enfants ne s'est encore fait inscrire, et elles ne le feront pas plus tard non plus : on les élève dans la haine et le mépris des religieuses ; or la supérieure de mes religieuses est forcément à la tête de la congrégation, non pas, si vous voulez, pour la direction spirituelle, mais pour une bonne partie de l'administration matérielle. [...] Je vous prierai de vouloir bien ajouter un article additionnel portant que les réunions présidées par la directrice auront lieu au couvent et celles présidées par le directeur auront lieu à l'église. J'ai déjà constaté ce parti-pris et ce mauvais vouloir contre les religieuses dans la conduite des mères chrétiennes. Une vingtaine de femmes de républicains ne vont jamais aux réunions que fait la supérieure, tandis qu'elles viennent assez bien à l'église à mes réunions. [...] On fait de cette école libre une affaire de politique : tout ce qui est républicain n'y doit point mettre le pied. À vrai dire, d'ailleurs, c'est trop l'école de M. Gacon ; il va en faire l'inspection deux fois par an ; c'est son droit, mais il ferait mieux de s'abstenir. De plus, comme le nombre des élèves est limité à cinquante, on admet évidemment de préférence les enfants des conservateurs. On ne refuse pas les autres, mais la place manquant, les républicains sont gênés pour aller faire leur demande, car ils se placent toujours sur le terrain politique¹²⁴.

L'école libre demeure modeste :

Notre petite classe est peu nombreuse, mais nos élèves sont pieuses. Il y a peu d'enfants à Lenax et mon début m'a été trop difficile pour que la classe ne s'en ressente pas¹²⁵.

En 1904, l'école est toujours tenue par les religieuses, mais elles ont dû se séculariser. En 1929, l'école libre compte 18 à 20 élèves, tandis que les écoles publiques dénombrent 30 garçons et 25 filles. L'école libre a fermé avant 1956, peut-être même à la fin des années trente.

Cimetière

Le cimetière a été ouvert au début de l'année 1878, et doté d'une croix en pierre de Volvic. Il est à 400m environ de l'église.

Pastorale

En 1898, l'abbé Paput signale que, pendant la Révolution, la messe était dite par un prêtre assermenté et même marié.

¹²² On constate que, en ces années où la Troisième République débute par ce qu'on a appelé "l'ordre moral", le curé, dans la ligne de la loi Falloux (telle qu'elle était alors) exerce une surveillance stricte sur les instituteurs.

¹²³ Lettre de Sr Thérèse de Jésus à l'évêque, Cusset, 25 novembre 1886, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 3P2.

¹²⁴ Lettre du curé Paput au vicaire général, 26 avril ?, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 8P2.

¹²⁵ Lettre de G. Boursat au vicaire général, 12 janvier 1924, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 8P7.

L'abbé Lièvre s'oppose à son maire qui réclame de pouvoir donner à l'église une douzaine de places gratuites pour le indigents. Le curé leur en a attribué cinq et demande si le maire peut seul prendre une telle décision. La querelle lui cause certainement de la lassitude puisqu'il envisage de demander son changement¹²⁶. Cependant, à sa mort, le maire, M. Gacon, ne tarit pas d'éloges sur lui :

Plein de dévouement pour son ministère, toujours prêt à partir, charitable envers ses paroissiens, nous ayant prêché la vérité pendant trente années, notre pasteur avait bien droit à notre reconnaissance, aussi laisse-t-il des souvenirs qui sont pour jamais gravés dans nos cœurs¹²⁷.

Le maire, qui réclame un nouveau pasteur, n'omet pas de rappeler l'importance de la population : près de 1200 âmes¹²⁸ !

L'abbé Roudillon, qui arrive en 1878, constate que le baptême est administré dans les premiers jours de la vie de l'enfant. Il célèbre la première messe à 6h en été et à 8h en hiver et la grand-messe à 10h toute l'année. Il y a un sacristain et quatre enfants de chœur. Il prêche de 20 à 30mn. Pour le catéchisme, il constate que les enfants ne reviennent plus après la première communion. Il existe, dans la paroisse, la confrérie du scapulaire et l'œuvre de la propagation de la croix. Le curé a une domestique, qui a l'âge canonique.

Malgré la bonne fréquentation de la messe, il note que certains paroissiens ont l'habitude de ne venir que tous les quinze jours. Les vêpres ne sont suivies que par peu d'hommes. En revanche, les danses et les veillées sont trop fréquentées. Le dimanche après-midi, on joue aux quilles, au billard et aux cartes dans les huit cabarets du village, qui ne ferment pas pendant les offices.

A peu près la moitié des hommes et des jeunes gens font leurs pâques, et les trois-quarts des femmes. Aucun homme ne vient communier à Noël, mais à peu près 200 femmes. Les enfants de la première communion sont presque les seuls à s'approcher des sacrements tous les mois. Il y a environ 70 garçons et autant de filles au catéchisme.

Il constate qu'il n'y a pas réellement de pauvres dans la paroisse ; ceux qui veulent travailler trouvent toujours à s'embaucher.

L'abbé Paput, peu après son arrivée, érige une confrérie des mères chrétiennes, en décembre 1888. Elle compte rapidement 50 adhérentes. Deux ans plus tard, comme on l'a vu, il plante la congrégation des Enfants de Marie, pour les petites filles (24 avril 1890). Il fait prêcher une mission à la même époque : il la juge fructueuse, eu égard aux "retours" d'hommes et de femmes qu'il a constatés. Il est cependant quelque peu critique :

Nous aurions eu plein succès si la mission avait eu lieu aux trois dernières semaines de carême et si on m'avait envoyé de meilleurs missionnaires ; on ne peut pas leur reprocher d'avoir manqué de dévouement, mais comme aptitudes, l'un des deux surtout laissait beaucoup à désirer ; le premier petit vicaire venu aurait pu facilement le surpasser pour la prédication qui est incontestablement, avec la piété et la foi, l'une des qualités essentielles du missionnaire, surtout de nos jours¹²⁹.

La croix de mission a été bénite et elle sera implantée en face de l'église, sur le terrain de l'école libre, après accord de l'inspecteur d'académie qu'obtiendra le vicaire général.

En 1898, il signale qu'il vit au presbytère avec sa nièce, âgée de 23 ans. Le catéchisme se fait tous les jours à 7h1/2, celui des petits le vendredi à 11h1/2. Le dimanche, la première messe est célébrée à 6h en été et 7h en hiver, la grand-messe à 10h. La messe de semaine est célébrée à 7h. Le curé

¹²⁶ Lettre de l'abbé Lièvre au vicaire général, 18 septembre 1857, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 6P1.

¹²⁷ Lettre du maire Gacon à l'évêque, 30 juillet 1859, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 6P1.

¹²⁸ Une autre lettre du même, du 4 août, donne un chiffre plus précis : 1127 habitants.

¹²⁹ Lettre du curé Paput au vicaire général, 10 mars [1890 ?], Arch. dioc. Moulins, Lenax, 8P6.

On apprend que les missionnaires se nomment Durieux et Haïel.

dénombrer quatre enfants de chœur, un sacristain et douze chantres de bonne volonté ainsi qu'une quinzaine de chanteuses. Il y a une congrégation d'enfants de Marie (25-30 membres) et une autre de mères chrétiennes (80 inscrites, 50 très fidèles), ainsi qu'une confrérie du scapulaire et le Rosaire qui fonctionne sous la direction des religieuses (une trentaine de membres). Le curé juge que les offices ne sont pas assez régulièrement suivis. Le devoir pascal n'est pas accompli par tous : environ 600 communions pour 1200 habitants : 100-120 hommes, 300 femmes et 200 jeunes gens et jeunes filles. Il y a eu un mariage civil, mais l'époux était de la ville et les mariés sont partis tout de suite après le mariage. Il y a eu un enterrement civil en 1885. Au terme, le curé juge l'état de la paroisse relativement satisfaisant, tout en se plaignant de la politique, de l'école laïque, des mauvais journaux et des bals. La dernière mission a été prêchée en 1890.

En 1904, il est signalé que la grand-messe est chantée à 10h, la première messe à 7h. Le curé a formé un chœur de 12 à 15 hommes et installé une congrégation d'enfants de Marie. Cependant la présence des hommes à la messe est irrégulière, tandis que les femmes y viennent toutes, mais pas régulièrement. Il y a aussi 4 enfants de chœur. Les vêpres sont chantées à 3h et réunissent une centaine de personnes, les dimanches ordinaires. Les congrégations comptent : les Mères chrétiennes : 50 membres, les enfants de Marie 20, le rosaire 20, le scapulaire 80. La Propagation de la foi compte un peu plus de deux dizaines. La dernière mission a été donnée en 1890. Le curé a établi une confrérie de saint Roch pour les hommes et s'occupe de distribuer les bons journaux. Le petit catéchisme réunit 60 enfants et le grand 40 à 50. Le catéchisme se fait à 8h. Un retard de plus d'une semaine au baptême a été constaté à neuf reprises. Il n'y a pas eu de refus de sacrement. Les pâques réunissent 200 hommes et jeunes gens et 450 femmes et jeunes filles. Ne communient mensuellement que les enfants de la première communion et les enfants de Marie, mais beaucoup de femmes et de petits garçons communient aux grandes fêtes de l'année.

Face à la perspective de la Séparation, l'abbé Forestier, nouvellement arrivé, ayant effectué la visite de tous ses paroissiens prescrite par l'évêque, déclare :

J'ai frappé à toutes les portes ; partout j'ai reçu le meilleur accueil. Je puis dire que tous mes paroissiens, même ceux qui ne fréquentent pas l'église, désirent un prêtre dans la paroisse. Tous désirent que leurs enfants soient baptisés, fassent leur première communion, etc. quatorze hommes m'ont répondu qu'ils ne voulaient pas que leur nom paraisse sur une liste quelconque dans la crainte de se compromettre, mais qu'ils étaient partisans qu'il y ait un prêtre dans la paroisse. Trois femmes m'ont fait la même réponse. Tous les autres m'ont répondu catégoriquement oui. Seulement, s'il avait fallu obtenir une signature, j'aurais trouvé au moins soixante-dix à quatre-vingts personnes qui auraient refusé, toujours dans la crainte de se compromettre aux yeux des autorités civiles¹³⁰.

Une lettre adressée à l'évêché par une institutrice de l'école libre, au décès de l'abbé Forestier, montre que celui-ci, dans la ligne du pape Pie X, avait développé la communion fréquente, voire même quotidienne. L'abbé Forestier, dans sa maladie, a été assisté par son cousin, l'abbé Jonon, curé de Chevagnes. Les dames se permettent de suggérer un nom pour la succession : l'abbé Monat, cousin du défunt curé et tertiaire de saint Dominique : elles seront exaucées¹³¹ ! Une autre lettre, rédigée dans les mêmes circonstances, fournit d'autres renseignements :

Nous étions 14 tertiaires de saint Dominique, M. le curé en tête, le Père Aubert directeur. Deux autres jeunes filles attendaient la visite de mars pour s'enrôler aussi. Notre groupe d'enfants de Marie compte 18 membres. À part une d'elles qui laisse un peu à désirer, les autres sont sérieuses et s'approchent très souvent des sacrements. Deux de ces jeunes filles

¹³⁰ Lettre de l'abbé Forestier au vicaire général, 22 décembre 1905, Arch. dioc. Moulins, 1M6.

¹³¹ Lettre de G. Bourrat au vicaire général, 22 janvier 1924, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 6P1.

La lettre est rédigée avec un certain ton de liberté : « Votre présence ici pour l'enterrement aurait été une consolation pour nous. Les gens de Lenax vénéraient leur curé. Plusieurs personnes m'ont fait la remarque que l'évêché n'était pas représenté. »

communient tous les jours (ces deux sont tertiaires). Parmi ce groupe, nous avons des catéchistes qui nous aident le dimanche à l'instruction des enfants, garçons et filles, de l'école communale¹³².

Lors d'une visite de l'évêque, dans les années vingt, le curé, probablement, l'abbé Forestier, brosse ainsi le portrait de sa paroisse :

La paroisse de Lenax, Monseigneur, compte environ 1000 habitants. Autrefois elle était beaucoup plus importante. Elle comprenait une partie des paroisses de Montaigüet, du Bouchaud et de Loddes. Je ne veux pas faire ici l'éloge de mes paroissiens. [Mais] c'est pour moi un devoir de vous dire que la foi vit encore dans les âmes et qu'au milieu de la corruption générale qui nous envahit de toutes parts et fait trembler les cœurs chrétiens, la majorité de mes paroissiens a eu jusqu'ici le bonheur de se préserver de la contagion. [...] Nous avons ici, Monseigneur, une congrégation d'enfants de Marie qui, tout en chantant les louanges de Dieu, fait l'édification de la paroisse. Je vous signalerai encore les confréries des mères chrétiennes, du saint scapulaire, du Saint Rosaire, de saint Vincent. Mes paroissiens ont le culte des morts, je veux dire le culte chrétien, ils aiment à aller souvent s'agenouiller sur la tombe de leurs chers défunts et à faire monter vers le ciel une prière fréquente pour le repos de leurs âmes.

Pas un de mes paroissiens ne voudrait mourir sans avoir accompli son devoir et j'ai été parfois singulièrement édifié par le retour du dernier moment. Mais parce qu'ils ont l'intention de remplir ce devoir à la fin de leur vie, un certain nombre néglige de l'accomplir tous les ans. Les jours de fête, l'église est comble, mais les dimanches ordinaires, un trop grand nombre s'abstiennent de l'audition de la messe. Les grandes fêtes, j'ai la consolation de voir un grand nombre de personnes s'approcher de la table sainte. Le premier vendredi du mois, vingt-cinq à trente font la sainte communion. Les petits enfants qui ont fait la première communion privée, de même que ceux qui ont été admis à la communion solennelle, sont fidèles à la communion mensuelle.

L'horrible guerre que nous venons de subir a fait trente glorieuses victimes. Je demande à Votre Grandeur une bénédiction spéciale pour les veuves, les orphelins et leurs familles¹³³.

En 1929, l'abbé Monat juge assez bon l'état spirituel de sa paroisse¹³⁴, qui compte alors 820 habitants. Il y a pourtant trois enfants non baptisés et il a dénombrés trois mariages civils, mais aucun refus de sacrement. À la messe dominicale, il y a 15 à 20 hommes, et 60 à 80 femmes, sans compter 20 à 30 enfants. Communient à Pâques 30 à 35 hommes, 80 à 100 femmes. 50 fidèles communient aux grandes fêtes, 5 le dimanche et quelques-uns en semaine. Le petit catéchisme réunit 15 à 20 enfants, de même que le grand catéchisme qui se fait cinq fois par semaine. La seule confrérie d'hommes est celle de saint Vincent, tandis que les femmes et jeunes filles se retrouvent au Rosaire, au Scapulaire, aux Lys et à la Ligue patriotique des Françaises. L'œuvre des vocations a deux zélatrices. La dernière mission a été prêchée en 1922.

En 1937, l'abbé Monat est plus sévère, jugeant « très indifférent » l'état de sa paroisse. À la messe du dimanche, il n'y a plus que 6 à 10 hommes, 40 à 50 femmes, 30 à 40 enfants. Seuls 20 hommes communient pour Pâques et 50 femmes ; 30 à 50 fidèles communient aux grandes fêtes et 3 ou 4 le dimanche. L'Union catholique est peu vivante ; la LFACF compte une soixantaine de membres adultes et une section de jeunes. Le dimanche, on diffuse *La Croix de l'Allier* et il y a un bulletin paroissial. L'œuvre des vocations compte 5 zélatrices. L'école n'a plus que 10 élèves.

Au milieu du XX^e siècle, alors que la population est tombée à 618 habitants, l'abbé Lapedry dit la messe du dimanche à 11h et l'assure le jeudi à 8h. Le catéchisme est assuré tous les jours par une catéchiste (Mme vve Laurent), en semaine de 12h à 13h et le dimanche de 10h à 11h dans une salle

¹³² Lettre de G. Bourrat au vicaire général, 12 janvier 1924, Arch. dioc. Moulins, Lenax, 8P7.

¹³³ Arch. dioc. Moulins, Lenax, 8P7.

¹³⁴ Arch. dioc. Moulins, 3F16bis.

du presbytère chauffée l'hiver ; les explications sont données à l'aide d'images projetées¹³⁵. Le dimanche, il dénombre 6 à 8 hommes à la messe et 30 à 40 femmes, ainsi que tous les enfants du catéchisme. Une trentaine d'hommes et de jeunes gens communient à Pâques ainsi que 70 femmes. La dernière mission a été prêchée en 1955. L'ACGF est présente sur la paroisse et compte une trentaine d'adhérentes en 1962 (contre 55 en 1955) mais elle ne tient pas de réunions. L'apostolat de la prière possède 28 adhérentes. Il y a une chorale composée de 4 hommes et 20 dames et jeunes filles¹³⁶.

Curés

1665-1713 : Benoît PERRIER
 1713-1719 : Pierre BAUDERON
 1719-1751 : Louis Hector DUPUY DES FORGES
 1751-1752 : GAY
 1752-1771 : BOUTHIER
 1771-1775 : Gabriel François ROCHER DES PERRIÈRES
 1775-1793 : Claude Étienne LORETON-DUMONTET
 ca. 1793-1801 : Henri PETIT
 1802 : Benoît SARRY
 MOULE
 VIDAL¹³⁷
 1807-1816 : Antoine MURENT (1745- ?)
 1820-1825 : Jean-Baptiste CLERMONT (1793- ?)

1825-1830 : Pierre MIRAMAND

1830-59 : Jean-Louis LIEVRE (1800-1859)

Né à Saint-Bonnet-le-Troncy (diocèse de Lyon), fait ses premières études chez le curé de Montchal, suit ensuite les cours de philosophie et d'éloquence sacrée au petit séminaire d'Alix, entre à 25 ans au grand séminaire de Lyon, où il ne reste que deux ans. Il est ensuite, pendant un an, professeur au petit séminaire d'Arfeuilles, vient ensuite comme élève durant une année au grand séminaire de Moulins. Il est ordonné prêtre le 25 décembre 1829. Après un an de vicariat à Huriel, il est nommé à Lenax qui sera son seul poste comme curé.

1859-76 : Pierre VILLEVAUD (1821-1887)

Né à Clermont-Fd, il entame ses études au petit séminaire de Montferrand, entre en 1841 au grand séminaire de Montferrand ; il est ordonné prêtre en 1845. Il est vicaire à Cébazat (1845), à Champeix (1847), à Mirefleurs (1852), à Pionsat (1853), puis se met au service du diocèse de Moulins. Il est curé de Gennetines (1853) puis de Lenax (1859). En 1876, il prend sa retraite et meurt à La Grande-Chartreuse.

1876-1888 : Claude ROUDILLON (1834-1925)

Né à Villemonteix (Loire), il entame ses études au petit séminaire de Saint-Jodard, entre à 21 ans au grand séminaire de Lyon et passe l'année suivante au grand séminaire de Moulins. Prêtre en 1859, il est successivement vicaire à Marcillat (1859), à Ferrières (1862), puis curé de Créchy (1865), Lenax (1876) et Cindré (1888). Il démissionne en 1900 pour raison de santé et se retire dans son pays natal.

1888-1905 : Claude PAPUT (1858-1928)

Né à Ferrières, prêtre en 1883, il a été, pendant ses trois dernières années de séminaire, surveillant à l'institution du Sacré-Cœur (rue de Paris à Moulins). Après son ordination, il est

¹³⁵ Il s'agit probablement de "films-fixes".

¹³⁶ Arch. dioc. Moulins, 4F3-3.

¹³⁷ Il y a, à l'époque, plusieurs prêtres portant ce nom.

envoyé comme vicaire à Ébreuil. Après son passage à Lenax, il est nommé curé de Deux-Chaises (1905-1926).

1905-24 : Jean FORESTIER (1864-1924)

Né au Mayet-de-Montagne, prêtre en 1889, il est successivement vicaire à Ygrande, curé de Chatelus (1898) et de Lenax.

1924-41 : Jean-Baptiste MONAT (1891-1973)

Né au Mayet-de-Montagne, prêtre en 1920, il est successivement vicaire à Saint-Pierre de Moulins, curé de Lenax, puis de Varennes-sur-Allier (1941) avant de terminer sa carrière sacerdotale comme aumônier de l'hospice de Gayette (1966). En 1973, il est fait chanoine honoraire. En 1957, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en tant qu'ancien combattant de Verdun.

1941-45 : Alfred BENAY (1892-1975)

Né à Chouvigny, il est mobilisé en 1914. Prisonnier, il a les pieds gelés. À son retour de la guerre, il entre au séminaire. Ordonné prêtre en 1927, il est successivement vicaire à Cosne, puis à Notre-Dame de Montluçon (1929), avant d'être curé de Saint-Christophe (1930), Venas (1939), Lenax (1941), Noyant (1945). Il se retire en 1968 à la maison Saint-Joseph de Moulins et meurt à la maison Saint-François de cette même ville.

Les enseignements du livre de paroisse

On trouvera ci-après le texte intégral du livre de paroisse. Ce manuscrit, de 195 pages¹³⁸, est conservé à Lenax mais une copie a été déposée aux Archives diocésaines de Moulins.

Il a été ouvert par l'abbé Paput en 1896 et a été tenu par lui-même et ses successeurs jusqu'en 1945. En vue d'opérer une histoire rétrospective, l'abbé Paput a pu, d'une part consulter les anciens registres de catholicité remontant à 1665, et bénéficier aussi des indications fournies par le président de son Conseil de fabrique, M. Jean Gacon, qui lui a restitué les impressions livrées par son propre grand-père, qui remontaient aux premières années du XIX^e siècle.

Lorsqu'il prend son poste en 1888, l'abbé Paput juge difficile l'ambiance qu'il trouve. La situation politique française n'est pas sans effet sur l'état d'esprit de sa paroisse. C'est "la république des républicains" qui vient de promulguer les principales lois scolaires visant à faire échapper l'école à l'influence du clergé. L'abbé Roudillon, son prédécesseur, a semblé trop autoritaire à certains de ses paroissiens, qui l'ont ressenti comme voulant les dominer sur le plan spirituel, comme les propriétaires fonciers le font sur le plan matériel. On est dans un pays de métayage et, à plusieurs reprises, le curé évoque « les propriétaires forains », c'est-à-dire ceux qui possèdent des terres mais qui n'y vivent pas. À l'époque de l'abbé Roudillon, la municipalité, progressiste, a cherché à entraver son autorité, en récupérant, contre l'avis du conseil de fabrique, mais pour agrandir la place publique, une partie du jardin du presbytère, et en vendant l'ancienne croix du cimetière.

Devant cette situation, l'abbé Paput veut opérer par la douceur. Au fil des années, il obtient des résultats. Mais sa marge de manœuvre est assez étroite. S'il parvient à opérer la reconstruction de la nef de l'église et, ainsi l'agrandissement de l'édifice, il ne reçoit de la municipalité que l'autorisation de faire procéder aux travaux, mais aucune subvention. C'est quand il s'attaque à la question scolaire qu'il touche les limites de son influence. Une petite école libre de filles a été ouverte juste avant son arrivée. Comme elle est en progrès, M. Gacon, qui la soutient, fait construire une deuxième salle de classes et quand le curé annonce qu'ainsi, on pourra accueillir, dans une classe maternelle, les petits garçons et les petites filles, le maire et les instituteurs font campagne contre lui et il est à deux doigts de tout perdre.

En fait, le curé ne peut s'appuyer que sur quelques familles, et principalement sur deux d'entre elles, celle de Jean Gacon et celle d'Henri Dessert, qui sont d'ailleurs alliées¹³⁹. Ce sont elles qui assurent

¹³⁸ Le manuscrit est paginé de 1 à 195, mais il comporte deux pages supplémentaires (95 bis et 96 bis).

les finances de la fabrique paroissiale, qui, sans être riche, n'est pas à plaindre. Elles offrent fréquemment des objets du culte et, quand il s'agira des grands travaux de l'église, ce sont elles qui permettront le démarrage de la souscription. Il est d'ailleurs assez rare, dans l'Allier, que le financement de la construction ou de l'agrandissement d'une église puisse incomber à une fabrique paroissiale – même aidée par une subvention de l'État – sans qu'il y ait aucune participation de la commune¹⁴⁰. Cette implication de ces deux familles peut tendre à démobiliser les autres, celles des autres paroissiens – mais beaucoup n'ont que des revenus modestes – mais aussi celles des autres propriétaires. Il faudra attendre les années qui suivront la Séparation pour que, lentement, les paroissiens comprennent que le Denier du culte est aussi leur affaire.

L'abbé Paput fait preuve d'un grand dynamisme et se préoccupe très vite des questions immobilières. En s'appuyant sur les ressources ordinaires de la fabrique, il entreprend une restauration du presbytère (communal) et c'est lui qui prend l'initiative de l'agrandissement de l'église, obtenant l'assentiment de son conseil de fabrique et se démenant avec intelligence et obstination pour le succès de la souscription qu'il lance. Il avoue lui-même qu'au moment de la construction de l'église, il a laissé en jachère le reste de son activité pastorale.

Vu l'état d'esprit de la paroisse, il mesure bien la difficulté de fonder les enfants de Marie, à cause de l'engagement demandé aux jeunes filles de renoncer à la danse. Aussi commence-t-il par susciter une confrérie des mères chrétiennes et c'est comme fruit de la mission qu'il fait prêcher qu'il obtiendra – alors qu'il n'y croyait plus – la création de la congrégation des jeunes filles. Ce qui a du succès dans la paroisse, ce sont les dévotions qu'on qualifie d'"ultramontaines", c'est-à-dire les dévotions extériorisées, processions, repositoires et illuminations, ainsi que la dévotion mariale. Le culte des morts est bien présent également, comme partout ailleurs en Bourbonnais. Il est intéressant de noter comment les anciennes confréries de métier, très présentes en France depuis le Moyen Âge, n'ont pas dit leur dernier mot à l'époque contemporaine. Elles permettent de toucher ici des cultivateurs de statut social modeste : c'est le cas des bouviers, avec saint Roch, et des vigneron, avec saint Vincent.

La pastorale des missions obtient des résultats, puisqu'elle joue aussi sur le registre du spectaculaire, y compris l'art oratoire, mais en s'appuyant aussi sur le souci d'un contact simple entre le missionnaire et les paroissiens. C'est l'expérience que font l'abbé Paput avec les rédemptoristes (1890), l'abbé Forestier et l'abbé Monat avec les jésuites (1912, 1935). La place que tient la mission de 1890 dans le livre de paroisse montre l'importance qu'elle a prise aux yeux de l'abbé Paput. Elle représente un tournant dans son histoire de curé de Lenax. Visiblement, la mission de 1935 a beaucoup moins d'impact que les précédentes.

Le livre de paroisse témoigne aussi de l'impact d'événements nationaux à Lenax : l'expulsion des religieuses, leur remplacement par des congréganistes sécularisées¹⁴¹, la réalisation de l'inventaire lié à la loi de Séparation de 1905¹⁴², les deux guerres mondiales. Il ne donne que peu d'indications sur

¹³⁹ On lira avec intérêt les éloges funèbres prononcés par l'abbé Monat concernant M. et Mme Gacon et M. Dessert. Ce sont de beaux portraits de chrétiens pratiquants de l'époque, hommes et femme d'œuvres (p. 159-164, 175-177).

¹⁴⁰ Il est assez intéressant de noter ici que c'est le député Gacon qui se démène pour obtenir la subvention de l'État pour l'agrandissement de l'église de Lenax, alors qu'on verra ce même homme politique, devenu sénateur, intriguer pour obtenir la fermeture de l'école libre de Lenax et se faire enterrer civilement. Il est clair que le bâtiment église ne représente pas le même enjeu qu'une école libre.

¹⁴¹ On voit bien comment ces anciennes religieuses, « rentrées dans le monde », faisaient l'objet d'une surveillance étroite, tendant à vérifier qu'elles ne cherchaient pas à reconstituer une congrégation ou un établissement congréganiste. À Lenax, on va jusqu'à opérer une perquisition à leur domicile !

¹⁴² Alors qu'en quelques endroits (Beaulon, cathédrale de Moulins) on est à deux doigts de l'émeute, tandis qu'ailleurs (Diou), le curé se retrouve seul au jour de l'inventaire, on se trouve ici dans une situation intermédiaire, où les paroissiens sont présents. La tension semble palpable au sortir des personnes chargées de l'inventaire, surtout quand le curé informe que le serrurier a refusé de se découvrir dans l'église. On note par ailleurs l'absence de toute mention de procès intenté au curé pour "délit de messe", ce qui est arrivé en plusieurs endroits à la fin de l'année 1906.

l'évolution des techniques : on voit le curé à bicyclette lorsqu'il lui faut assurer d'autres dessertes, on le voit installer l'électricité à l'église (1932) ainsi qu'un appareil destiné à soulager les efforts des sonneurs (1907) et surtout lancer un bulletin paroissial (1908), d'abord photocopié, puis imprimé. On relève l'introduction de la dévotion à Jeanne d'Arc à Lenax lors de la mission de 1912. On est déjà dans l'ambiance patriotique qui s'exprimera encore plus fort pendant la guerre et qui conduira à la canonisation de Jeanne en 1920 ainsi qu'à la transformation de l'anniversaire de la délivrance d'Orléans en fête nationale¹⁴³. C'est en 1928 qu'est offerte la statue de sainte Thérèse de Lisieux, témoin de "l'explosion" de la dévotion à "la petite sainte" à cette époque.

Lors de la mobilisation du 1^{er} août 1914, on relève avec intérêt l'expression à Lenax d'un courant pacifiste, mené par l'instituteur (p. 152), courant qui disparaît rapidement, ainsi que la présence, semble-t-il, assez précoce de "la rumeur infâme", dirigée contre les curés et les bourgeois, portée, semble-t-il par ce même courant, probablement socialiste révolutionnaire. Il est assez regrettable que le livre de paroisse connaisse là une interruption concernant la fin de la guerre, ce qui nous prive de tout renseignement sur la célébration de l'armistice et la mise en place d'un monument aux morts. Peut-être la maladie de l'abbé Forestier en serait-elle la cause ? L'abbé Monat, qui lui succède, est un prêtre plus jeune qui, comme l'abbé Paput en son temps, va se dévouer pour sa première paroisse. Ceci étant, il est témoin du déclin démographique de l'après-guerre et de la montée de l'indifférence : les communions pascales sont au nombre de 150 (dont 2/3 de femmes) en 1924 alors qu'en 1913 son prédécesseur dénombrait 300 femmes et 120 hommes.

Les débats entre le curé et la municipalité pour la fixation du loyer du presbytère sont assez habituels dans les paroisses bourbonnaises au cours de la première moitié du XX^e siècle. On constate avec intérêt qu'en 1941, c'est par une intervention du vicaire général auprès du préfet que l'affaire se résout, contre l'avis de la municipalité.

¹⁴³ On relève les qualités qui sont soulignées chez elle : « la sainte française, l'envoyée de Dieu, la libératrice de la patrie, le modèle des jeunes filles chrétiennes et pieuses, le modèle des soldats les plus vaillants » (p. 149).

MONTAIGUËT-EN-FOREZ

L'excursion du printemps 2017 nous a conduits à l'extrémité du département, dans la charmante bourgade de Montaiguët-en-Forez. Il est temps d'en découvrir l'église.

La terre de Montaiguët avait été donnée au XII^e siècle par le vicomte de Mâcon, Artaud le Blanc et Guy II, comte de Forez, à l'abbaye de La Bénisson-Dieu, nouvellement fondée. L'église, édifiée en 1496 par Pierre de La Fin, église collégiale, semble avoir pris la place d'une église paroissiale dédiée à saint Marc. Alors qu'au XVII^e siècle, une partie de la paroisse avait été rattachée à celle de Lenax, après la Révolution, Montaiguët devient paroisse et l'église collégiale devient paroissiale.

Roger de Quirielle, historien de la commune au début du XX^e siècle, écrit :

Montaiguët s'élève sur un promontoire qui est un *mons acuetus* d'ailleurs fort modéré, mais d'où la vue est ample et variée, parce qu'il pénètre en éperon dans le Forez, tout en ménageant de larges perspectives sur le riche Charolais et sur la chaîne si plaisante de la Montagne bourbonnaise¹⁴⁴.

Église Sainte-Anne

Histoire

Sur les origines de l'église, nous ne disposons que de ces indications de Roger de Quirielle :

L'église de ce bourg, autrefois collégiale, fut fondée et construite, en 1496, par un cistercien grand bâtisseur, Pierre de la Fin, alors abbé de La Bénisson-Dieu¹⁴⁵. Cet abbé s'intéressait fort à Montaiguët, non pas seulement parce que son monastère forézien y avait des biens considérables, mais encore parce que, le Forez et le Bourbonnais s'y rejoignant, lui-même y retrouvait la terre bourbonnaise qui était sa terre natale. Il le prouva bien, quand, pourvu de la riche abbaye de Pontigny dans l'Auxerrois, il ne cessa pas d'être le bienfaiteur attentif de l'humble village¹⁴⁶.

Jusqu'à la Révolution, Montaiguët dépendait de la paroisse voisine, Lenax. L'église était seulement collégiale. C'est donc une église collégiale rurale, créée de toutes pièces avec ses dépendances par une famille.

En 1878, l'église est simplement carrelée, avec un sol en mauvais état. Le curé Duverger, en 1898, la qualifie de « triste église, à laquelle on ne peut faire d'utiles réparations. Elle est insuffisante comme grandeur et c'est la cause que beaucoup manquent la messe ». En 1962, le curé Lapendry, au contraire, juge l'église en très bon état.

Le renouvellement de la couverture de l'église a été opéré en 1904 par un remplacement des tuiles par des ardoises, plus légères. La couverture était constituée de tuiles émaillées, en brun, jaune et vert ; d'autres ayant simplement une glaçure avivant le rouge naturel de l'argile. Ces tuiles plates n'étaient pas de taille uniforme, variant, pour la longueur, de 24 à 26cm et, pour la largeur, de 14 à 16cm ; seule la partie apparente était émaillée. R. de Quirielle pense que la fabrique de tuiles était située à l'abbaye de Pontigny.

Les peintures du chœur, réalisées au XIX^e siècle par Zachéo en style flamboyant, et représentant les quatre évangélistes, ont été malheureusement recouvertes d'un badigeon.

¹⁴⁴ Roger de QUIRIELLE, "6^e excursion de la Société d'Émulation du Bourbonnais – Montaiguët", *BSEB* 1904, p. 260-289. (citation p. 260)

¹⁴⁵ Il en avait été abbé régulier, puis abbé commendataire, de 1460 à 1504.

¹⁴⁶ Roger de QUIRIELLE, "Tuiles émaillées provenant de l'église de Montaiguët", *BSEB* 1904, p. 183-184.

L'édifice a fait l'objet de plusieurs chantiers dans les dernières décennies : la restauration de la porte (1995), l'installation d'un paratonnerre (1997-1998). En 2000, il a fallu réparer les dégâts causés au clocher par la tempête.

En 2010, un "sentier des croix" a été mis en place par l'association *Entre Bourbonnais et Forez*, qui a été inauguré, le jour de l'Ascension, par le maire, Henri Becaut, et la présidente, Anne Verrier. Il permet de pérégriner entre les sept croix de la commune, sur une longueur de 11km.

Description

L'église (26mx12m) comporte simplement une nef rectangulaire, de trois travées, prolongée par un chœur à chevet plat. Elle est couverte par une imposante toiture à deux pans, aux pentes rapides et aux pignons aigus, couverte en ardoises et reposant sur une belle charpente en châtaignier, malheureusement cachée par un plafond¹⁴⁷. Le portail de façade est encadré par deux contreforts à double ressaut. Un oculus de façade est aujourd'hui obturé. Le chevet, soutenu par deux contreforts d'angles, s'ouvre par une baie à remplages. Un petit clocher est assis sur la crête de l'église.

À l'intérieur, les deux travées du chœur, qui s'ouvrent par un grand arc brisé, sont couvertes d'ogives nervurées retombant sur des culs-de-lampes, dont certains sont sculptés : on y reconnaît le lion et le bœuf. Il s'agissait donc vraisemblablement des symboles des quatre évangélistes, figurant dans chaque travée. Les autres ouvertures de l'église sont de larges baies en plein cintre. Au fond de l'église, se trouve une imposante tribune, probablement construite au XIX^e siècle, du fait du nombre élevé des habitants (891 en 1852).

Les armoiries du fondateur, généralement abimées, se retrouvent en plusieurs endroits : d'argent, à trois fasces de sable, à la bordure dencchée de gueules, dans un écusson ogival, surmonté de la mitre abbatiale, surmontée d'une crosse. L'écusson a pour supports deux cygnes ; la devise : *Laos Deo* n'est plus visible, mais on la retrouve sur des carreaux en terre vernissée provenant d'un pavement de l'église de La Bénisson-Dieu.

À l'extérieur de l'église, sur la face méridionale, un petit autel, surmonté d'une croix de pierre, simple mais élégante, s'adosse à la muraille et rappelle la présence de l'ancien cimetière.

Mobilier

L'église a conservé un important mobilier dont la pièce maîtresse est la statue, polychrome, de la Sainte Trinité, en pierre, du XV^e siècle. Mais seul le Père est actuellement subsistant¹⁴⁸. Une restauration de la statue est en projet, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine¹⁴⁹. Roger de Quirielle la décrivait ainsi :

La tête coiffée de la tiare à triple couronne et les épaules ceintes d'une ample chape, le Très-Haut nous apparaît ici, déjà empreint de l'influence italienne naissante. Avec la bouche entrouverte et parlante, avec la barbe abondante et soigneusement onduée, le visage, qu'encadrent les cheveux descendant bas, en longues spirales, accuse cette influence non moins que les détails du costume¹⁵⁰.

Il écrit à son propos :

¹⁴⁷ Le curé Rondel précise en 1877 que ce plafond a été installé à cause du froid.

¹⁴⁸ Il en était déjà de même en 1898.

¹⁴⁹ La restauration vise à opérer un dépoussiérage, un nettoyage de la polychromie et une intervention sur les mains qui ont subi une réparation malencontreuse au XIX^e siècle. Le chantier est estimé à 6050€ HT.

¹⁵⁰ Roger de QUIRIELLE, *Montaiguët-en-Forez, bourg mixte Bourbonnais-Forez. Notes et documents pour servir à son histoire et à celle de ses monuments*, Moulins, Durond, 1891, p. 15.

Peut-être cette église eut-elle un jubé ? Dans ce cas, on serait fixé sur la destination d'une importante et belle représentation de la Sainte Trinité, statue en grès de grandeur naturelle, qui surmonte la balustrade d'une tribune moderne. [...] Cette statue n'est malheureusement pas complète. Le Père éternel, coiffé de la tiare papale et vêtu – politesse délicate à l'adresse de Pierre de La Fin – d'une robe de cistercien qui apparaît sous les amples plis d'une chape, reste seul, assis sur un curieux siège en forme d'X¹⁵¹, rembourré d'étoffe et garni de franges, que le sculpteur a soigneusement détaillées.

L'Esprit-Saint, qui s'éployait sur la poitrine de Dieu le Père, ou bien encore qui planait au-dessus de la tiare (dont précisément la pointe manque) a disparu. De la croix portant le Christ qui s'érigeait en avant, il ne subsiste plus que la base, enfoncée dans une boule du monde, où l'on distingue les ossements du premier homme, et aussi sur une banderole, le nom du donateur, P. La Fin. Le Père éternel a même perdu ses deux mains qui soutenaient les bras de la croix. Mais il persiste cependant, malgré ses mutilations, malgré des peintures et des restaurations barbares, à être un spécimen peu commun et recommandable par sa qualité, de la statuaire religieuse à la fin du XV^e siècle.

La collégiale de Montaignet fut copieusement saccagée à l'époque de la Révolution. Cependant, avec la statue de Dieu le Père, une autre échappa au marteau, mais on la jeta hors du sanctuaire ! C'est la représentation, en pierre également, d'un pieux personnage mitré, à peu près de grandeur humaine¹⁵².

Cette statue, située sur une place publique, a été placée, vers 1850, dans une niche extérieure de la porte fortifiée, mais fut la cible de projectiles divers. C'est un reste de la pierre tombale de Pierre de La Fin, qui eut sa sépulture et son mausolée dans la collégiale. Le personnage a les mains jointes et sa crosse, passée sous le bras gauche, repose près de lui ; il porte la robe du cistercien.

Plusieurs statues en bois doré du XVIII^e siècle sont conservées dans l'église : saint Marc évangéliste, l'éducation de la Vierge par sainte Anne, saint Joseph¹⁵³.

La statue de saint Roch, elle, est en bois polychrome.

Du XIX^e siècle, en plâtre peint, la statue du Sacré-Cœur a été fournie par la maison Bouasse-Lebel, de Paris. On trouve également, de la même époque, une statue de sainte Philomène, patronne des jeunes filles, célèbre alors par son pèlerinage à Mugnano (Italie) et par la dévotion que lui portait le curé d'Ars. La statue de la Vierge à l'Enfant, portant couronnes, porte l'inscription : « Souvenir de la Mission, 1924. » Si l'Enfant tient dans sa main le globe, insigne de la puissance, la Vierge porte un cœur au milieu de la poitrine. On peut se demander si cela ne renvoie pas à la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun.

On voit également une statue en plâtre peint de Jeanne d'Arc présentant fièrement son étendard.

Signalons aussi le chemin de croix placé en mars 2017, avec ses quatorze stations peintes, en haut relief.

Le maître-autel, en bois, est peint en blanc, de même que l'autel de la Vierge qui est placé perpendiculairement au premier, contre le mur méridional. L'église possédait une relique de la tête de sainte Anne, obtenue de Chartres. En 1878, on signale la présence d'un harmonium avec système mécanique.

Le déplacement du maître-autel (moderne), en 1904, a permis de mettre au jour des restes du mausolée de Pierre de La Fin, avec d'importants fragments de l'inscription funéraire. On y lit l'énumération des titres du défunt et de ses libéralités pour Montaignet.

¹⁵¹ Il s'agit donc d'un faldistoire, le siège de l'empereur romain, qui a été repris à l'usage des évêques dans les cérémonies d'ordination.

¹⁵² R. de QUIRIELLE, loc. cit., p. 263-264.

¹⁵³ En 1877, le curé signale les statues de saint Roch, saint Joseph, le Sacré-Cœur, ste Philomène, la Vierge, st Marc.

Le monument aux morts est simple, surmonté d'une croix et de l'inscription : « Montaiguët à ses soldats de la Grande Guerre morts pour la France 1914-1918. » En-dessous, sont énumérés les noms des défunts :

François Tuloup – Joseph Bornatot – Louis Allouetot – Gilbert Gondeau – Gilbert Tévenoux – Jean Dumas – Antoine Laforêt – Maurice Ricard – Claude Pourret – Antonin Girard – Mathieu Lamoureux – Claude-Marie Vincent – commandant Edmond Bonnichon – Jean Servagean – Joanny Rollet – Edmond Jullian – Jean Game – Louis Coulpier – René Soufférant – Jean Rondepierre – Gustave Ganne – Claude Bornatot – Jaques Billard – Jean Michalet – Étienne Fongarnand – Gilbert Lallias – Joanny Mosnier – Jacques Bougain – Jules Coulpier – Jean-Marie Goninet – Claude Bayon – Marcel Dury – Joseph Rondeau – Jean-Marie Laforêt – Joannes Turlant – Jean Turlant – Jean-Marie Berthier.

En-dessous, on lit : Qu'ils reposent dans la gloire et la paix du Seigneur.

Le clocher renferme deux cloches, l'une de 1200 livres et l'autre de 800.

Vitraux

Dans le vitrail central, dédié à la Passion, qui représente le Christ en croix entouré de la Vierge et de saint Jean¹⁵⁴, la partie haute comporte des éléments anciens (XV^e siècle) montrant deux anges tenant les instruments de la Passion, ce qui semble apparenté à l'église, proche, de Bussolles. La baie 1, réalisée par Ch. Taureilles, montre saint Jean l'évangéliste, écrivant sous le conseil de l'aigle juché derrière lui en hauteur, position assez inhabituelle. À la fenêtre voisine, on voit la scène de l'Annonciation (baie 3), que le même verrier a su insérer dans une fenêtre assez étroite, l'ange se tenant en hauteur et désignant l'Esprit Saint qui vient sous la forme d'une colombe envoyant un rayon de lumière sur la Vierge. C'est Guibouret, verrier de Moulins, qui a réalisé la représentation de saint Joseph (baie 4), tandis que Taureilles donnait une figuration du baptême de Jésus par Jean-Baptiste (baie 5). Il est certainement l'auteur du vitrail montrant l'apparition de Notre-Dame de Lourdes à Bernadette (baie 7) et de celui de sainte Thérèse de Lisieux (baie 9). F. Taureilles, pour sa part, a réalisé une représentation de saint Louis baie 6, assez solennelle et conventionnelle : le saint, de face, portant la couronne royale, tient dans sa main droite le sceptre levé et, posé sur sa main gauche, un coussin supportant la couronne d'épines. Il est également certainement l'auteur d'une représentation de l'éducation de la Vierge dans le cadre montrant le porche d'une maison (baie 8) et de celle de saint Maurice, tenant la lance et le bouclier (baie 10).

Porte fortifiée

Cette porte donne l'accès à la ville par la route de Lapalisse au Donjon.

Cette porte est voûtée en section d'arc, surmontée d'une chambre haute et flanquée de deux fortes tours. Son toit primitif, de hardie silhouette, subsiste toujours, seules les tours ont été décoiffées et humiliées par des ouvertures en appentis. [...] L'une des tours contient toujours un escalier à vis, escalier d'accès à la chambre haute, où se faisait la manœuvre d'un pont-levis et d'une herse, qui ont leurs places nettement ménagées dans la maçonnerie.

La façade extérieure de l'édifice est ornée de la niche, refuge de la statue de notre abbé. Cette niche, dont les montants élégamment moulurés reposent sur une console, se couronne en accolade à pinacle. Le fond laisse toujours voir, dans les entrecroisements de fines nervures, un écusson que surmontent la mitre et la crosse. Cet écusson a sa surface lisse, ainsi que les deux autres placés en pendants, de chaque côté, à l'extérieur de la niche. Mais, comme les armoiries abondent ici, un quatrième blason, celui-là bel et bien sculpté aux armes de La Fin, montre ses restes immédiatement au-dessus de la porte.

¹⁵⁴ Ce vitrail en remplace un autre, réalisé par la maison Stelz, de Nancy, qui représentait l'institution de l'Eucharistie. Mais le curé signale, en 1878, qu'il reste un grand vitrail et des lambeaux de l'ancien vitrail du 15^e siècle qui ont été conservés ».

Pierre de La Fin eut l'autorisation de fortifier Montaiguët en 1497. Cette date fixe avec précision l'époque à laquelle notre porterie fut construite¹⁵⁵.

École catholique

C'est en 1868 que les sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, qui avaient fondé une province à Cusset, arrivent à Montaiguët. En 1878, les trois religieuses tiennent l'école de filles tandis que celle de garçons est menée par un instituteur laïc. Les sœurs ont un petit pensionnat.

En 1871, c'est vainement que les religieuses demandent l'autorisation d'avoir une chapelle avec le Saint Sacrement. Mais elle est indiquée en 1878. Il semble qu'elles aient déménagé, en 1887, pour venir loger dans un bâtiment mis à disposition par M. de Quirielle. Il est probable que c'est parce que, en application de la loi Goblet, elles ont dû quitter l'école communale. Une fois dans ces murs, elles reçoivent l'autorisation de faire ériger un chemin de croix dans leur oratoire¹⁵⁶. Louis de Quirielle, le fondateur de l'école, meurt subitement en janvier 1890¹⁵⁷. En 1904, l'école est tenue par des religieuses sécularisées.

Au moment de la première guerre mondiale, les religieuses sont parties et l'école est dirigée par Mme Ganivier. En 1929, elle compte 28 élèves, tandis que l'école publique rassemble 26 garçons et seulement 6 filles.

Presbytère

En 1832, le conseil de fabrique s'oppose au conseil municipal à propos du presbytère. Le conseil de fabrique estime en effet être propriétaire du presbytère. Le sous-préfet de Lapalisse se propose comme conciliateur. Il note en effet que le conseil municipal est prêt à emprunter une somme suffisante pour réaliser les réparations nécessaires au presbytère mais il demande que, dès que celui-ci sera approprié à sa destination, la commune puisse rentrer en possession des appartements du doyenné pour y établir une école primaire. Il demande que le desservant aille habiter, pendant le temps des réparations, dans le bâtiment communal qui avait été préparé pour cela en 1830. Mais le conseil de fabrique, arguant qu'il ne peut se dessaisir de sa propriété, n'accepte de concéder les appartements que moyennant un faible et modique loyer qui l'aidera à remettre l'église en état¹⁵⁸.

En 1878, le curé signale qu'une partie du presbytère a été bâtie récemment ; l'autre partie comprend une partie du bâtiment appelé doyenné qui appartenait à l'ancien chapitre dont Pierre Lufin fut le dernier abbé. Le presbytère a été aménagé vers 1840 par la commune. Il a un étage et ne comporte que trois pièces au rez-de-chaussée : une cuisine, un salon et une chambre, et au premier étage : la chambre de la servante, une chambre de débarras et une autre chambre. Le curé jouit d'un jardin. En 1904, l'abbé Duverger signale que la toiture du presbytère a besoin de réparations.

Après la Séparation, le curé est logé dans une maison appartenant à M. de Quirielle. Celui-ci en fait apport le 4 mai 1962 à l'Association diocésaine, mais il est signalé qu'elle est alors en mauvais état¹⁵⁹.

Cimetière

Le cimetière date du milieu du XIX^e siècle, il est à 300m environ de l'église mais les murs sont en mauvais état.

¹⁵⁵ R. de QUIRIELLE, loc. cit., p. 265.

¹⁵⁶ Ordonnance épiscopale, 12 décembre 1887, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 4P.

¹⁵⁷ Lettre de Sr Marie de Jésus à l'abbé ?, Montaiguët, 14 janvier 1890, Arch. dioc. Moulins, 4R2-30-6.

¹⁵⁸ Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique de la succursale de Montaiguët, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 2P1.

¹⁵⁹ Procès-verbal de la 134^e séance de l'Association diocésaine, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 2P1.

Vie paroissiale

En 1878, le curé Rondel note que les parents diffèrent souvent le baptême de leurs enfants jusqu'au dimanche suivant. Il prêche le dimanche de 20 à 30mn. Il y a dans la paroisse l'adoration et la Garde d'honneur du Sacré-Cœur, ainsi que la confrérie du scapulaire. L'assistance à la messe est satisfaisante, et les vêpres sont assez bien suivies, malgré l'existence de 8 cabarets où l'on joue surtout aux cartes et qui ne ferment pas toujours à l'heure de l'office. 200 hommes et toutes les femmes font leurs pâques ; à Noël, toutes les femmes communient et 50 hommes. Au catéchisme, on compte 50 à 60 enfants de chaque sexe.

Le curé Rondel, constatant la trop grande difficulté de certains confrères à se rendre aux réunions de doyenné – le curé du Bouchaud doit parcourir une distance de 30km aller – renonce à tenir les réunions et offre à l'évêque sa démission de son poste de doyen¹⁶⁰. Le même curé doit se résoudre, en 1863, à licencier son sacristain et son chantre ; il en fait part au vicaire général, supposant bien que des plaintes vont aller jusqu'à l'évêché¹⁶¹.

Le 5 mars 1870, à sa demande, l'évêque érige à Montaiguët la congrégation des Enfants de Marie. En 1875, il fait prêcher une mission, puis une autre en 1886. En 1886, il déplore que, malgré le talent du missionnaire, les résultats n'aient pas été à la hauteur, du fait du froid, de la neige et du trop court séjour du prédicateur¹⁶². En 1886, le bilan est positif :

Monsieur Aigueperse a réveillé la foi parmi nous et ramené plusieurs à leurs devoirs chrétiens. Aux efforts inouïs de son zèle, de son grand cœur, malheureusement les hommes de mon bourg ont pu résister, tout en le goûtant sur tous points. [...] Il y a lieu d'être bien contents de notre missionnaire, mais bien mécontents de nous¹⁶³.

En 1898, l'abbé Duverger signale que sa servante a 60 ans. Le catéchisme est fait tous les jours sauf le jeudi et le dimanche. La première messe du dimanche est célébrée à 7h en été et 8h en hiver, la grand-messe est à 10h. Il y a deux enfants de chœur et deux chantres. Le curé signale aussi l'existence d'une confrérie du Rosaire (20-25 membres), mais il n'y a pas d'autre groupement, hormis la Propagation de la foi (une dizaine). Les offices sont bien fréquentés en hiver, mais très peu en été. Le devoir pascal est accompli par 110 à 120 hommes et jeunes gens et par 350 femmes. Le curé n'a jamais constaté de refus de sacrements, ni de mariages ou d'enterrements civils. Il juge l'état de sa paroisse indifférent et incrimine le respect humain et les auberges. La dernière mission a été prêchée en 1886 par deux franciscains qui doivent revenir en décembre 1898.

En 1904, les messes dominicales sont célébrées à 7h et 10h, et les vêpres à 2h, qui réunissent trente personnes environ. La confrérie du Rosaire, toujours seule, réunit 30 personnes. La dernière mission a été donnée en 1898. Le curé se propose de mettre en place la confrérie de saint Roch. Le petit catéchisme et le grand regroupent chacun une soixantaine d'enfants. Le grand catéchisme se fait à l'église à 11h. Le curé constate une dizaine de retards au baptême, soit près d'un cas sur deux, mais il n'y a pas d'enfant qui ne soit baptisé. A Pâques, il dénombre une centaine d'hommes et 200 femmes ; une dizaine de personnes fréquentent les sacrements dans la semaine, une douzaine tous les dimanches, une trentaine tous les mois, une centaine aux grandes fêtes.

Au moment de la Séparation, alors que l'évêque demande aux curés de visiter leurs paroissiens pour mesurer leur engagement possible, l'abbé Duverger accomplit ce devoir, hormis dans trois ou quatre maisons où il sait être mal reçu :

¹⁶⁰ Lettre du curé Rondel à l'évêque, s.d., Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 6P1.

¹⁶¹ Lettre de l'abbé Rondel au vicaire général, 28 novembre 1863, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 6P1.

¹⁶² Lettre de l'abbé Rondel au vicaire général, 11 décembre 1875, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 8P6.

¹⁶³ Lettre de l'abbé Rondel au vicaire général, 27 avril 1886, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 8P6.

On y a fait bien des remarques, mais je puis dire qu'à part trois hommes, tous mes paroissiens veulent le prêtre pour baptiser, faire les catéchismes, le mariage chrétien et les prières à la mort.

Je ne parle pas des employés, facteurs, percepteur, instituteurs et institutrices laïques. Ces personnages sont des esclaves. Je ne sais ce qu'ils auraient répondu, mais j'ai cru qu'il était prudent de leur laisser la liberté en ne frappant point à leur porte. [...]

Je crois bien que la majeure partie de mes paroissiens feraient des sacrifices pour l'entretien du culte dans la paroisse, mais un certain nombre m'ont répondu : « Monsieur le curé, vous ne nous gênez pas, nous ne voulons point vous renvoyer, mais nous ne pouvons rien faire pour vous aider¹⁶⁴. »

Peu après la Séparation, l'abbé Duverger, curé de Montaiguët, expose dans une lettre son opinion, qui est intéressante à entendre :

Permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que nos populations rurales tiennent à leurs églises et à leurs curés. Certes, ce n'est pas toujours pour l'amour de la religion qu'elles ont cet attachement, mais, ayant exercé depuis 29 ans le saint ministère auprès de nos paysans, je les ai étudiés de près et je puis affirmer que les 4/5 de ceux qui se disent areligieux par conviction désirent une église et un curé par intérêt.

Dans tous nos bourgs, épiciers et débitants de boisson tâchent de s'abriter à l'ombre du clocher de la paroisse pour attirer plus facilement leur clientèle et, s'il n'y avait pas de curé, comme ces gens se hâteraient de le réclamer à grands cris !

Si la mauvaise presse a fait son possible pour desservir le clergé, c'est surtout les curés des petites paroisses de nos campagnes qui ont été atteints. On y a fait croire aux campagnards que le curé de la paroisse avait le meilleur domaine de la commune, que c'était un parasite s'engraissant de la sueur du peuple. Cependant, que de pauvres prêtres ne pouvaient que vivoter, ne disposant que de ressources à peine suffisantes pour vivre !

Mettre un prêtre dans des paroisses où il n'y a qu'à faire le catéchisme à 10-12 enfants et à dire la messe le dimanche pour faire plaisir à quelques aubergistes qui ne mettent pas les pieds à l'église, il me semble que c'est exposer un prêtre à de graves dangers. Ah, si ces prêtres ne sont plus logés par les fidèles, s'ils sont obligés de demander l'aumône pour vivre, la situation sera-t-elle possible dans ces petites paroisses ?

Les impies les voyant passer auront le sourire et le blasphème sur les lèvres en disant : voilà un fainéant et un mendiant qui passe. Ces choses se disaient avant le concordat, on le dira plus fort aujourd'hui. Monseigneur, il ne m'appartient pas de tracer une voie à l'administration diocésaine, je me suis permis d'exprimer un humble avis : à Votre Grandeur de voir s'il n'y aurait pas lieu de grouper certaines petites paroisses ou de mettre à l'avenir un curé que là où la population s'engagerait à le loger et à le nourrir¹⁶⁵.

Au moment de la mobilisation, après le départ de l'abbé Audin, l'abbé Weber, précepteur chez M. Burelle, beau-frère de M. de Quirielle, vient à Montaiguët comme curé intérimaire. Il y restera en fait jusqu'en 1945. En 1921, il sollicite un dégrèvement de pension pour Maxime Séchaud, qu'il a fait entrer au petit séminaire et qui s'appête à entrer au grand séminaire¹⁶⁶. Ses parents, en effet, ont peu de moyens : le père est sabotier et il a six enfants¹⁶⁷. Recevant en cette même année l'évêque, Mgr Penon, à l'occasion de la confirmation, il brosse un bilan de la situation :

¹⁶⁴ Lettre de l'abbé Duverger au vicaire général, 16 décembre 1905, Arch. dioc. Moulins, 1M6.

¹⁶⁵ Lettre de l'abbé Duverger à l'évêque, 6 février 1907, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 6P1.

¹⁶⁶ Maxime Séchaud (1904-1989), prêtre le 29 juin 1928, est nommé vicaire à la cathédrale de Moulins (1928), puis à Saint-Paul de Montluçon, chargé d'y animer la JOC (1937). Prisonnier de guerre, il exerce ensuite divers ministères dans l'Action catholique, professeur de morale au grand séminaire, avant de revenir à Montluçon comme curé de la paroisse Notre-Dame (1958-1977) et responsable de la zone de Montluçon. Il est simultanément vicaire général (1958-1976).

¹⁶⁷ Lettre de l'abbé Weber à l'évêque, 23 août 1921, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 6P1.

D'abord, Monseigneur, nous avons été douloureusement éprouvés par cette terrible guerre. Montaiguët a perdu 37 de ses enfants. Si nous avons célébré la victoire par une messe et un *Te Deum* solennel auquel ont pris part toutes nos autorités, nous n'avons pas oublié ceux qui avaient versé leur sang pour nous assurer cette victoire. Une souscription ouverte pour l'érection d'un monument digne d'eux et digne de la paroisse produisait la jolie somme de 2500F. Grâce à cette générosité reconnaissante, je pouvais faire ériger non seulement dans cette église le monument dont nous sommes fiers, et dont le dessin est dû à l'admirable artiste que nous possédons, mais encore faire apposer au cimetière sur le socle de notre belle croix des plaques commémoratives qui font de cette croix un superbe monument. La cérémonie de l'inauguration fut à la fois pieuse, émouvante et grandiose. Toute la population avec son conseil municipal, sa société de secours mutuel, était là pour honorer ses glorieux morts. Monsieur le curé de Loddes¹⁶⁸, dans un panégyrique splendide, dépeignit l'héroïsme et le martyre de nos chers défunts.

Ici, Monseigneur, règne l'union sacrée, dans le vrai sens du mot. Nous ne connaissons pas les divisions politiques ou religieuses. C'est vraiment l'entente cordiale. Comme suite de cette union, en janvier dernier, je donnais avec le concours de mes jeunes gens que vous voyez sur ces bancs comme à votre première visite, je donnai, dis-je, deux séances récréatives au profit du monument que la commune doit également élever à nos soldats¹⁶⁹. Elles produisaient la somme de près de 1200F. Le conseil municipal nous votait remerciements et félicitations. [...]

J'aborde la description de l'état de la paroisse au point de vue spirituel. Certes, l'esprit est foncièrement religieux. Mais je constate que les hommes ont surtout la dévotion des grandes fêtes. Ces jours-là, l'église est à peine suffisante pour contenir l'assistance. Il serait à souhaiter qu'ils viennent plus nombreux les dimanches ordinaires. Il y aurait aussi une légère diminution de la part des femmes et des jeunes gens.

Le nombre des femmes qui font leurs Pâques varie de 130 à 140. Il est sensiblement le même qu'autrefois. Celui des hommes est de 50 à 55. Il y a une légère augmentation sur le chiffre de l'an passé.

Pour les grandes fêtes, les communions sont assez nombreuses, spécialement pour la fête de la Toussaint et de Noël. J'ai un regret : c'est que peu de personnes pratiquent la dévotion du 1^{er} vendredi du mois.

L'œuvre principale de notre paroisse, c'est l'école libre fréquentée par la presque totalité des enfants de la commune. Ce qui indique combien l'enseignement et l'éducation religieuse qui y est donnée est appréciée par la population. Elle contribue puissamment à conserver à la paroisse cet esprit religieux dont je parlais plus haut. [...]

Il y a d'autres œuvres que je désirerais voir s'établir ici ainsi que certaines pratiques religieuses. J'attends pour le faire qu'une mission soit donnée¹⁷⁰.

La mission sera donnée en avril 1924 par les PP. Honorat et Louis Antoine, capucins¹⁷¹. En 1929, l'abbé Weber juge l'état de sa paroisse plutôt bon¹⁷². Elle compte 768 habitants. Trois ou quatre familles font la prière en commun. Il n'y a pas de refus de sacrement. La messe dominicale rassemble une quarantaine d'hommes et une centaine de femmes, ainsi qu'une quarantaine d'enfants. Viennent communier à Pâques 58 hommes et 112 femmes. Les fidèles sont 70 à 75 à s'approcher des sacrements aux grandes fêtes et 4 ou 5 le dimanche. Il y a quelques communions en semaine. Le petit catéchisme ne réunit que deux garçons et huit filles et le grand 3 garçons et 12 filles. Le curé signale deux œuvres féminines : les Lys de Notre-Dame pour les jeunes filles et la Ligue patriotique des

¹⁶⁸ L'abbé Victor Fourcaud (1887-1955).

¹⁶⁹ Le monument sera inauguré en septembre 1926. Le curé de Loddes, Victor Fourcaud, ancien combattant et ancien prisonnier, se trouve sur l'estrade, aux côtés du maire.

Semaine religieuse, 25 septembre 1926, p. 459.

¹⁷⁰ [Rapport de l'abbé Weber] confirmation du 29 mai 1921, Arch. dioc. Moulins, Montaiguët, 8P7.

¹⁷¹ *Semaine religieuse*, 19 avril 1924, p. 185.

D'autres missions avaient été données en 1899 et 1912, par les capucins.

¹⁷² Arch. dioc. Moulins, 3F16bis.

Françaises pour les dames, sans oublier l'œuvre de la Propagation de la foi et celle de saint François de Sales. La dernière mission a été prêchée en 1924.

Malgré la baisse de la pratique, l'abbé Weber demeure optimiste. Cependant, le dimanche, à la messe, les hommes ne sont plus que 18 à 20, les femmes 65 à 70, les enfants 30 à 35. Les communions pascales ont moins bougé : 52 hommes et 115-120 femmes. Une trentaine de fidèles communient aux fêtes et 2 ou 3 le dimanche. L'Union paroissiale compte une soixantaine de membres et il y a un groupe de la LPDF. On diffuse *La Croix de l'Allier* et *le Pèlerin*. La dernière mission a été donnée en 1924.

En 1949, selon l'abbé Lapendry, alors que Montaiguët compte environ 700 habitants, la situation est pratiquement la même : 15 hommes, 60 femmes et 20 enfants à la messe. Mais les Pâques ont baissé : 25 hommes, 60 femmes et 30 enfants, tandis que les communions dominicales n'ont pas progressé : 6 grandes personnes le premier dimanche du mois. Le curé note l'existence de quelques exercices de piété : le chemin de la croix pendant le carême, le mois de Marie durant le mois de mai et le Rosaire en octobre, avec une vingtaine de personnes chaque jour. Les catholiques militants sont exclusivement des femmes : un groupe d'Action catholique féminine avec 49 membres et 7 dizainières et un groupe de JACF avec 10 jeunes filles. Une quinzaine de filles appartiennent au mouvement des Âmes vaillantes. Le curé déplore les bals qui, tous les dimanches, réunissent tous les jeunes. En 1957, il note que les jeunes abandonnent de plus en plus la terre pour chercher une situation professionnelle en ville¹⁷³.

En 1962, la population est de 650 habitants. Le curé Lapendry dit la messe à 10h le dimanche et à 7h1/2 en semaine. Il y a une dizaine d'hommes et 60 à 80 femmes à la messe, aux côtés de tous les enfants du catéchisme. Pour Pâques, on ne compte que 30 hommes et jeunes gens ainsi que 80 femmes ou jeunes filles. Le catéchisme est assuré par deux dames volontaires tous les jours de 8h à 9h dans la salle paroissiale. Les ligueuses ne sont plus que 35 ; quelques-unes sont très dévouées, l'église est bien tenue et il y a une bonne chorale. Cependant le curé, qui a 80 ans, attend un successeur. Le dimanche, on vent 23 exemplaires du *Pèlerin* et 15 de *l'Aurore du Bourbonnais*. L'ACGF compte une quarantaine de membres et les réunions se font au doyenné. Il y a une œuvre de jeunes filles qui se consacre au chant. L'école libre a fermé et sert de salle paroissiale.

Le clergé

Curés :

1802 : CHOTARD

1803-1820 : Jean LAPORTE (1760-1820)

Il dessert Montaiguët et Loddès.

1821 : André LALLIAS (1794- ?)

1843-1851 : Joseph BONNARD (1800-1878)

Né à Saint-Maurice-sur-Loire (Loire), il entame ses études au petit séminaire de L'Argentière, suit la classe de rhétorique au petit séminaire d'Allix, entre à 26 ans au grand séminaire de Lyon, puis en 1827 au grand séminaire de Moulins, où il termine sa formation. Prêtre en 1828, il est vicaire à Saint-Pourçain-sur-Sioule, puis curé de Saint-Ennemond (1829), de Montaiguët (1843) et de Montcombroux (1851). En 1875, admis à la retraite, il se retire à Saint-Maurice-sur-Loire.

1851-1859 : Paul MARTIN (1815-1899)

¹⁷³ Arch. dioc. Moulins, 4F3-3.

Né au Donjon, il entre au petit séminaire d'Yzeure puis au grand séminaire de Moulins. Prêtre en 1841, il est vicaire à Saint-Pierre de Moulins, puis aumônier du lycée de Moulins (1843), curé de Montcombroux (1843), de Montaiguët (1851), de Sanssat (1859), de Cognat-Lyonne (1867) et de Chatelus (1868). Il prend sa retraite en 1898.

1859-1890 : Michel RONDEL (1804-1893)

Né à Roche (diocèse de Lyon), il est élève du petit séminaire de Verrières puis du grand séminaire de Moulins. Prêtre en 1832, il est vicaire à Arfeuilles, puis curé de Droiturier (1836) et de Montaiguët (1859). En 1888, Louis de Quirielle réclame pour son curé (qui a 84 ans) un nouveau vicaire pour l'aider¹⁷⁴. En 1890, le curé se retire à Moingt (Loire).

1890-1909 : Jean-Baptiste DUVERGER (1852-1936)

Né à Arfeuilles, il entre à seize ans au petit séminaire. Prêtre en 1878, il est successivement vicaire à Buxières, chapelain de Saint-Jacques-des-Biefs (1881), curé de Montaiguët, de Créchy (1909) puis aumônier de l'hospice de Gayette (1910). Il se retire en 1919 à Arfeuilles.

1909-1913 : Pierre PAPOUGNOT (1870-1953)

Né à Chovenon-en-Jaugenay (Nièvre), prêtre en 1892, il est successivement vicaire à la cathédrale de Moulins, curé de Cindré (1900), de Montaiguët (1909), de Marcillat (1913). Il est ensuite aumônier du pensionnat Notre-Dame de Moulins (1937) et chanoine titulaire (1937). Il se retire en 1949 à la maison Saint-Joseph de Moulins (1949).

1913-1919 : Gustave AUDIN (1874-1962)

Né à Thionne, prêtre en 1898, il est vicaire quelques mois à Diou avant d'être envoyé un an comme étudiant aux Facultés catholiques de Lyon. Il est ensuite vicaire à Saint-Gérard-de-Vaux (1899), à Saint-Louis de Vichy (1900), à Saint-Pierre de Moulins (1900). Après cela, il est curé de Treteau (1906), de Montaiguët (1913), précepteur à Bert (1919) et professeur à l'institution du Sacré-Cœur de Moulins (1932). Il se retire ensuite à Moulins.

1919-1945 : Joseph WEBER (1864-1945)

Né à Huriel, prêtre en 1886, il est successivement vicaire au Donjon (février 1887), puis à Cusset (mars 1887). Mais il se retire rapidement. En 1891, il devient précepteur à Louroux-Hodement. Il vient pour quelques mois à Montaiguët et y passe en fait le restant de sa carrière.

1945-1973 : Jacques LAPENDRY (1883-1973)

Né à Barraix-Bussolles, issu d'une famille chrétienne, il bénéficie de l'influence de l'abbé Flachard. Prêtre en 1906, il est vicaire à Arfeuilles (1906), chapelain de Saint-Jacques-des-Biefs (1920), curé de Laprugne (1925) puis de Montaiguët. Il est fait chanoine honoraire.

Vicaires :

1867-1873 : Gilbert MOITRON

1869-1876 : Léon DALLERY

1879-1880 : Raymond BIDONETA

1880-1882 : Louis MEUNIER

1882-1888 : Claude DESHOMMES

1888-1891 : François BRUNO

¹⁷⁴ Lettre de L. de Quirielle au vicaire général, 17 juillet 1888, Arch. dioc. Moulins, 4R2-30-6.